





# Sommaire

---

4

## ÉDITORIAL

6

## LES TEMPS FORTS & LES PUBLICATIONS

11

## **PARTIE 1** L'AGENCE NATIONALE ÉDUCATION FORMATION

- 12 L'organigramme
- 13 L'Agence et le nouveau Groupement d'intérêt public
- 14 L'Agence, moyens et compétences
- 18 La démarche écoresponsable
- 19 La démarche qualité
- 20 L'écosystème
- 22 La dynamique inter-agences Erasmus+
- 24 Le Cercle Erasmus

27

## **PARTIE 2** STRATÉGIE

- 29 Renforcer la dimension internationale dans l'enseignement supérieur
- 31 Favoriser l'employabilité des publics fragiles
- 33 Promouvoir des projets de qualité
- 37 Mobiliser les institutions et les entreprises dans les territoires
- 39 Préserver une image positive du programme

41

## **PARTIE 3** RÉSULTATS 2020

- 43 Synthèse
- 50 Les projets de mobilité - 1<sup>er</sup> appel à propositions
- 59 Les projets de partenariat - 1<sup>er</sup> appel à propositions
- 64 Les projets de partenariat - 2<sup>e</sup> appel à propositions
- 67 Les masters conjoints Erasmus Mundus
- 68 Les projets de renforcement de capacité
- 69 Les alliances de la connaissance
- 71 EPALE
- 73 Les projets de soutien à la réforme des politiques publiques
- 81 Les activités Jean Monnet

83

## **PARTIE 4** EXEMPLES DE PROJETS

91

## **PARTIE 5** BILAN Erasmus+ 2014-2020

97

## **PARTIE 6** PROGRAMME Erasmus+ 2021-2027

107

## **PARTIE 7** ANNEXES

Les activités de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation ont été marquées au cours de 2020 par quatre évènements majeurs : la crise sanitaire, le renouvellement du Groupement d'intérêt public (GIP), la transition entre les programmations Erasmus+ 2014-2020 et 2021-2027, et le Brexit.

2020 constitue pour l'Agence une année exceptionnelle. Une enveloppe d'intervention européenne de 266 millions d'euros (+ 11 % par rapport à 2019) a été attribuée aux projets. Le nombre total de candidatures reçues est en forte hausse (3 526, soit + 43 % par rapport à 2019). Le nombre de projets en cours d'exécution est de 6 241 (+ 12 % par rapport à 2019) et, du fait des confinements successifs, il a fallu traiter des cas de force majeure en grand nombre (35 000 mobilités, 1 000 projets affectés). Un effort conséquent en matière de communication positive pour le programme a permis 2 010 retombées presse et TV.

L'actualité du mois de décembre a été particulièrement chargée avec les accords politiques sur le cadre financier pluriannuel renforçant le budget du programme Erasmus+ 2021-2027 (+ 2,2 milliards d'euros le portant à 24,57 milliards pour l'UE27), puis sur le règlement et enfin le Brexit qui fait du Royaume-Uni un pays tiers dans le nouveau programme.

Pour accomplir son programme de travail 2020 validé par les autorités nationales et la Commission européenne dans l'état de crise sanitaire lié au Covid-19 (1<sup>er</sup> confinement du 17 mars au 11 mai, déconfinement du 11 mai au 29 octobre, 2<sup>e</sup> confinement du 30 octobre au 15 décembre et les couvre-feux depuis le 15 décembre), l'Agence a développé à chacune de ces étapes des actions spécifiques vis-à-vis des apprenantes et apprenants et des porteuses et porteurs de projets. Il est à noter une très bonne coopération pendant cette année singulière avec les autorités de tutelle de l'Agence, la Commission européenne qui a incité à une plus grande proximité avec les apprenantes

et apprenants et à une bonne communication avec les porteuses et porteurs de projets, ainsi que les autres agences nationales. Les méthodes de travail de l'Agence ont aussi beaucoup évolué : conférences en distanciel, webinaires avec les têtes de réseau, formation en *e-learning* pour les évaluatrices et évaluateurs, ateliers de lancement en distanciel pour les porteurs de projets. Il faut enfin rappeler que la Commission européenne a, dans le plan de relance suite à la pandémie, inscrit un nouvel appel à propositions pour les partenariats qui s'est déroulé entre juillet et octobre.

Les étapes du renouvellement du Groupement d'intérêt public ont pu être menées à bien et l'on peut retenir quatre temps forts :

- l'Assemblée générale du 3 mars a permis de présenter la version finale de la convention constitutive, concluant six mois de travail avec les tutelles et la direction juridique des ministères en charge de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Chaque administrateur a ainsi pu la faire adopter par ses propres instances de décision ;
- l'Assemblée générale du 20 mai qui a voté la nouvelle convention constitutive installant à compter de 2021 un GIP à durée indéterminée autour d'une nouvelle gouvernance à trois collèges (État, opérateurs, collectivités territoriales) ;
- l'approbation par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance du dossier financier de prolongation du GIP avec le soutien de la DRFIP ;
- la publication le 10 décembre 2020 de l'arrêté interministériel du 1<sup>er</sup> décembre portant approbation de la modification de la convention constitutive du Groupement d'intérêt public dénommé Agence Erasmus+ France / Éducation Formation. Fin décembre, l'ensemble des personnels (contractuels, MAD, détachés sur contrat) disposaient de leur contrat dans le cadre du nouveau GIP ou avaient reçu l'assurance formelle de la poursuite de leur mise à disposition ou de leur détachement.

Au sein du GIP, le collège de l'État est représenté par le ministre chargé des Affaires étrangères, le ministre chargé de la Formation professionnelle,



le ministre chargé de l'Éducation nationale, le ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministre chargé de la Culture et le ministre chargé de l'Enseignement agricole. Le collège des opérateurs de l'éducation, de la formation et de l'orientation est composé du Centre national des œuvres universitaires et scolaires, de France Éducation International, de Sorbonne Université, de l'Université de Bordeaux, de l'Université Savoie Mont Blanc (Chambéry), de la Conférence des présidents d'universités. Le collège des collectivités territoriales est composé de Régions de France, de la Région Centre-Val de Loire, de l'Association des villes universitaires de France.

Pour l'Agence, le basculement dans le programme Erasmus+ 2021-2027 s'est fait en amont des accords politiques de la mi-décembre avec : pour l'enseignement supérieur, le renouvellement des chartes ECHE (procédure allégée et procédure complète) ; pour les secteurs du scolaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, la promotion du nouveau système des accréditations avec un appel à propositions publié en mai (les 623 candidatures reçues fin octobre ont été évaluées fin décembre).

L'année ayant été, de bout en bout, très tendue, dans ce contexte 2020 de crise sanitaire, force est de constater que les équipes de l'Agence ont fait preuve d'un engagement exceptionnel dans tous les départements pour mener à bien l'ensemble des activités.

Parmi les points très positifs, nous pouvons souligner :

- dans l'enseignement supérieur, le pilotage par l'Agence d'un groupe de travail avec des établissements autour de l'Initiative carte étudiante européenne "*Erasmus goes digital*" - identité unique

numérique, portabilité des droits, Erasmus digital - afin de mieux accompagner les établissements d'enseignement supérieur français dans la numérisation de l'administration des mobilités et la facilitation de la vie des étudiants en mobilité sur les campus européens ;

- le succès des #ErasmusDays des 15, 16, 17 octobre 2020 avec 5 024 événements répartis dans 84 pays dont 1 074 en France en dépit de la crise du Covi-19, à comparer aux 3 995 événements de 2019 dans 53 pays ! En quatre éditions, les #ErasmusDays sont devenus une fête européenne incontournable pour les citoyennes et citoyens et les actrices et acteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Leur extension au-delà de l'Europe a été soutenue par la Commission européenne via ses délégations européennes dans le monde ainsi que par les services de coopération et d'actions culturelles des ambassades avec le soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;

- le lancement de la nouvelle plate-forme Europass (30 septembre 2020).

Je noterai enfin une activité de communication de l'Agence très soutenue tout au long de l'année en lien avec la presse spécialisée, la presse généraliste et les médias sociaux qui s'est appuyée sur les analyses conduites par l'Agence : Notes de l'Observatoire Erasmus+, Bilans, Études, *Atlas territorial de la mobilité européenne et internationale*<sup>1</sup>, la valorisation des projets Erasmus+<sup>2</sup>, et de StatErasmus+<sup>3</sup>.

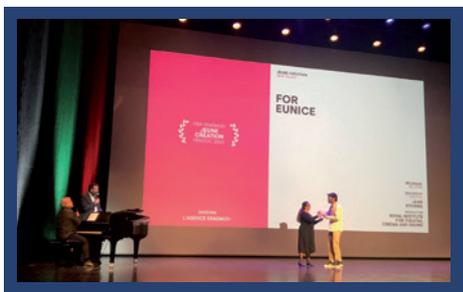
Laure COUDRET-LAUT, Directrice

1. <https://agence.erasmusplus.fr/mediatheque>

2. <https://agence.erasmusplus.fr/galerie-de-projets/les-projets-erasmus>

3. <https://www.staterasmus.fr>

# Les temps forts



## Fipadoc

Remise du Prix Erasmus+  
au jeune réalisateur belge  
Jaan Stevens pour *For Eunice*,  
un film européen.

**21-26 janvier 2020**

Biarritz

<https://fipadoc.com>

## Université d'hiver de la formation professionnelle

Présentation d'Erasmus+ et des dispositifs EPALE,  
AEFA, ECVET et Europass.

**29-31 janvier 2020**

Biarritz

<https://uhfp.centre-inffo.fr>



## Webinaire Initiative carte étudiante européenne

**12 mars**

En ligne - 455 participants  
(établissements de l'enseignement supérieur)

<https://agence.erasmusplus.fr/evenements/initiative-carte-etudiante-europeenne>

## Séminaire DAREIC

Présentation du programme Erasmus+ 2021-2027  
aux DAREIC des rectorats.

**17 juin**

En ligne



## Journées enseignement supérieur

Présentation du programme Erasmus+ 2021-2027

**29-30 juin**

En ligne - 1 500 participants

<https://agence.erasmusplus.fr/evenements/journee-erasmus-enseignement-superieur>





### Rencontre EPALE France

Échanges pour innover et coopérer au niveau des territoires

**29 septembre**

En ligne – 60 participants

<https://agence.erasmusplus.fr/evenements/rencontre-thematique-epale-france>

### Lancement national du nouvel Europass

« un outil puissant de formation et d'insertion professionnelle », Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

**30 septembre**

en ligne – 450 participants

<https://agence.erasmusplus.fr/evenements/journee-de-lancement-du-nouvel-europass>



### #ErasmusDays (coordination Agence)

5 024 évènements physiques et numériques dans 84 pays pour valoriser les projets Erasmus+

**15, 16 et 17 octobre 2020**

<https://www.erasmusdays.eu>



### Webinaire Développement durable et Erasmus+

Le programme Erasmus+ et les acteurs des territoires ruraux

**10 décembre**

En ligne – 105 participants

<https://agence.erasmusplus.fr/evenements/webinaire-developpement-rural-et-erasmus>



### Conférence Erasmus+ : bilan et perspectives

Présentation d'Erasmus+ 2021-2027 et bilan 2014-2020

**14 et 18 janvier 2021**

En ligne – 2 000 participants

500 questions/réponses

Plus de 15 000 vues sur YouTube

<https://agence.erasmusplus.fr/evenements/erasmus-bilan-et-perspectives>

# Les publications

Rapport  
d'activités 2019



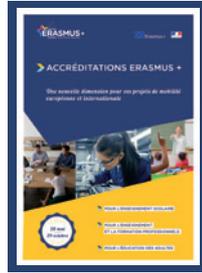
Avril

Bilan 2012-2020  
du Cercle  
Erasmus



Mai

Guide  
Accréditation  
Erasmus+  
2021-2027



Juin

Vidéo activité  
2019



Juin

*Journal of International  
Mobility n° 7 : varia*



Juillet



Juillet



Vidéo  
Accréditation  
Erasmus+

Septembre



Vidéo  
Europass

Septembre



Dépliant  
Europass

Septembre



**L'Observatoire  
Erasmus+ n° 13 :**  
Les déclencheurs  
de la mobilité  
chez les publics  
vulnérables

Octobre



Atlas territorial  
de la mobilité  
européenne et  
internationale

**L'Observatoire Erasmus+ n° 14 :**  
La mobilité européenne et internationale à l'échelle des régions

Dépliant AEFA



**Novembre**

4 reportages vidéo



**Novembre**

Bilan EPALE  
5 ans



**Novembre**



**Novembre**



**Décembre**



Deux bilans :  
bilan France  
et bilan  
international

**Décembre**



Bilan des  
actions  
centralisées

**Décembre**



Bilan 2014-2020  
Erasmus+ pour  
l'enseignement  
agricole

*Retrouvez la médiathèque Erasmus+*

<https://agence.erasmusplus.fr/mediatheque>

- Études, bilans & rapports
- Guides & tutoriels
- Infos & données publiques
- Supports de communication



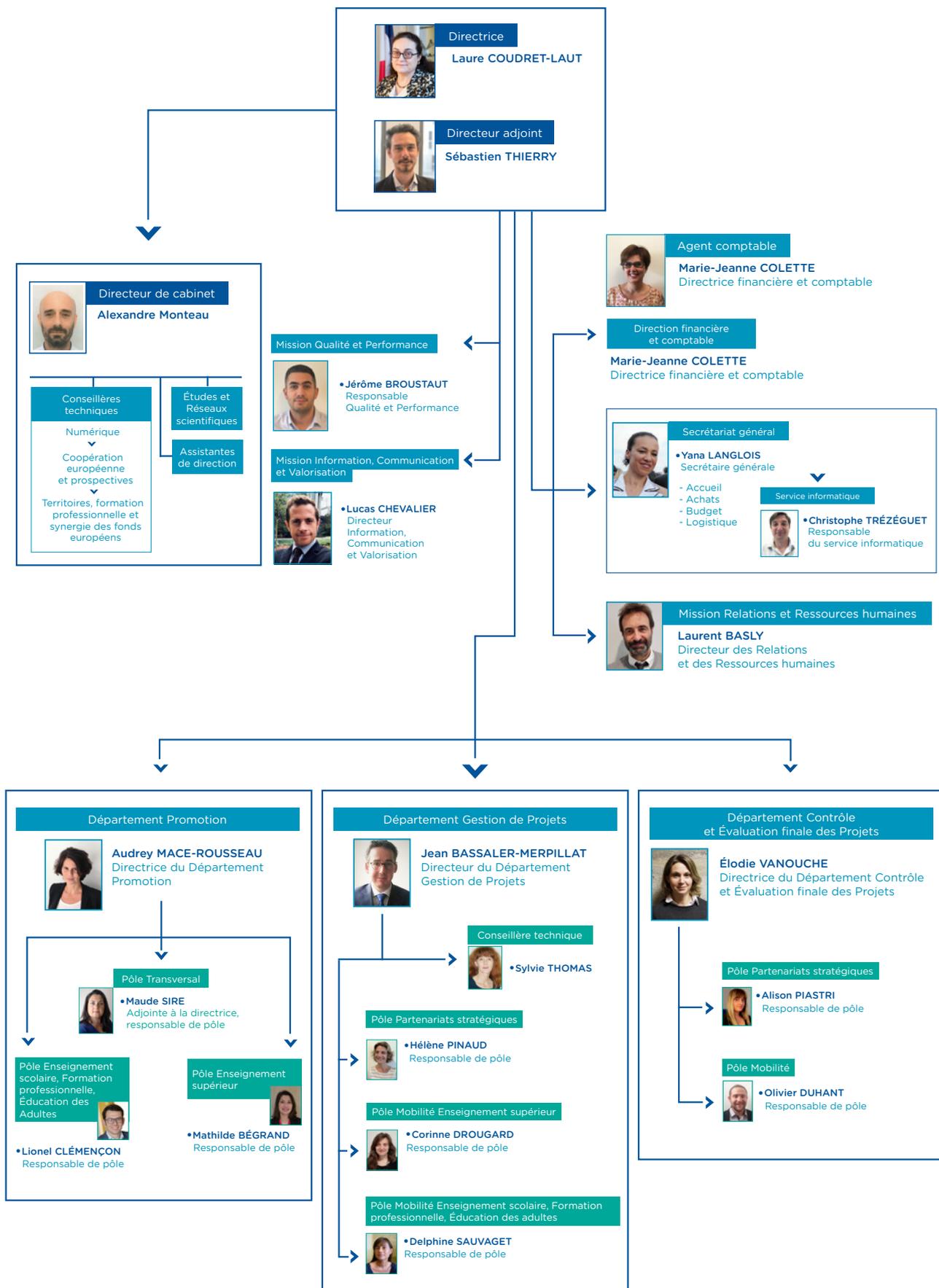
# PARTIE 1

## L'AGENCE NATIONALE



# ORGANIGRAMME

Au 01.01.2021



# L'AGENCE ET LE NOUVEAU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

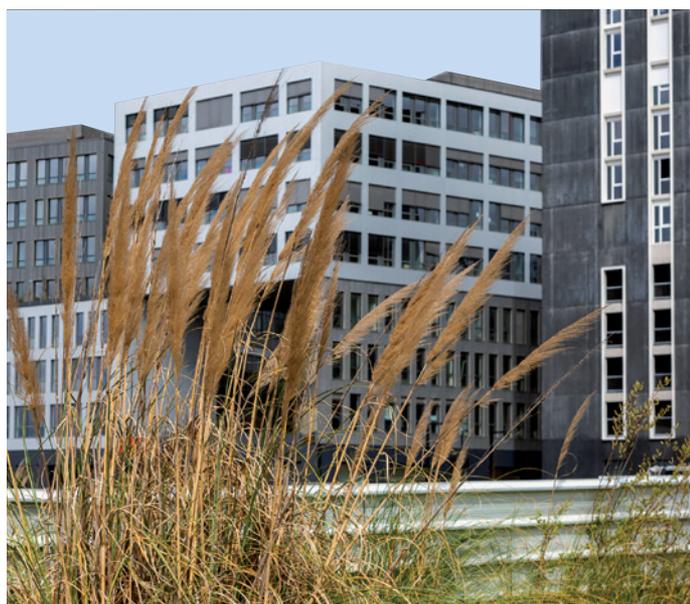


L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation assure, au niveau national, la promotion et la gestion du volet Éducation et Formation du programme européen Erasmus+, ce qui inclut les actions de mobilité (Action clé 1), les projets de partenariat (Action clé 2) et le soutien aux politiques publiques (Action clé 3) sur des budgets qui lui sont délégués par la Commission européenne. Elle assure également la promotion des Actions clés 2 et 3 pour les budgets centralisés de l'Agence Exécutive EACEA, comme celle des activités Jean Monnet.

L'Agence est coordinatrice nationale de l'Agenda européen pour l'Éducation et la formation des adultes (AEFA) et service national d'assistance de la plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe (EPALE). Sur les dispositifs de transparence et de reconnaissance des compétences, l'Agence coordonne l'équipe nationale des expertes et experts ECVET ; elle est le centre national Europass et centre national Euroguidance.

En 2020, le volet Éducation et Formation concentre 94 % des financements Erasmus+ (hors actions centralisées). Les 6 % restants relèvent des volets Jeunesse et Sport du programme, gérés par l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport intégrée à l'Agence du service civique. Dans la continuité de 2019, les crédits d'intervention confiés à l'Agence ont à nouveau progressé en 2020 : 266 millions d'euros, soit une augmentation de 7,3 %.

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire, a nécessité de répondre aux sollicitations nouvelles des porteurs et au traitement des cas de force majeure liés à la situation pandémique. En complément des appels à propositions du programme Erasmus+, l'Agence a géré un second appel à propositions exceptionnel pour les projets AC2/I, soutenu le dépôt de chartes pour



l'enseignement supérieur 2021-27 et géré l'appel à candidatures des accréditations pour le nouveau programme Erasmus+ 2021-2027.

Afin de renforcer le développement du programme européen Erasmus+ en France pour soutenir les objectifs du discours présidentiel de la Sorbonne « Initiative pour l'Europe » de 2017, le Groupement d'intérêt public Agence Erasmus+ France / Éducation Formation a été renouvelé en 2020 pour une durée indéterminée. Sa gouvernance est désormais organisée en trois collèges : État, opérateurs, collectivités territoriales. L'Assemblée générale s'est ouverte à de nouvelles institutions : le ministère de la Culture, la Région Centre-Val de Loire, l'association Régions de France, l'Association des villes universitaires de France et l'Université Savoie Mont Blanc. Le collège État a en outre renforcé sa contribution au fonctionnement du GIP.

<https://agence.erasmusplus.fr/agence-erasmus/presentation-agence-erasmus/son-role>

# L'AGENCE, MOYENS ET COMPÉTENCES

## Les relations et les ressources humaines

Au terme de l'année 2020, l'Agence compte 138 agentes et agents recrutés sous différents statuts : 104 sous le statut d'agents contractuels GIP ; 24 sont des fonctionnaires mis à disposition et 10 sont des fonctionnaires détachés sur contrat GIP ; 10 agentes et agents sont affectés à la mise en œuvre en France des dispositifs EPALE, AEFA, ECVET, Europass et Euroguidance CEC.

L'année 2020 a été marquée par la gestion des conséquences de la pandémie et des confinements. L'organisation du travail a été repensée pour mettre en place le travail à distance pour les personnels de manière réactive et dans les meilleures conditions possibles ; le suivi des recommandations sanitaires dans le cadre du plan de prévention des risques a été également une préoccupation constante de l'Agence, avec le souci d'informer au mieux et de suivre au cas par cas les situations professionnelles et personnelles.

À propos du télétravail, l'Agence a pu finaliser en 2020, dans le cadre d'un règlement intérieur rénové, un dispositif conçu comme un mode alternatif d'organisation du travail à mettre en place en 2021.

Malgré le contexte sanitaire, 11 recrutements supplémentaires ont pu être réalisés. Au total, 631 candidatures ont été reçues (+ 22 % par rapport à 2019) pour 25 offres d'emploi publiées, ce qui démontre l'attractivité de l'Agence comme organisme employeur.

Par ailleurs, l'Agence a précisé les modalités de gestion des recrutements des suppléances en ayant recours à l'intérim. La cellule « cas de force majeure », créée dès avril 2020 pour répondre aux porteuses et porteurs de projets sur la gestion des mobilités en situation pandémique, a ainsi été constituée de trois personnes employées en intérim.



Du point de vue des moyens engagés au titre de la formation des personnels, 262 jours de formation ont bénéficié à 90 agentes et agents. Ces actions de formation ont bénéficié à 54 % du personnel au titre des formations adaptation à l'emploi, à 42 % au titre du perfectionnement professionnel et à 4 % au titre de l'accompagnement du parcours professionnel.

La politique de formation a permis de mettre en œuvre des formations à distance, en particulier sur le dernier trimestre, pour pallier les contraintes sanitaires. Le plan de formation a été orienté sur les mises à niveau en langues vivantes et sur de la méthodologie de gestion de projets, au profit des nouvelles personnes recrutées. Enfin, un travail de pilotage des formations gérées dans le cadre du compte personnel de formation en vue d'une réorientation professionnelle, d'une préparation de concours ou d'une formation diplômante par validation des acquis a été mené. Il sera prolongé en 2021 dans un cadre budgétaire significatif représentant entre 15 et 20 % du budget de la formation des personnels.



## Les achats

La politique d'achat de l'Agence se décline autour des objectifs suivants :

- ▶ la sécurité juridique des achats ;
- ▶ la performance économique des achats (amélioration des spécifications des produits et prestations, achat au meilleur prix par mise en concurrence, limitation des surcoûts d'exécution) ;
- ▶ les achats responsables et durables par l'insertion dans les marchés de critères d'attribution en lien avec des clauses sociales et environnementales.

La politique d'achat de l'Agence se traduit annuellement par un plan d'actions. Pour l'année

2020, deux axes de travail prioritaires ont été tenus : l'évolution de la nomenclature des achats dans un objectif de rationalisation et de maîtrise des achats (seuils des procédures) ; la dématérialisation complète de la chaîne des achats.

La stratégie d'optimisation des achats, amorcée en 2018, a permis de consolider efficacement les processus et les outils et de réaliser des économies notables dans le cadre des marchés publics. Enfin, la politique d'achat prend en compte la charte des écogestes et contribue à la politique générale écoresponsable de l'Agence.



## Les systèmes d'information

Les nombreux défis techniques et logistiques imposés par la crise sanitaire ont été relevés, notamment grâce à des solutions de travail à distance. Cette réactivité a permis à l'Agence de s'adapter aux nouveaux usages numériques et d'offrir une continuité de service public.

Par ailleurs, les développements du futur site *MonProjet.erasmusplus.fr* se sont poursuivis et permettront très prochainement aux bénéficiaires de suivre et de s'informer sur leurs projets Erasmus+ 2021-2027.

Enfin, le GIP ayant été prorogé, de nombreux marchés publics ont pu être renouvelés (ordinateurs portables, liaisons Internet, copieurs, régies...).

## Les produits et charges de fonctionnement

Compte tenu de l'activité liée aux appels à propositions supplémentaires (accréditations, partenariat pour la créativité et le numérique), le montant de la subvention de fonctionnement Erasmus+ 2020 s'est élevé à 8,8 M€, en augmentation de 18 % par rapport à 2019. Les contributions nationales destinées au fonctionnement de l'Agence, constituées de subventions pour charges de service public et de personnels mis à disposition, demeurent stables.

Le nombre élevé de candidatures traitées en 2020

et la forte activité liée à la gestion du programme 2014-2020 parallèlement à la mise en place de la transition vers le nouveau programme 2021-2027 ont entraîné une progression des dépenses de personnels (+ 19 %) et de fonctionnement (+ 8 %). Le renouvellement du parc informatique de l'Agence, permettant d'équiper les agents pour faire face à des conditions de travail rendues nomades par la situation sanitaire, s'est traduit par une augmentation ponctuelle des dépenses d'investissement.



Recettes budgétaires globalisées (non fléchées)	2017	2018	2019	2020
Financement État	1 192 833 €	1 178 035 €	1 154 986 €	1 179 613 €
Financement autres membres du GIP	72 167 €	126 212 €	151 841 €	78 109 €
Financement Commission européenne subvention de fonctionnement	5 891 607 €	6 513 559 €	7 445 119 €	8 795 367 €
Financement européen / <i>Transnational Cooperation Activities</i>	13 246 €	86 869 €	49 652 €	32 400 €
Recettes propres	30 235 €	85 616 €	119 385 €	134 639 €
Dépenses budgétaires	2017	2018	2019	2020
Enveloppe personnels	4 405 369 €	4 789 772 €	5 088 084 €	6 076 077 €
Enveloppe fonctionnement	2 810 256 €	2 444 345 €	2 716 993 €	2 936 750 €
Enveloppe d'investissement	305 454 €	818 086 €	190 154 €	452 557 €
Comptabilité générale	2017	2018	2019	2020
Valorisation des personnels mis à disposition	1 190 972 €	1 160 779 €	1 215 918 €	1 192 676 €



Dès le lundi 16 mars, un plan permettant de garantir aux personnels de l'Agence des conditions de travail à distance a été déployé : un accès au VPN généralisé et déployé sur les matériels des personnels ; une trentaine d'ordinateurs portables distribués ; des capacités d'accès distant aux serveurs informatiques de l'Agence fortement augmentés. De nouvelles solutions d'échange et de travail ont été mises en place : communauté virtuelle *Discord*, solutions de visioconférence *Lifesize* et *Zoom*. Le service informatique s'est pleinement mobilisé avec une assistance utilisateurs disponible sur des plages horaires élargies.

Depuis lors, le marché public de fibre optique a été renouvelé afin de garantir un niveau de sécurité optimal et de fluidifier les nouveaux usages, notamment liés à l'augmentation exponentielle de visioconférences simultanées. Parallèlement, le parc d'ordinateurs a été renouvelé en suivi de l'Assemblée générale du 18/09/2020 (délibération spécifique) pour fournir à chacun des personnels de l'Agence un ordinateur nomade professionnel, ce qui représente différents avantages : diminution de l'empreinte écologique, facilitation du travail à distance des agentes et agents (missions extérieures ou télétravail), homogénéité logicielle et sécurité des postes amenés à se connecter sur le réseau de l'Agence.

Ainsi, l'expérience du premier confinement a non seulement permis à l'Agence d'anticiper des évolutions technologiques, mais aussi de mettre en œuvre des protocoles de travail à distance permettant d'assurer la continuité d'activité. Dans le contexte sanitaire lié au Covid-19, le recours au télétravail a été privilégié dans l'organisation des services pour protéger les personnels et ralentir la propagation du virus.

De la même façon, l'Agence s'est adaptée pour mener entièrement à distance l'ensemble des campagnes d'évaluation des projets effectuées par des évaluatrices et



des évaluateurs externes. Le dispositif s'est appuyé sur plusieurs leviers pour garantir des évaluations de qualité : des modules de formation en ligne, des rendez-vous périodiques de régulation à distance et un renforcement du rôle des experts référents, chargés de suivre un groupe d'évaluateurs.

Durant le dernier trimestre 2020, des ateliers de lancement sous format numérique ont été mis à disposition des porteurs de projets, avec des vidéos pédagogiques et des documents d'appui, afin que les bénéficiaires disposent des informations essentielles pour bien démarrer leur projet. Des temps de réunions à distance ont été programmés pour répondre en direct aux questions des nouveaux bénéficiaires.

Les appels à propositions 2020 se sont déroulés durant la crise sanitaire. La promotion a donc été repensée afin de garantir une bonne information des structures candidates et des relais par la mise en place de rendez-vous réguliers sous la forme de webinaires (journées de l'enseignement supérieur, webinaire DAREIC, webinaire recteurs), de classes virtuelles (ateliers de présentation des activités, modalités de candidature, ateliers de l'idée au projet) et de sessions de questions-réponses par secteurs éducatifs. Au total, plus de 60 événements de promotion à distance ont été organisés pour permettre aux candidats de préparer leurs projets dans de bonnes conditions.

# LA DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE

Dans le cadre de sa politique écoresponsable, l'Agence mesure et compense les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à son activité. Les déplacements des personnels de l'Agence, poste majeur d'émissions de GES, ont fait l'objet d'une mesure et d'une compensation depuis 2018. Concernant les déplacements, les personnels extérieurs (expertes et experts, évaluatrices et évaluateurs, intervenantes et intervenants, etc.) ont été pris en compte en 2020 pour les missions réalisées en 2019. Le bilan carbone des déplacements en 2020 est exceptionnellement bas compte tenu du contexte sanitaire lié au Covid-19.

En 2020, l'Agence a souhaité aller plus loin en mesurant son empreinte carbone liée au numérique, une démarche encore relativement inédite dans le domaine des bilans carbone. Cette mesure couvre le bilan interne des activités numériques de l'Agence (construction des équipements utilisés, consommation énergétique des matériels et des *datacenters*) et le bilan externe lié aux médias mis en circulation par l'Agence (consommation énergétique des sites web et services, ainsi que des publications sur les réseaux sociaux). Au total, les émissions de GES liées à l'activité numérique de l'Agence s'élèvent à 18,2 teqCO<sup>2</sup> en 2019, soit 140 kg par personnel de l'Agence (ETPT).

Avec 94 % des émissions de GES, le bilan interne pèse de manière prépondérante dans ce total, en raison, principalement de l'empreinte carbone des équipements : fabrication (impliquant l'extraction de produits pétroliers, de terres rares et autres métaux) et acheminement depuis l'Asie. La consommation électrique de ces matériels et le routage des données courriels, Internet, etc., représentent une empreinte carbone plus modeste.

Le bilan externe de l'Agence (consultation de ses sites web, de sa chaîne YouTube et des réseaux sociaux animés par l'Agence) compte pour 6 % des émissions, dont la moitié pour les seuls réseaux sociaux.

Le bilan 2020, compte tenu de l'utilisation extensive de la visioconférence s'élève à 25 teqCO<sup>2</sup>, soit 18 kg/ETPT. L'Agence procède à la compensation de ses émissions liées aux déplacements et à son activité numérique.

L'Assemblée générale du GIP a fait adopter, le 20 mai 2020, le forfait de mobilité durable pour ses agents, créé par le décret du 9 mai 2020 et son arrêté d'application relatif au versement du forfait mobilités durables dans la fonction publique de l'État.

ÉMISSION DE GES EN VALEUR ABSOLUE (teqCO<sup>2</sup>)



ÉMISSION DE GES EN VALEUR RELATIVE (KGEQteqCO<sup>2</sup> / ETPT)



# LA DÉMARCHE QUALITÉ

L'Agence déploie une culture de la qualité et de l'amélioration continue sur tous les aspects de son activité, que ce soit sur le contrôle des crédits d'intervention ou sur son budget de fonctionnement.

En tant qu'opérateur public national intervenant au titre d'un programme européen, l'Agence rend compte, chaque année, à l'autorité nationale, à ses ministères de tutelle ainsi qu'à la Commission européenne. Il s'agit pour elle d'apporter une « assurance raisonnable » sur le fait que les subventions sont attribuées et utilisées pour la France tel que le prévoit le cadre réglementaire et légal européen. Pour ce faire, l'Agence est soumise, chaque année, à une chaîne intégrée de contrôles visant à assurer la protection des intérêts financiers de l'Union européenne et de la France. L'ensemble des acteurs du programme peut ainsi utiliser les résultats et les considérer comme une base fiable et de qualité.



442 contrôles internes ont été menés par les équipes elles-mêmes sur les candidatures et conventions de subventions ainsi que sur les opérations de commande publique.

Dans un contexte inédit, l'année 2020 a permis de préparer le système qualité en lien avec le programme 2021-2027 (procédures, instructions, maîtrise documentaire). L'année 2021 sera consacrée à cet alignement du système qualité ainsi qu'à la préparation de la dématérialisation des conventions de subvention.



## Calendrier des audits externes en 2020



# L'ÉCOSYSTÈME

## GOUVERNANCE

Les membres du groupement sont répartis en collèges :

### • Le collège de l'État :



le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports  
le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation  
le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion  
le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
le ministère de la Culture  
le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

### • Le collège des opérateurs d'éducation, de formation et d'orientation :



Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS)



France Éducation International (FEI / CIEP)



Sorbonne Université



Université de Bordeaux



Conférence des présidents d'universités (CPU)



Université Savoie Mont Blanc (Chambéry)

### • Le collège des collectivités territoriales :



Régions de France



Région Centre-Val de Loire



Association des villes universitaires de France (AVUF)

### • CERCLE ERASMUS+



20 personnalités issues de l'éducation et de la formation en Europe

### • PARTENAIRE POUR LA MISE EN ŒUVRE ERASMUS+



Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport  
intégrée à l'Agence du service civique

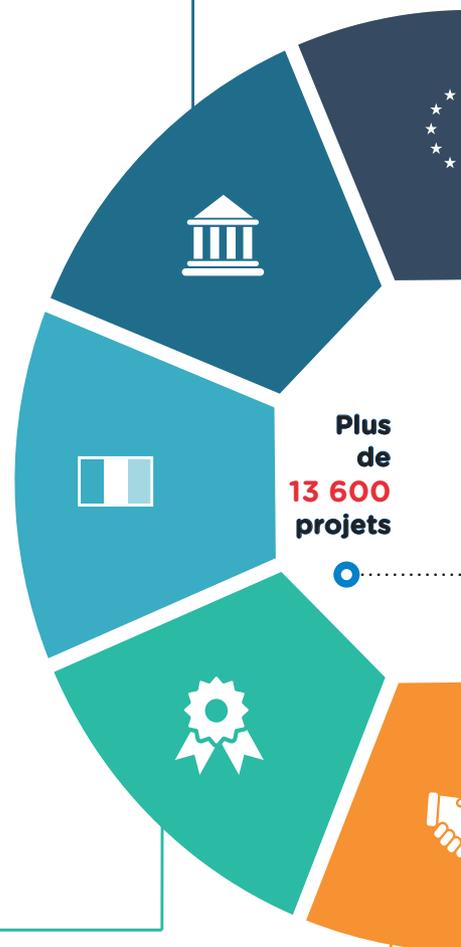
## RELAIS D'OPINION

- Décideurs (élus et institutionnels)
- Médias
- Réseaux sociaux

## PARTENAIRES

- ADARIC
- Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
- APEC
- Association EVALUE
- Association nationale pour la formation automobile
- Campus France
- Carif Espace compétences
- CCCA-BTP
- Centre INFFO
- Collectivités territoriales
- ESN France
- Fédération de la formation professionnelle

- France Compétences
- France Stratégie
- Institut des hautes études de l'éducation et de la formation
- La Voix de l'Alternance
- Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine
- ONISEP
- Opérateurs de compétences et branches professionnelles (OPCO)
- Partenaires socio-économiques, éducatifs, associatifs
- Pôle emploi
- Relais Culture Europe
- Réseau Canopé (eTwinning bureau d'assistance national)
- Walt



## INSTITUTIONS EUROPÉENNES



### • PARLEMENT EUROPÉEN

*Parlementaires français des différents groupes politiques*



### • COMMISSION EUROPÉENNE

*Direction générale Éducation, Jeunesse, Sport et Culture  
Direction générale Emploi, Affaires sociales et Inclusion  
Direction générale Connect*



Erasmus+

- Réseau des directrices et directeurs d'agences nationales Erasmus+
- Réseau des agences nationales Erasmus+ méditerranéennes
- Groupes de travail de la Commission européenne



## #ERASMUSDAYS 2020

- 5 024 ÉVÈNEMENTS
- 1 074 ÉVÈNEMENTS EN FRANCE
- 84 PAYS

## RÉSEAUX

### • 889 DÉVELOPPEURS ERASMUS +

- DAREIC
- Services des relations internationales des universités
- CCI France
- Fédération française des Maisons de l'Europe
- Réseau Europe Direct
- Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
- Conférence des Grandes Écoles
- Union nationale des maisons familiales et rurales
- Missions locales

### • 497 ÉVALUATEURS ERASMUS +

## DISPOSITIFS ERASMUS +

### • AEFA

*Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes*

- 7 ministères
- Réseaux consulaires
- Régions de France
- Acteurs de l'emploi

### • ECVET

### • ECVET

*European Credit System for Vocational Education and Training - 7 experts nationaux*

### • EUROPASS

*Cadre européen pour une offre de services pour les compétences et les qualifications*

### • EUROGUIDANCE

*Réseau européen de centres de ressources pour l'orientation tout au long de la vie et la mobilité*

### • LABEL EUROPÉEN DES LANGUES

### • ECVET

*Plateforme collaborative pour l'éducation et la formation des adultes en Europe  
7 experts nationaux*

# LA DYNAMIQUE INTER-AGENCES ERASMUS+ EN EUROPE

2020 a constitué une année inédite avec la crise sanitaire et la finalisation du futur programme Erasmus+ 2021-2027. Les agences nationales Erasmus+ de toute l'Europe ont travaillé pour relever ces deux défis.

En complément des réunions organisées par la Commission européenne avec les agences, des échanges informels entre directrices et directeurs ont permis de partager des avis et des bonnes pratiques au sein des deux réseaux avec une réunion mensuelle à distance. Ainsi *MedNet*, le

réseau des dix directrices et directeurs d'agences Erasmus+ des pays du sud de l'Europe dans laquelle la France est très investie, s'est réuni virtuellement tous les mois.

Les rencontres européennes Erasmus+ (activités transnationales de coopération) ont été organisées tout au long de l'année en distanciel à travers toute l'Europe. Elles ont permis aux participants français issus d'établissements scolaires, d'organisations de l'enseignement et de la formation professionnels ou de l'éducation des adultes de rencontrer de futurs partenaires européens.

## Quelques temps forts :



► séminaire thématique *Career Paths II*, organisé par l'Agence Erasmus+ polonaise, **du 4 au 6/11/2020**  
> enseignement et formation professionnels

► séminaire thématique *Languages in Context*, organisé par l'Agence Erasmus+ irlandaise, **du 9 au 11/11/2020**  
> enseignement scolaire

► séminaire de contact *Online contact making seminar on how to engage people with low Educational background*, organisé par l'Agence Erasmus+ hongroise, **du 10 au 12/11/2020**  
> éducation des adultes

► visite d'étude *What makes a good inclusion project? A Study Visit for newcomers engaging in international mobilities*, organisé par l'Agence Erasmus+ irlandaise, **les 18 et 25/11/2020**  
> enseignement scolaire

► séminaire de contact *Anything International!? Building the Foundation for International Mobility*, organisé par l'Agence Erasmus+ irlandaise, **du 8 au 9/12/2020**  
> enseignement scolaire



L'Agence Erasmus+ France a par ailleurs participé le 18 novembre 2020 à un séminaire organisé par l'Agence Erasmus+ polonaise sur la question de l'impact des projets. Elle a apporté son éclairage sur les effets des partenariats d'échanges scolaires et des projets eTwinning sur les élèves et les établissements en France.

Le séminaire de contact régional *École sans frontières ! Schule ohne Grenzen!*, organisé en présentiel du 23 au 24/01/2020 (enseignement scolaire) a concerné les enseignants des pays limitrophes de l'Allemagne : France, Belgique et Luxembourg.

Cette année, les #ErasmusDays ont été organisés par l'Agence Erasmus+ France en lien avec toutes les agences européennes, la Commission européenne, le Parlement européen et de très nombreux partenaires. Cette édition a remporté un grand succès grâce à des événements physiques et numériques dans plus de 84 pays. Le succès de cet événement international de valorisation des projets et d'expression de la citoyenneté européenne réside dans son caractère éminemment local puisque chaque agence adapte ses actions et messages à ses objectifs nationaux. Et pour trouver de nouveaux partenaires internationaux, on peut se référer à la carte des événements sur [www.erasmusdays.eu](http://www.erasmusdays.eu).



# LE CERCLE ERASMUS

Le Cercle Erasmus, Conseil d'orientation de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, qui était présidé jusqu'à fin 2020 par Odile Quintin, ancienne directrice Éducation, Audiovisuel et Culture à la Commission européenne, réunit des personnalités engagées dans la construction de l'espace européen de l'éducation.

Il fait des propositions sur la stratégie de mise en œuvre et de développement du programme, en lien avec les décideurs et les politiques dans le champ de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi aux niveaux européen, national et régional. Son objectif est de favoriser le déploiement optimal du programme Erasmus+ sur l'ensemble du territoire et pour tous les citoyens.

2020 a constitué une année charnière pour le Cercle Erasmus : une année de préparation aux enjeux que devra relever le nouveau programme 2021-2027 d'une part et une année de bilan sur la période précédente d'autre part. Les contributions du Cercle se sont concrétisées par des courriers et rendez-vous auprès des décideurs nationaux et européens, des tribunes diffusées dans la presse, la création de groupes de travail en lien avec la stratégie de l'Agence, l'orientation thématique sur les grands événements de l'Agence et ses études, le développement de partenariats.



**Depuis sa création en 2012, le Cercle Erasmus a apporté une contribution importante à l'information des décideurs politiques et à plusieurs réussites d'Erasmus+, parmi lesquelles :**

- ▶ la conservation de l'appellation « Erasmus » bien connue du public pour le programme 2014-2020 ;
- ▶ l'augmentation du budget sur la période 2014-2020 de manière globale et la hausse de l'enveloppe financière sur l'enseignement et la formation professionnels ;
- ▶ le développement de la mobilité courte et longue des apprentis ;
- ▶ l'augmentation du budget du programme pour 2021-2027 ;
- ▶ l'orientation du programme en faveur des questions d'employabilité des publics vulnérables et la mesure de ses effets ;
- ▶ le renforcement du lien entre le monde de l'éducation et le monde économique, le développement de productions et d'analyses, le déploiement de nouveaux partenariats et l'organisation d'événements sur cette thématique ;
- ▶ le soutien à la démocratisation du programme, à la dimension citoyenneté européenne, aux valeurs européennes dans le programme ;
- ▶ le soutien aux actions d'Erasmus Student Network et l'expérimentation en France d'ambassadeurs Erasmus+ de la citoyenneté.



En 2021, les membres du Cercle Erasmus seront renouvelés pour accompagner l'Agence et le nouveau programme pour la période 2021-2027. L'arrivée de nouvelles personnalités au sein du Cercle permettra d'intégrer les différentes facettes et priorités d'un programme plus inclusif, plus numérique et plus éco-responsable.

## LES MEMBRES DU CERCLE ERASMUS 2012-2020 :

► **Jean ARTHUIS**, ancien ministre, ancien président de la Commission des Budgets au Parlement européen

► **Baudouin BAUDRU**, chef de la Représentation en France de la Commission européenne

► **Jean-Pascal BONHOTAL**, secrétaire général de l'Agence universitaire de la francophonie

► **Laure COUDRET-LAUT**, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation

► **Isabelle COUSTET**, chef du Bureau d'information en France du Parlement européen

► **Christiane DEMONTES**, présidente de la FREREF, ancienne vice-présidente du Sénat

► **Sonia DUBOURG-LAVROFF**, IGÉSR, experte à la Commission nationale française pour l'Unesco, ancienne directrice de l'Agence Erasmus+ France

► **Antoine GOBERT**, conseiller municipal de Tours, chargé de projet auprès du Défenseur des droits et ancien directeur de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation

► **Marcel GRIGNARD**, président de Confrontations Europe

► **Torben KORNBECH RASMUSSEN**, ancien Directeur général de l'Éducation (Danemark)

► **Catherine LALUMIÈRE**, ancienne ministre, présidente de la Maison de l'Europe de Paris

► **Alain LAMASSOURE**, ancien ministre, ancien député européen

► **David LOPEZ**, élu à la Ligue de l'Enseignement, ancien directeur Europe de la Ligue

► **Xavier NORTH**, inspecteur général des Affaires culturelles, du ministère de la Culture et de la Communication

► **Julien PÉA**, ambassadeur Erasmus en France, directeur de la Maison de l'Europe en Bourgogne Franche-Comté

► **Yannick PROST**, conseiller du Haut-commissaire à l'engagement civique, enseignant à Sciences Po Paris

► **Odile QUINTIN**, présidente du Cercle Erasmus (jusqu'en 2020), ancienne directrice générale Éducation, Audiovisuel et Culture à la Commission européenne (2006-2010), professeur associé à l'ESCP - Europe

► **Régis RITZ**, professeur émérite, ancien président de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, membre du Conseil européen des langues

► **Jean RUSSO**, ancien délégué général d'Erasmus Student Network France



## PARTIE 2

# STRATÉGIE





# RENFORCER LA DIMENSION INTERNATIONALE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le programme Erasmus+ ne s'arrête pas aux frontières de l'Union européenne. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, il soutient des projets de mobilité et de partenariat entre l'Europe et le reste du monde. L'objectif est de renforcer l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur européens, de contribuer au développement durable des pays tiers et de favoriser la compréhension entre les peuples.

Cette dimension internationale du programme est financée par les cinq instruments de la politique étrangère de l'Union européenne : instrument d'aide de pré-adhésion, instrument européen de voisinage, instrument de coopération au développement, fonds européen de développement, instrument de partenariat. Les actions d'Erasmus+ concernées sont les suivantes : mobilité internationale de crédits, renforcement des capacités, masters conjoints Erasmus Mundus et les activités Jean Monnet. Les projets de partenariats et d'alliances de la connaissance donnent également la possibilité d'intégrer des organisations issues de pays partenaires, à condition qu'elles apportent une valeur ajoutée au projet.

Le recueil de projets enseignement supérieur et coopérations internationales, publié cette année<sup>1</sup>, montre comment les établissements

d'enseignement supérieur s'appuient sur une large variété d'opportunités Erasmus+ au bénéfice de leurs stratégies d'internationalisation. À travers treize exemples, le recueil illustre la diversité des activités Erasmus+ qu'un établissement d'enseignement supérieur peut mener avec le reste du monde, en tant que coordonnateur ou partenaire, et les combinaisons possibles entre les différentes actions Erasmus+ et entre les programmes européens (Erasmus+, Horizon 2020).

En 2020, les établissements d'enseignement supérieur français sont toujours très présents dans ces actions internationales. La France conserve sa position de leader pour les masters conjoints Erasmus Mundus (cf. page 67). Concernant l'action renforcement des capacités, la France est présente dans environ 21 % des projets sélectionnés ; on constate une augmentation du nombre de projets sélectionnés impliquant au moins un établissement français avec les pays du voisinage du Sud et de l'Est, ainsi que l'Afrique du Sud. Les établissements français confirment aussi leur intérêt pour les activités Jean Monnet avec un nombre de candidatures qui a doublé entre 2014 et 2020 (13 candidatures en 2014, 28 en 2020), mais restent toutefois peu nombreuses en comparaison de l'Italie (150 candidatures en 2020). Pour l'action mobilité internationale de crédits, la



<sup>1</sup> - <https://agence.erasmusplus.fr/publications/recueil-de-projets-enseignement-superieur-et-cooperations-internationales>



France se place à nouveau en première position avec 216 candidatures reçues, devant l'Allemagne (159 candidatures) et la Pologne (137) ; un quart des mobilités demandées est financé, ce qui correspond majoritairement à des mobilités entrantes d'études.

Globalement, pour ces actions, les établissements français sont moins présents dans les Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord) et les régions du Partenariat oriental (Ukraine, Azerbaïdjan, Géorgie et Arménie). La Commission européenne a annoncé, pour ces deux régions, de nouveaux investissements notamment dans l'éducation, préfigurant ainsi des perspectives renforcées de coopération universitaire et d'augmentation de mobilités vers ces régions.

Pour répondre à ces objectifs, des actions spécifiques de promotion ont été menées, parmi lesquelles la promotion des #ErasmusDays en direction des bureaux Erasmus, des postes diplomatiques et des porteurs de projets de ces deux régions, aboutissant à l'organisation de 225 événements. Citons également la participation aux deux ateliers dédiés à ces régions lors des Rencontres universitaires Campus France de novembre qui ont réuni plus de 100 participants. Une session d'information auprès de 40 établissements français et albanais a aussi été organisée en novembre avec le bureau Erasmus+ albanais et l'Ambassade de France en Albanie.

Plus largement, pour maintenir le développement du programme Erasmus+ 2021-2027 à l'international, l'Agence a présenté les objectifs et les possibilités offertes par Erasmus+ au réseau de la diplomatie scientifique et universitaire des pays de l'Union européenne et des pays de la politique de voisinage de l'Union européenne (Balkans, Partenariat oriental et Sud de la Méditerranée) ainsi qu'aux agents des espaces CampusFrance. À cette occasion, des actions concrètes ont été présentées sur lesquelles les ambassades vont pouvoir se positionner dès 2021 pour promouvoir une meilleure participation française au programme Erasmus+.

## FOCUS

### L'AGENCE ERASMUS+ FRANCE ET CAMPUS FRANCE



Les rencontres universitaires Campus France 2020 mettaient l'Europe à l'honneur du 16 au 18 novembre. Il était donc naturel que l'Agence Erasmus+ France s'associe à la construction de cette édition, d'autant plus à la veille du lancement du nouveau programme Erasmus+ 2021-2027. Après une intervention de la directrice de l'Agence à la cérémonie d'ouverture, les opportunités Erasmus + pour les mobilités et les coopérations internationales ont été présentées dans trois ateliers qui ont réuni plus de 300 personnes :

- ▶ Erasmus+ au service des stratégies des établissements d'enseignement supérieur français (bilan et perspectives) ;
- ▶ Balkans hors UE (Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord, Serbie) ;
- ▶ Partenariat oriental, quelle approche régionale pour capter les financements européens ?

# FAVORISER L'EMPLOYABILITÉ DES PUBLICS FRAGILES



L'agence Erasmus+ France / Éducation Formation conduit des actions en direction des publics et territoires prioritaires, afin d'amplifier le rôle du programme en faveur de la réussite éducative, de l'égalité des chances et de la diversité.

Un travail important est conduit auprès des acteurs du travail social et de l'économie sociale et solidaire. Un plan d'accompagnement en distanciel a été déployé en 2020 pour aider les futurs porteurs de projets à préparer leurs demandes de financements Erasmus+ : un webinar d'information, des sessions mensuelles de questions-réponses, des ateliers de formation et d'échanges de pratiques pour concrétiser une idée de projet et aborder l'écriture d'une candidature Erasmus+.

Des démarches institutionnelles, de promotion et de webmarketing ont permis de toucher ces réseaux et professionnels tournés vers les personnes éloignées de l'emploi, de la formation, en situation d'isolement ou de précarité. Ainsi en 2020, davantage de nouveaux porteurs de projets « éducation des adultes » ont déposé des candidatures et obtenu des financements Erasmus+ : 44 % de nouveaux organismes de l'économie sociale et solidaire pour les projets de mobilité et 48 nouveaux organismes dans les projets de partenariats. En outre, lors de l'appel à propositions complémentaire 2020 « partenariats pour la créativité et la culture » lancé en pleine crise sanitaire, les structures de l'éducation des adultes ont répondu massivement avec 61 projets déposés (31 % du total tous secteurs confondus). Depuis septembre 2020, l'Agence est partenaire nationale des Cités éducatives. Cette initiative nationale, coordonnée par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), vise à fédérer tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, afin de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie. L'Agence a participé au lancement des groupes pilotes thématiques qui rassemblent des acteurs de Cités éducatives volontaires.

44 %

DE NOUVEAUX ORGANISMES  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE  
POUR LES PROJETS DE MOBILITÉ



48

NOUVEAUX ORGANISMES  
DANS LES PROJETS DE PARTENARIATS

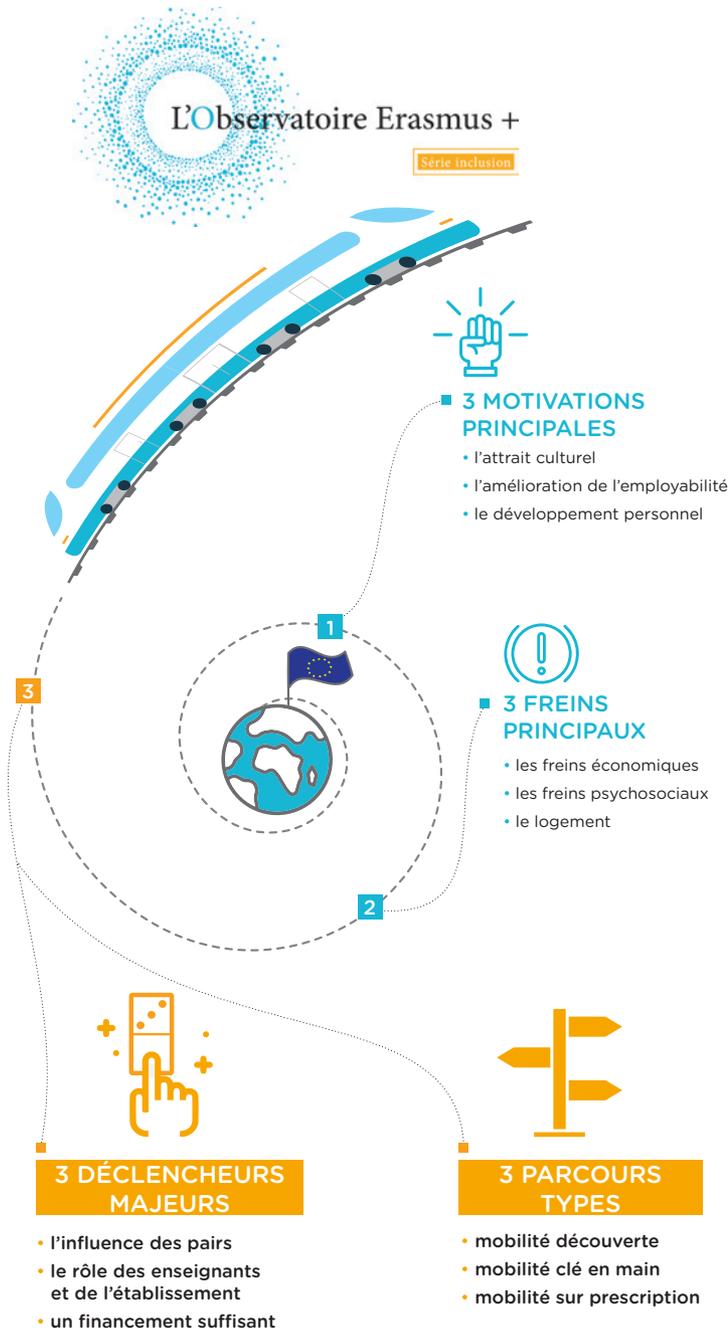




Près de 20 collèges labellisés Cités éducatives participent déjà activement au programme Erasmus +. Ces établissements ont obtenu des financements pour des projets de mobilité des personnels éducatifs (formation et stage d'observation dans des établissements scolaires à l'étranger) et des projets de partenariats entre établissements scolaires. Les thématiques abordées dans ces projets Erasmus + sont très variées : lutte contre les stéréotypes de genre, promotion de la diversité et du vivre-ensemble, intégration des élèves allophones, bonnes pratiques alimentaires et sensibilisation au développement durable.

En 2020, l'Agence a lancé une série Inclusion des Notes de l'Observatoire Erasmus+. Elle apporte différents éclairages sur les publics ayant moins d'opportunités : leurs profils, leur participation au programme et les impacts observables, notamment sur l'employabilité. Le premier opus de cette série est consacré aux motivations, freins et déclencheurs de la mobilité chez les publics fragiles (Note de l'Observatoire n° 13)<sup>1</sup>.

Cette étude a montré que l'amélioration de l'employabilité figure au premier plan des motivations pour partir afin d'améliorer son profil (CV) et développer des contacts académiques et/ou professionnels utiles pour l'avenir. Tous les apprenants interrogés témoignent de l'amélioration de leurs compétences transversales (capacités relationnelles, autonomie, ouverture d'esprit, adaptabilité) et les apprenants ayant réalisé un stage en entreprise mentionnent également l'acquisition de compétences techniques.



<sup>1</sup> - <https://agence.erasmusplus.fr/publications/observatoire-erasmus-13-les-declencheurs-de-la-mobilite-chez-les-publics-vulnerables>

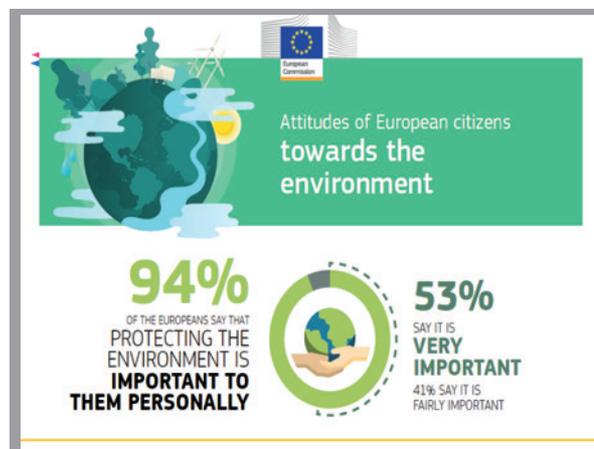
# PROMOUVOIR DES PROJETS DE QUALITÉ

## Promotion des opportunités du programme et de la qualité des projets

Malgré un contexte marqué par l'arrêt des actions de promotion en présentiel à partir de mars 2020 du fait du Covid-19, l'Agence a rapidement réagi en proposant aux réseaux et organismes partenaires des interventions et des sessions de questions/réponses à distance pour les candidats. Les résultats sur les candidatures pour les partenariats Erasmus+ en mars, puis pour l'appel supplémentaire de l'automne, sont très encourageants (cf. partie 3). Cette appétence des acteurs s'est retrouvée d'une part pour la nouvelle action d'accréditation permettant un accès simplifié aux financements de la mobilité dans les secteurs scolaire, éducation des adultes et formation professionnelle, et, d'autre part, pour le renouvellement de la charte Erasmus+ des établissements d'enseignement supérieur. Enfin, un parcours spécial d'accompagnement à la candidature a été conçu pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'action sociale afin de les aider à se positionner sur Erasmus+ Éducation des adultes.

Les journées d'information Erasmus+ enseignement supérieur, les 29 juin et 30 juin, ont rassemblé plus de 1 500 personnes issues de l'enseignement supérieur français dans toute sa diversité : universités, écoles, instituts, lycées avec STS, CFA du supérieur, etc. Les premiers éléments du programme Erasmus+ 2021-2027 et des focus thématiques ont été présentés pour se préparer aux enjeux qualitatifs de ce nouveau programme : *Cas de force majeure Covid-19 : mode d'emploi* ; *Initiative carte étudiante européenne* ; *la mobilité hybride : une nouvelle opportunité* ; *le nouvel Erasmus+ et la transition environnementale*.

À la demande des membres du réseau des développeurs et des partenaires engagés dans la mise en œuvre d'Erasmus+, plus de 68 interventions



ont été organisées pour informer des candidats potentiels, des professionnels de l'éducation, mais aussi des jeunes et leurs familles. Notons quelques actions ciblées au profit des acteurs de la culture en région Sud PACA, des rectrices et des recteurs, avec les DRAREIC/DAREIC, des référents mobilité des régions de France, des professionnels de l'Association régionale des missions locales, des réseaux des Chambres de métiers et d'artisanat, des établissements de l'enseignement catholique, de la Conférence des grandes écoles, de Cités éducatives, des Campus des métiers et des qualifications, du réseau Eurodesk, de la Ligue de l'enseignement, du Salon virtuel de l'étudiant.

La collaboration avec le Bureau d'assistance national eTwinning a permis de développer la création

d'une auto-formation en ligne portant sur l'utilisation des outils numériques et des

fonctionnalités collaboratives de la plateforme eTwinning dans le cadre d'un projet Erasmus+. Dans ce contexte particulier de crise sanitaire, qui agit comme un accélérateur de transformation numérique des modèles éducatifs, cette formation explique comment articuler les mobilités Erasmus+ d'élèves avec des activités à distance. En 2020, si les mobilités d'élèves ont été majoritairement

annulées, suspendues ou reportées, de nombreux porteurs de projets Erasmus+ se sont emparés de la plateforme eTwinning pour maintenir le contact avec leurs établissements partenaires et organiser des activités à distance pour leurs élèves.

Enfin, une infographie sur les synergies avec les dispositifs Erasmus+ (EPALE, ECVET, eTwinning, AEFA, Europass et Euroguidance) a été réalisée pour que les candidats et porteurs de projets puissent exploiter au mieux ces outils au service des publics bénéficiaires et des politiques publiques de l'emploi et de l'éducation.

### Organisation des appels à projets et accompagnement des porteurs

En raison du contexte sanitaire lié à la pandémie, l'Agence a dû s'adapter rapidement pour mener entièrement à distance l'ensemble des campagnes d'évaluation des projets. Le dispositif s'est appuyé sur plusieurs leviers pour garantir des évaluations de qualité : notamment, des modules de formation en ligne et un renforcement du rôle des experts référents, chargés de suivre un groupe d'évaluateurs.

Outre l'organisation de l'évaluation des candidatures de l'appel à propositions 2020, l'Agence a piloté les évaluations de deux appels supplémentaires (cf. partie 3) :

- un appel supplémentaire lancé par la Commission européenne à l'automne 2020 à hauteur de 15 millions d'euros pour des projets de partenariat sur l'éducation numérique et sur la créativité culturelle et artistique ;
- les accréditations pour la mobilité 2021-2027 des secteurs scolaire, formation professionnelle et éducation des adultes.

Le tableau ci-après présente la répartition des évaluateurs et experts référents en fonction des différents appels à propositions de l'année.

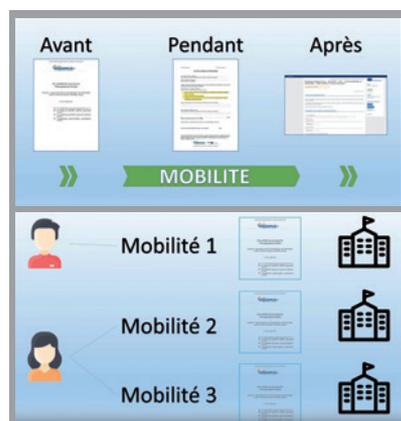
APPELS À PROPOSITIONS	NOMBRE D'ÉVALUATEURS	NOMBRE D'EXPERTS RÉFÉRENTS
Erasmus+ AP2020	287	51
Appel complémentaire partenariats	50	9
Accréditations	99	17
<b>TOTAL</b>	<b>436</b>	<b>77</b>

Pendant la période de confinement, l'Agence a mis en place à partir des instructions de la Commission européenne des mesures d'accompagnement pour les porteurs de projets en cours :

- un allongement de la durée des contrats 2018 et 2019 pour les projets de mobilité et de partenariat ;
- un accompagnement spécifique pour faciliter la prise en charge des activités et mobilités interrompues ou annulées grâce à l'activation de la clause de force majeure des conventions de subvention.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020, les apprenants Erasmus+ peuvent participer à des mobilités hybrides. Celles-ci associent une période d'activités virtuelles, comme l'apprentissage à distance organisé par l'établissement d'accueil, avec une période obligatoire de mobilité physique à l'étranger. Ces dispositions concernent également les personnels et les activités menées au sein des projets de partenariats.

Durant le dernier trimestre 2020, des ateliers de lancement sous format numérique ont été proposés aux porteurs de projets avec des vidéos pédagogiques et des documents d'appui, afin que les bénéficiaires disposent des informations essentielles pour bien démarrer leur projet. Des temps de réunions à distance avec les porteurs de projets ont été programmés pour répondre en direct aux questions des nouveaux bénéficiaires.



Ces dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets se concentrent également sur la qualité des candidatures et l'éligibilité des projets au programme. En 2020, le taux d'éligibilité se situe toujours autour de 99 %, à un niveau très satisfaisant. L'accent est aussi mis sur l'accompagnement à la rédaction des rapports (intermédiaires et finaux) et sur la remontée d'informations en lien avec l'impact des projets sur les organismes et les publics cibles. L'Agence met à disposition des bénéficiaires des guides d'aide à la rédaction et à la soumission des rapports finaux. Malgré un impact fort sur le calendrier de réalisation des contrôles par l'Agence du fait de la crise sanitaire (fermeture complète des organismes lors du 1er confinement), la clôture des projets a été assurée tout comme la réalisation des visites de contrôle et audits en distanciel pour la plupart.

### Contrôles et recommandations pour améliorer la performance financière

L'Agence a mis en place et fait évoluer les différentes mesures facilitant une meilleure maîtrise des règles financières par les porteurs de projets comme des actions ciblées issues des retours d'expériences des campagnes de traitement des rapports finaux. Les différents contrôles réalisés auprès de ces porteurs couvrent deux champs complémentaires : la vérification de la bonne utilisation des fonds en respect de la réglementation du programme Erasmus+, mais aussi un accompagnement spécifique des porteurs via la déclinaison de recommandations de gestion.

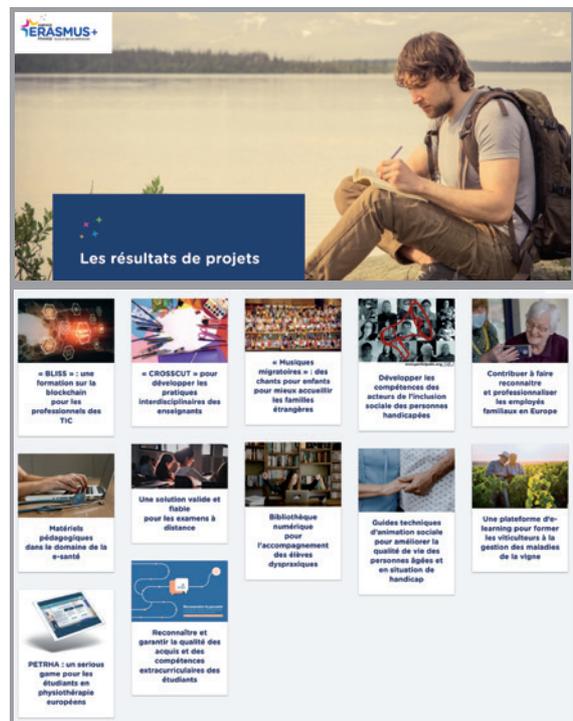
Il ressort de l'ensemble de ces contrôles de projets que le taux de correction financière tout comme le taux d'utilisation des fonds européens s'améliorent d'une convention à une autre :

- le taux de correction, fixé à 2 % maximum par la Commission européenne toutes actions confondues, se situe désormais à environ 1 % ;
- le taux d'utilisation des subventions après clôture des projets se situe désormais aux alentours de 94 %.

### Qualité des projets à l'évaluation finale

La crise sanitaire actuelle a empêché le bon déroulement des activités prévues et freiné leur mise en œuvre. Aussi l'Agence a-t-elle porté une attention particulière à l'évaluation qualitative des rapports finaux en considérant que les modalités classiques de réalisation des projets, des activités et des résultats ont été réajustées au regard du contexte.

Il ressort de manière générale que les bénéficiaires des fonds européens ont à cœur de mener les projets à leur terme, dans des conditions parfois complexes, en faisant preuve de réactivité et d'innovation. Dans ce contexte difficile, l'Agence n'a pas relevé de baisse du niveau de qualité des projets, certains présentant même une haute valeur ajoutée et un fort impact systémique.



Retrouvez la galerie de projets sur : <https://agence.erasmusplus.fr/galerie-de-projets/les-projets-erasmus>

En moyenne, un projet sur dix se voit attribuer le label « Bonne pratique » en raison du haut niveau de qualité en termes de mise en œuvre, de résultats produits et d'impacts. À l'inverse, la proportion de projets dont la subvention est réduite faute de qualité suffisante n'atteint pas 1 %.

**PROJET de MOBILITÉ**

**Un passeport pour de nouvelles représentations**

**L'ENJEU**  
Physiques ou psychiques, les addictions sont de plus en plus sévères et multiples. Elles nécessitent de nouvelles approches, transversales, des soins comme de l'accompagnement des patients et de leurs proches.

**LE PROJET**  
« Formation par le voyage dans le champ de l'addictologie »

**TITRE PROJET**  
« Formation par le voyage dans le champ de l'addictologie »

**PORTEUR :**  
Active en Nouvelle-Aquitaine, CEID-Addictions emploie 10 salariés. L'association dispose de 10 centres où sont suivis 7 000 patients dépendants de substances psychotropes ou de comportements addictifs (jeux, alimentation). Fondée en 1972, CEID-Addictions est financée par l'Assurance maladie, sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé. [www.ceid-addic.com](http://www.ceid-addic.com)

**DURÉE DU PROJET :**  
24 mois (juin 2015 - mai 2017)

**SUBVENTIONS EUROPÉENNES :**  
39 000 €

**PARTENAIRES :**

- Belgique (Oxiris, La Néa, Hautes Fagnes et Thiel)
- Bulgarie (Goldmarco)
- Espagne (Energy Control)
- France (CEID-Addictions)
- Irlande (Rutland Centre)
- Italie (Graco CEIS-Formazione)
- Pologne (Dione)
- Royaume-Uni (Phoenix Futures)
- Suède (Societale Kommun Vuorehenhan Hissbruk)

Les Immersions vécues par ses salariés ont fait bouger les lignes de CEID-Addictions. Vingt d'entre eux (médecins, infirmiers, éducateurs, psychologues, agents, assistants de service social, responsables) sont partis observer en Europe la prise en charge des patients, les thérapies utilisées et les protocoles émergents. À leur retour, ils se sont forgés une nouvelle représentation du lien entre les personnes soignées et leur entourage, évoluant vers une approche plus globale, « systémique », de l'accompagnement thérapeutique.

**Une expérience renouvelée**  
CEID-Addictions pratique l'apprentissage par le voyage depuis 2012. Entre 2015 et 2016, les séjours d'immersion Erasmus+ ont duré en moyenne une semaine au sein des structures partenaires. Chaque séjour a permis d'approfondir un aspect précis : en Espagne, les méthodes de collecte et d'analyse des substances addictives ; en Bulgarie, le contexte d'origine des personnes venues s'installer en Aquitaine en effectuant des allers-retours entre les deux pays ; en Irlande, les addictions sans substances (sports addictifs au jeu ou à l'alimentation) ; au Royaume-Uni, les méthodes d'accompagnement en communautés ; en Belgique, l'accompagnement des familles des personnes dépendantes ; en Pologne, l'apprentissage par le voyage...  
« L'addictologie est une discipline transversale. Ces immersions dans d'autres pratiques et contextes professionnels ont renforcé les compétences et les méthodologies de nos collègues en psychoducation et en médecine. » témoignage Krassimira Totcheva, psychologue au sein de CEID-Addictions.

européennes, par exemple). Le site de l'Agence permet désormais un meilleur accès aux projets et à leurs résultats puisqu'une centaine de fiches rédigées ont été publiées et sont disponibles par secteur, action et thématique prioritaire<sup>1</sup>.

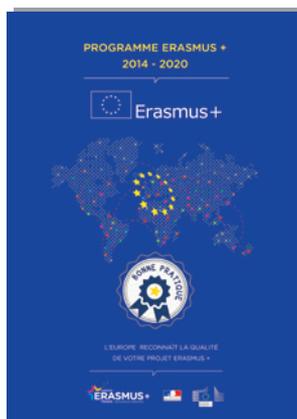
Notons aussi l'élaboration d'un recueil de projets intitulé *Acteurs et stratégies Erasmus+*, à paraître au premier semestre 2021 : 18 acteurs de divers secteurs (DAREIC, universités, associations, etc.) et répartis sur l'ensemble du territoire ont été interrogés sur leurs stratégies d'internationalisation. Cette sélection et cette étude au cas par cas interrogent les impacts systémiques ou le potentiel d'exploitation des projets pour une réutilisation par d'autres organismes. Les décideurs sectoriels et nationaux sont le public attendu de ce recueil afin que se développent de véritables stratégies d'internationalisation grâce aux différents leviers et outils du programme Erasmus+.

2020 a été aussi l'occasion d'une internationalisation forte de la manifestation des #ErasmusDays, initiée en 2017 et coordonnée depuis l'Agence. Étendue à 84 pays cette année dans un contexte de pandémie, la valorisation des projets a été réalisée sous forme hybride ou distancielle par les acteurs à travers plus de 5 000 actions (cf. [www.erasmusdays.eu](http://www.erasmusdays.eu))<sup>2</sup>. Leur médiatisation a permis de sensibiliser des dizaines de milliers de professionnels et de décideurs, de jeunes et de parents dans le monde<sup>2</sup>.

## Stratégie et actions de valorisation des projets de l'Agence

L'augmentation forte du budget Erasmus+ pour la prochaine période 2021-2027 implique de valoriser les réalisations des projets Erasmus+. Il s'agit plus encore de susciter l'appétence de nouveaux candidats, de diffuser les bonnes pratiques et de répondre aux attentes de la Commission européenne concernant la diffusion, l'exploitation et la transférabilité des résultats du programme. Ainsi, trois axes sont travaillés dans le cadre d'une nouvelle stratégie construite fin 2019 : le repérage et la valorisation des projets de qualité, l'accompagnement des porteurs pour une meilleure valorisation des projets et le transfert d'innovation des projets.

Toute l'année 2020, un repérage qualitatif a été conduit pour nourrir les actions d'information et de communication de l'Agence : lettre mensuelle, journées professionnelles (*Erasmus goes digital*, journée dédiée aux consortia, eTwinning, etc.), sollicitation des partenaires et médias. Une veille sur les projets dont les thématiques ou les enjeux sont prioritaires a été conduite (universités



Dans ce contexte, 625 plaques « Bonne pratique Erasmus+ » ont été adressées aux porteurs dont le projet s'est vu attribuer le label dans la période 2014 à juin 2020.

La valorisation de la qualité des projets est aussi un moyen de reconnaissance de l'engagement des acteurs ainsi qu'une source d'opportunités pour de nouveaux projets à construire avec des partenaires plus visibles dans les territoires et à travers le monde.

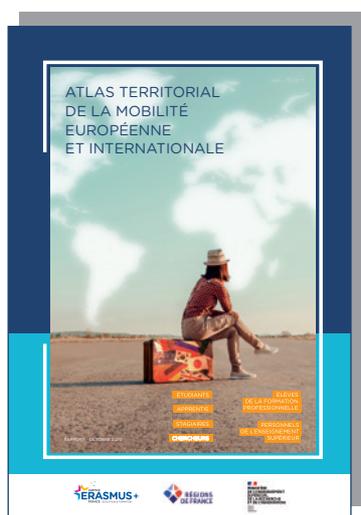
<sup>1</sup> - <https://agence.erasmusplus.fr/galerie-de-projets/les-projets-erasmus> <sup>2</sup> - [https://www.erasmusdays.eu/news\\_mp/erasmusdays-2020-coverage-and-impact](https://www.erasmusdays.eu/news_mp/erasmusdays-2020-coverage-and-impact)

# MOBILISER LES INSTITUTIONS ET LES ENTREPRISES DANS LES TERRITOIRES

## Les acteurs territoriaux dans la gouvernance de l'Agence

Le Groupement d'intérêt public (GIP) Agence Erasmus+ France / Éducation Formation a pour objectif principal de promouvoir et mettre en œuvre des programmes et dispositifs européens relatifs à l'éducation et à la formation professionnelle initiale et continue sur l'ensemble du territoire national, notamment dans le champ de la réduction des inégalités sociales et territoriales. La gouvernance du GIP a été élargie en 2020 pour renforcer cette stratégie de mobilisation des acteurs dans les territoires, en étoffant le collège des représentants des collectivités territoriales grâce à l'adhésion de Régions de France, de la Région Centre-Val de Loire et de l'Association des villes universitaires de France.

Cette dynamique institutionnelle a notamment permis de réaliser l'*Atlas territorial de la mobilité européenne et internationale*<sup>1</sup> : publié avec Régions de France et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ce rapport dresse un panorama de la mobilité internationale des étudiants, des chercheurs, des personnels de l'enseignement supérieur et des élèves de la formation professionnelle, français ou accueillis en France. En plus de consolider des données nationales, il offre un focus sur chacune des 18 régions métropolitaines et d'Outre-mer.



## Évolution du réseau national des développeurs au profit des territoires

En 2020, 67 nouveaux développeurs ont rejoint le réseau qui compte désormais 889 membres. Leurs parcours de formation ont été mis à jour sur la nouvelle accréditation Erasmus+ pour les projets de mobilité enseignement scolaire, formation professionnelle et éducation des adultes, ainsi que la nouvelle charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur.

Afin d'accompagner la montée en puissance et les besoins des territoires pour le nouveau programme 2021-2027, l'Agence a fait réaliser une étude prospective sur les scénarios d'évolution du réseau des développeurs Erasmus+. L'étude a confirmé l'importance des relais de proximité et la nécessité pour l'Agence de renforcer son accompagnement des appuis locaux pour offrir aux candidats un maillage territorial étendu. Ce nouveau réseau sera progressivement déployé à partir de 2021.

## Actions au profit des têtes de réseaux sectoriels et territoriaux

L'Agence est venue en appui des réseaux dans les territoires auprès des Comités régionaux de la mobilité (COREMOB). Elle a été associée aux travaux des COREMOB des régions Bretagne et Sud PACA. Pour promouvoir les opportunités Erasmus+, en association avec l'agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport, l'Agence est intervenue lors de réunions d'information à distance organisées par les acteurs des COREMOB, Grand Est, Bretagne, Sud PACA et Nouvelle-Aquitaine.

L'Agence Erasmus+ est intervenue le 16 janvier 2020 auprès d'une centaine d'enseignants référents pour l'Action européenne et internationale (ERAEI) de l'académie de Versailles. L'atelier a permis l'appropriation des enjeux et modalités d'accès et de financement pour les actions de mobilité et de partenariat des secteurs scolaire et formation

<sup>1</sup> - <https://agence.erasmusplus.fr/2020/11/09/la-mobilite-internationale-decortiquee-region-par-region>

professionnelle. Un second temps, animé par une ambassadrice eTwinning, était consacré aux facteurs clés de réussite de diffusion et de valorisation de l'impact de projets Erasmus+ et eTwinning.

Dans la perspective du nouveau programme 2021-2027, la Collectivité de Corse a souhaité rassembler le 27 mai 2020 tous les acteurs insulaires concernés par la mobilité internationale des jeunes. Lycées, collèges, CFA, structures d'insertion, jeunesse et culture se sont retrouvés dans le cadre d'un webinaire intitulé « Mobilité internationale des jeunes Corses, un investissement pour l'avenir », l'occasion également d'identifier de nouvelles personnes ressources pour rejoindre le réseau des développeurs Erasmus+ en Corse.

À l'initiative de la DAREIC de l'académie de Créteil, l'Agence a conçu et animé les 29 et 30 septembre 2020 une session de formation de formateurs pour 25 participants. Les personnels du rectorat et les enseignants référents à l'international dans les établissements ont pu travailler sur les possibilités du programme pour tout type d'établissement du second degré (collèges, lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels). L'Agence et le rectorat s'appuient sur ces formateurs pour faire émerger davantage de projets sur l'académie.



### Ancrage territorial grâce à l'enseignement agricole

Un plan d'actions a été déployé en appui du ministère en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation auprès de ses établissements d'enseignement : réunion avec des directrices et directeurs des relations internationales de

l'enseignement supérieur agricole ; intervention auprès du réseau Afrique sur l'ouverture internationale ; formation délivrée à l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole ; webinaire avec AgroSup Dijon sur l'accréditation auprès des CFA ; remise des prix Moveagri (plateforme de partage d'expériences en Europe

et à l'international, des jeunes de l'enseignement agricole) ; formation des enseignants des régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire ; évènements dans le cadre des #ErasmusDays.

Un bilan Erasmus+ 2014-2020 de l'enseignement agricole a été réalisé et illustré par des exemples de projets<sup>2</sup>.

### Actions en faveur de la mobilisation des entreprises dans les territoires

Un nombre significatif d'entreprises françaises mobilisées sur le programme Erasmus+



Le programme Erasmus+ est ouvert au monde économique et aux entreprises pour répondre à leurs besoins en termes de compétences et favoriser l'insertion professionnelle. Ainsi, près de 4 500 entreprises françaises ont accueilli des stagiaires Erasmus+ européens depuis 2018<sup>3</sup>.

Les stages en entreprise à l'étranger ont connu un succès grandissant, passant de 18 744 mobilités de stages sur l'année scolaire 2014-2015 à 40 138 sur l'année scolaire 2018-2019 ; ils représentent désormais près de la moitié des mobilités (40 %).

Concernant l'année 2020, la priorité a été donnée aux pôles de compétitivité qui constituent une porte d'entrée stratégique pour positionner Erasmus+ auprès d'organisations qui regroupent des entreprises, centres de formation et de recherche présents dans les territoires. Les interactions avec l'Association nationale France Clusters ont ainsi permis de concevoir une formation à destination de ces structures qui drainent un nombre important d'acteurs diversifiés en lien avec le monde de l'entreprise. Cette formation sera mise en œuvre courant 2021.

2 - <https://agence.erasmusplus.fr/publications/bilan-2014-2020-erasmus-pour-lenseignement-agricole>

3 - <https://agence.erasmusplus.fr/publications/observatoire-erasmus-15-la-participation-des-entreprises-au-programme-erasmus-motivations-et-apports>

# PRÉSERVER UNE IMAGE POSITIVE DU PROGRAMME

Surgissement d'une pandémie mondiale et inquiétudes liées au Brexit, mais aussi année de bilan et de projection pour une programmation 2021-2027 très ambitieuse pour l'Espace européen de l'éducation : le contexte et les événements de cette dernière année de la programmation 2014-2020 auront nécessité de nombreuses actions d'information auprès des citoyens, des professionnels et des décideurs de l'éducation et de la formation.

Dès mars 2020, il a fallu être au plus près des acteurs et des apprenants qui, partout, étaient dans l'interrogation quant à leurs projets et leurs perspectives. Les sites de l'Agence ont permis cet accompagnement, en continu et selon les informations des ministères français et des services de la Commission européenne :

- le site grand public (<https://generation.erasmusplus.fr>) a relayé les consignes sanitaires et de sécurité, et a valorisé les initiatives des établissements et des acteurs comme ESN, le réseau des Missions locales ou celui de l'enseignement agricole<sup>1</sup> ;
- le site dédié aux professionnels (<https://agence.erasmusplus.fr>) et sa lettre (9 éditions) ont donné des informations sur le contexte, les solutions offertes, les appels à projets et plus généralement les actualités et événements de l'Agence<sup>2</sup> ;
- le site des candidats et des porteurs de projets (<https://www.erasmusplus.fr/penelope>) a permis aux structures de préparer une candidature à l'un des trois appels à propositions publiés en 2020 ou de s'informer sur la procédure relative aux cas de force majeure<sup>3</sup>.

Ces enjeux ont également été traités à travers une dizaine de vidéos accessibles sur notre chaîne YouTube<sup>4</sup> ainsi que grâce à la presse. Depuis avril, les demandes presse se sont multipliées au sujet de l'impact du Covid sur les mobilités Erasmus+ : nos messages ont notamment été repris dans



*L'Express, La Croix, Le Monde, Le Figaro, Le JDD, Les Échos*, sur BFM, dans *Le Parisien* et *L'Étudiant*. Au total, plus de 2 100 retombées presse ont couvert l'actualité du programme pour un équivalent d'achat d'espace publicitaire de 14,4 millions d'euros (source Kantar Media).

Les partenariats médias (*La Croix, Les Échos Start, Phosphore, Toute l'Europe, Centre Inffo*) ont été élargis avec *20 Minutes, France Info, Euractiv, France 5, Arte*. Particulièrement actifs à l'occasion des #ErasmusDays, ils ont contribué à générer au total plus de 300 retombées dans les médias français. Ces partenariats ont permis d'appuyer la stratégie de référencement du nouveau site de l'Agence (<https://agence.erasmusplus.fr>) et de communiquer la carte des établissements Erasmus+ dans le cadre de Parcoursup. À noter, des prises de parole avec des partenaires institutionnels dans le monde de la culture à l'occasion du Fipadoc et d'ArteKino dont l'Agence est partenaire, ou encore lors du Salon international de l'agriculture

1 - <https://generation.erasmusplus.fr/coronavirus-ca-se-passe-comment-la-mobilite-erasmus>

2 - <https://agence.erasmusplus.fr/2020/07/27/accréditation-erasmus-un-sesame-pour-la-mobilite>

3 - <https://www.erasmusplus.fr/penelope/info-covid-19.php>

4 - [https://www.youtube.com/watch?v=GBF\\_NkIJYJM](https://www.youtube.com/watch?v=GBF_NkIJYJM)

et du Congrès de Régions de France avec la publication de l'*Atlas territorial de la mobilité*. Enfin, les résultats d'Erasmus+ pour l'emploi et les compétences ont été diffusés dans le dossier spécial de *La Croix Erasmus+*, révéler les talents puis à l'occasion du lancement du nouvel Europass.

Il faut souligner la montée en puissance des actions numériques et de webmarketing pour servir les objectifs quantitatifs et qualitatifs du programme. Le nouveau site de l'Agence, lancé en 2020, est un outil conçu selon des parcours de visite et une approche servicielle : médiathèque et bases de données sur l'offre de la mobilité, galeries de projets et recueils à se constituer, lettre pour accompagner les professionnels dans une démarche de projet<sup>1</sup>. Les nombreuses campagnes d'emailing et les campagnes d'acquisition sur les réseaux sociaux confirment leur pertinence : cette stratégie permet de toucher de nouveaux publics pour les orienter vers un dispositif d'information et de promotion dédié. Ainsi, la campagne Éducation des adultes a permis de cibler des acteurs de l'action sociale et de l'économie sociale et solidaire : sur les 590 000 personnes ciblées via Facebook et LinkedIn, plus de 21 000 se sont dirigées vers la page dédiée et plus de 130 ont participé aux webinaires pour monter des projets.

La stratégie de valorisation des projets Erasmus+ a été également un axe fort au service de l'image du programme avec de nombreux projets publiés sur le site de l'Agence et dans les médias<sup>2</sup>, des vidéos réalisées dans le cadre des #ErasmusDays<sup>3</sup> et de très nombreux repérages de projets pour les actions institutionnelles et éditoriales (*Atlas de la mobilité*, bilans...). Cette stratégie sera poursuivie en 2021 avec l'objectif de valoriser plus encore les projets de qualité et d'accompagner les organisations dans la valorisation et la diffusion des impacts de leurs projets. Il faut aussi mentionner l'adaptation



et l'essor mondial des #ErasmusDays avec plus de 5 000 projets dans 84 pays.

La pandémie a bien évidemment impacté l'organisation et la tenue des rendez-vous habituels de l'Agence. À titre d'exemple, la conférence annuelle, initialement prévue en juin, a été reportée au mois de janvier 2021, en ligne<sup>4</sup>. Intitulée *Erasmus + : bilan et perspectives*, cette manifestation faisant également intervenir l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport a servi de trait d'union entre les programmes Erasmus+ 2014-2020 et 2021-2027. Le dispositif, qui se rapprochait de celui d'une émission télévisée, a rassemblé plus de 2 200 personnes les 14 et 18 janvier 2020 ; des réponses ont été apportées aux quelque 500 questions sectorielles posées par les acteurs.

L'ensemble des événements de l'année est consultable en pages 6 et 7 du rapport et sur notre chaîne YouTube.



1 - <https://agence.erasmusplus.fr/newsletter>

2 - <https://agence.erasmusplus.fr/projets/les-sciences-sinvitent-a-ecole-maternelle>

3 - <https://www.youtube.com/watch?v=v0IHwPvyRvo>

4 - <https://www.youtube.com/watch?v=8epoXm8x9sq&feature=youtu.be>

# PARTIE 3

## RÉSULTATS 2020





Les résultats qui suivent sont ceux des appels à propositions 2020. Ils ne doivent pas être lus comme les résultats des mobilités réalisées au cours d'une année 2020 marquée par la crise sanitaire du Covid-19 : ils portent sur les candidatures et témoignent de l'appétence des porteurs de projets Erasmus+ à participer aux appels à propositions tout au long de l'année.

Il est également à rappeler que la Commission européenne a validé, en juillet 2020, un appel à propositions complémentaire pour l'action 2 des partenariats stratégiques sur la créativité et le numérique.

L'appel à candidatures sur les accréditations pour l'enseignement scolaire, l'enseignement et la formation professionnels, et l'éducation des adultes dans la perspective du nouveau programme Erasmus+ 2021-2027 a également été conduit entre mai et octobre 2020.



Les données 2020 tiennent compte de la demande financière des 2 appels des partenariats pour 2020.

L'enveloppe disponible 2020 tient compte de la péréquation entre les pays du programme effectuée par la Commission européenne sur les échanges scolaires Erasmus+.

# SYNTHÈSE

## LES CANDIDATURES

2020	
MOBILITÉ	
Enseignement scolaire	367
Formation professionnelle	433
Éducation des adultes	41
Enseignement supérieur Europe	881
Enseignement supérieur International	216
Enseignement sup. accréditation consortium	10
<b>TOTAL MOBILITÉ</b>	<b>1 948</b>
PARTENARIATS (1 <sup>ER</sup> AP POUR 2020)	
Échanges scolaires	342
Enseignement scolaire	83
Formation professionnelle	123
Enseignement supérieur	60
Éducation des adultes	149
<b>TOTAL PARTENARIATS</b>	<b>757</b>
PARTENARIATS (2 <sup>ND</sup> AP POUR 2020)	
Enseignement scolaire	60
Formation professionnelle	49
Enseignement supérieur	28
Éducation des adultes	61
<b>TOTAL PARTENARIATS</b>	<b>198</b>
ACCRÉDITATIONS	
Accréditation scolaire	238
Accréditation enseignement et formation professionnels	341
Accréditation Éducation des adultes	44
<b>TOTAL ACCRÉDITATIONS</b>	<b>623</b>
<b>TOTAL ERASMUS+</b>	<b>3 526</b>



## LES ÉVALUATIONS EXTERNES

Le réseau des évaluateurs compte 497 membres.

Pour l'appel à propositions 2020 Erasmus+ mobilité et partenariats (période d'évaluation de mars à juin), l'Agence a mobilisé 338 évaluateurs (287 évaluateurs et 51 experts référents), soit 68 % du réseau pour évaluer 1 765 candidatures.

Pour l'appel à propositions des accréditations (période d'évaluation de novembre à décembre), 116 évaluateurs (99 évaluateurs et 17 experts référents) ont été sollicités pour évaluer 623 candidatures.

Pour le deuxième appel à propositions 2020 partenariats (période d'évaluation de novembre à décembre), 59 évaluateurs (50 évaluateurs et 9 experts référents) pour 198 candidatures.

Soit un total pour l'ensemble des évaluations des candidatures de ces appels 2020 de 513 évaluateurs (436 évaluateurs + 77 experts référents).

## ► L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Dans le contexte de crise sanitaire lié au Covid-19, la Commission européenne et l'Agence ont élaboré des réponses pour permettre aux bénéficiaires du programme Erasmus+ de faire face à une situation inédite et assurer la continuité de service.

Dès le début de la crise sanitaire, l'Agence a assuré un lien permanent avec son autorité de tutelle (DREIC), la cellule de crise interministérielle (IGÉSR en charge de l'Enseignement supérieur au sein de la cellule de crise du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) et avec les services

de la Commission européenne afin d'apporter des réponses actualisées aux candidats et aux bénéficiaires du programme, aux professionnels et au grand public. À travers ses sites Internet, par téléphone ou par courriel, l'Agence a pu apporter des conseils aux participants, indiquer les possibilités de rapatriement, valoriser des initiatives positives des acteurs dans ce contexte, mais aussi préparer les appels à propositions exceptionnels et porter assistance concernant les nouveautés réglementaires introduites en 2020 pour faire face à la crise.

## ► MESURES RELATIVES AU PROGRAMME ERASMUS+

Dès le début de la crise sanitaire au premier semestre 2020, la Commission européenne et l'ensemble des agences nationales ont apporté des réponses de court et moyen termes via des FAQ et des webinaires. La méthode de travail proposée par la Commission a permis d'apporter une réponse rapide et par étapes : d'abord fin mars 2020, puis durant l'été 2020 pour l'ensemble de la réglementation ajustée.

Agissant avec souplesse, la Commission a introduit différentes mesures :

- report de la date limite de dépôt des candidatures des projets de partenariat, initialement prévue le 24 mars 2020, au 23 avril 2020 ;

- extension de six mois de la durée des conventions de subvention se terminant au 31 août 2020 pour permettre aux bénéficiaires de décaler leur rapport final ;
- appel à propositions complémentaire pour les projets de partenariat sur les thématiques de la préparation à l'éducation numérique et de la créativité ;
- introduction des mobilités hybrides comme modalités de participation au programme Erasmus+ dès 2020 ;
- application de la clause de force majeure pour l'ensemble des participants au programme ayant subi des conséquences financières à la suite des mesures appliquées par les pays de l'Union européenne.

## ► L'APPLICATION DE LA CLAUSE DE FORCE MAJEURE

Les conventions de subventions signées entre l'Agence et les organismes bénéficiaires prévoient l'application de la clause de force majeure afin de prendre en compte les situations indépendantes de la volonté des parties signataires des conventions. Le recours à cette clause est rare en temps ordinaire.

Toutefois, l'ampleur de la crise a nécessité d'apporter une réponse à large spectre pour une vaste majorité de participants que la crise pandémique a pris par surprise. La Commission européenne a publié, à destination des agences nationales, un ensemble de principes et règles

générales sous-tendant l'application de la clause de force majeure en lien avec la crise sanitaire.

L'Agence a publié une documentation conforme à ces principes afin de permettre aux bénéficiaires de recenser les situations impactées et de faire valoir la force majeure.

Ce processus s'est appuyé sur une cellule spéciale « cas de force majeure Covid-19 » créée pour l'occasion afin de répondre au volume de demandes dans des délais adaptés.

Au total, 954 projets ont été concernés par ces déclarations de cas de force majeure pour un volume de 27 699 mobilités impactées.

## Résultats 2020



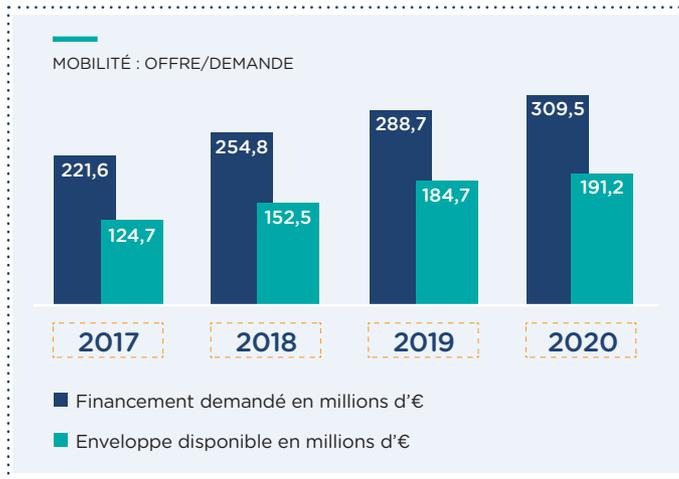
ENVELOPPE



DEMANDE FINANCIÈRE



ENVELOPPE



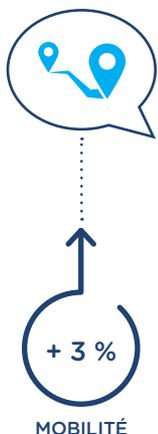
DEMANDE FINANCIÈRE



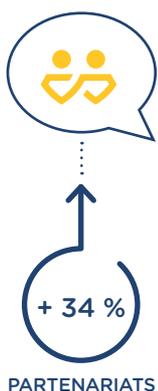
ENVELOPPE



DEMANDE FINANCIÈRE



MOBILITÉ : nombre de candidatures reçues	2019	2020	VARIATION 2019-2020
Enseignement scolaire	297	367	24 %
Formation professionnelle	473	433	-8 %
Formation professionnelle (demande de charte)	10	0	-
Éducation des adultes	35	41	17 %
Enseignement supérieur - Europe	859	881	3 %
Enseignement supérieur - International	212	216	2 %
Demande accréditation de consortium	16	10	-38 %
<b>Total</b>	<b>1 902</b>	<b>1 948</b>	<b>2 %</b>



PARTENARIATS : nombre de candidatures reçues	2019	2020	VARIATION 2019-2020
Échanges scolaires	308	342	11 %
Enseignement scolaire	33	83	152 %
Formation professionnelle	95	123	29 %
Enseignement supérieur	39	60	54 %
Éducation des adultes	89	149	67 %
<b>Total</b>	<b>564</b>	<b>757</b>	<b>34 %</b>

<b>TOTAL Erasmus+</b>	<b>2 466</b>	<b>2 705</b>	<b>10 %</b>
-----------------------	--------------	--------------	-------------

## LES MOBILITÉS DEMANDÉES ET FINANCÉES PAR SECTEUR ET PUBLICS

SECTEURS ÉDUCATIFS	Publics concernés par la mobilité	Mobilités demandées 2019	Mobilités demandées 2020	Mobilités accordées 2019	Mobilités accordées 2020
	<b>Total EFP</b>	<b>48 552</b>	<b>49 884</b>	<b>31 721</b>	<b>32 903</b>
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b> 	Lycéens pro, apprentis, stagiaires...	<b>36 344</b>	<b>36 909</b>	<b>23 722</b>	<b>23 975</b>
	<i>Mobilités courtes</i>	33 190	32 673	21 736	21 776
	<i>Mobilités longues</i>	3 154	4 236	1 986	2 199
	Enseignants, formateurs	4 421	4 429	2 998	3 086
	Accompagnateurs	7 787	8 546	5 001	5 842
	<b>Total ENSUP Europe</b>	<b>71 430</b>	<b>73 887</b>	<b>59 944</b>	<b>62 168</b>
<b>ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (EUROPE)</b> 	Étudiants (total études et stages)	<b>64 483</b>	<b>66 340</b>	<b>54 723</b>	<b>56 693</b>
	<i>Études</i>	38 664	38 387	34 117	34 200
	<i>Stages</i>	25 819	27 953	20 606	22 493
	Enseignants, personnels	6 947	7 547	5 221	5 475
	<b>Total ENSUP hors Europe</b>	<b>18 033</b>	<b>18 638</b>	<b>4 729</b>	<b>5 100</b>
<b>ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (HORS EUROPE)</b> 	Étudiants (total études et stages)	<b>9 246</b>	<b>9 643</b>	<b>2 360</b>	<b>2 476</b>
	<i>Études</i>	7 390	7 189	1 977	1 857
	<i>Stages</i>	1 856	2 454	383	619
	Enseignants, personnels	8 787	8 995	2 369	2 624
	<b>ENSEIGNEMENT SCOLAIRE</b>				
	Enseignants, personnels	<b>7 152</b>	<b>11 737</b>	<b>5 447</b>	<b>6 101</b>
	<b>ÉDUCATION DES ADULTES</b>				
	Formateurs	<b>739</b>	<b>1 310</b>	<b>635</b>	<b>1 236</b>
<b>TOTAL</b>		<b>145 906</b>	<b>155 456</b>	<b>102 476</b>	<b>107 508</b>

## LES PROJETS DE PARTENARIAT 2020

### ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DISPONIBLE

44 %

DES PROJETS DE QUALITÉ FINANCÉS



FORMATION PROFESSIONNELLE

10,6 MILLIONS D'EUROS

100 %

DES PROJETS ÉCHANGE DE PRATIQUES FINANCÉS

31 %

DES PROJETS INNOVATION FINANCÉS

55 %

DES PROJETS DE QUALITÉ FINANCÉS



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

9,2 MILLIONS D'EUROS

55 %

DES PROJETS INNOVATION FINANCÉS

64 %

DES PROJETS DE QUALITÉ FINANCÉS



ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

36,2 MILLIONS D'EUROS

66 %

DES PROJETS ÉCHANGES SCOLAIRES FINANCÉS

62 %

DES PARTENARIATS SCOLAIRES INNOVATION FINANCÉS

50 %

DES PROJETS DE QUALITÉ FINANCÉS



ÉDUCATION DES ADULTES

12,6 MILLIONS D'EUROS\*

100 %

DES PROJETS ÉCHANGE DE PRATIQUES FINANCÉS

38 %

DES PROJETS INNOVATION FINANCÉS

*\*Le budget du secteur de l'Éducation des adultes a été augmenté d'environ 950 000 € en raison du transfert des fonds non utilisés sur l'action clé 1 (mobilité) du même secteur, soit un total de 13,5 M€ au final.*

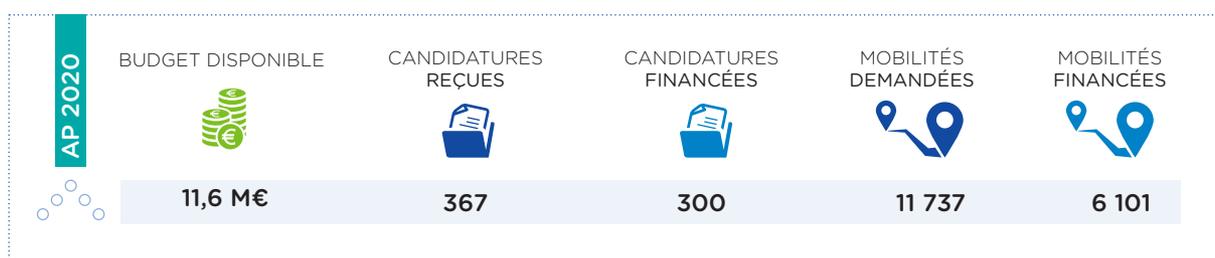
Mode de calcul : Nombre de projets financés / Nombre de candidatures qui ont obtenu une note ≥ 60.

# Résultats 2020

## LES PROJETS DE MOBILITÉ

1<sup>er</sup> appel à propositions

### SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE



ENSEIGNEMENT SCOLAIRE - MOBILITÉ Candidatures reçues	AP 2019	AP 2020	VARIATION 2019-2020
Nombre de candidatures reçues	297	367	24 %
Mobilités demandées	7 152	11 737	64 %
Nombre de candidatures en consortium	72	99	38 %
Demande financière des consortia (millions €)	9,1	14,7	62 %
Mobilités demandées des consortia	4 930	7 974	62 %
Demande financière globale (millions €)	14,1	22,8	62 %



ENSEIGNEMENT SCOLAIRE - MOBILITÉ Candidatures financées	AP 2019	AP 2020	VARIATION 2019-2020
Nombre de projets financés	253	300	19 %
Mobilités totales financées	5 447	6 101	12 %
Candidatures en consortium financées	67	92	37 %
Financement des consortia (millions €)	7,2	7,1	-
Mobilités des consortia	3 942	4 069	3 %

La demande financière a progressé de 62 % et atteint 22,8 millions d'euros en 2020. Les projets déposés en consortium poursuivent une dynamique ascendante avec une demande financière de 14,7 millions d'euros, mobilisant 64,5 % de la demande globale.

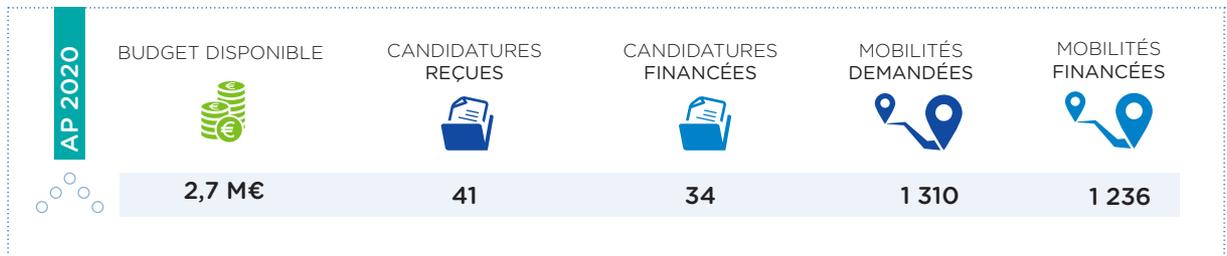
En 2020, tous les projets de qualité ont été financés<sup>1</sup>, soit 300 projets<sup>2</sup> qui pourraient générer 6 101 mobilités, soit pour effectuer un stage d'observation dans un établissement scolaire en Europe (43,6 %), soit pour suivre une formation (55,9 %) ou enseigner à l'étranger (0,5 %).

Sur le secteur scolaire, le financement des projets en consortium représente 62 % du financement global et une proportion de 67 % du nombre de mobilités totales.

Le financement des projets en consortium portés par les GIP académiques ou les rectorats s'élève à 4,35 millions d'euros, soit 38 % du financement global du secteur scolaire.



## SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES



ÉDUCATION DES ADULTES - MOBILITÉ Candidatures reçues	AP 2019	AP 2020	VARIATION 2019-2020
Nombre de candidatures reçues	35	41	17 %
Mobilités demandées	739	1 310	77 %
Nombre de candidatures en consortium	4	10	150 %
Demande financière des consortia (millions €)	0,2	0,94	370 %
Mobilités demandées dans les consortia	143	638	346 %
Demande financière globale (millions €)	1,1	1,98	80 %

1 - Les projets ayant obtenu une note  $\geq 60/100$  avec au moins la moyenne sur chacun des critères d'évaluation sont considérés comme des projets de qualité.  
2 - 310 projets suite au CNE et 10 désistements avant contractualisation.



ÉDUCATION DES ADULTES - MOBILITÉ Candidatures financées	AP 2019	AP 2020	VARIATION 201-2020
Nombre de projets financés	28	34	21 %
Mobilités totales financées	635	1 236	95 %
Candidatures en consortium financées	4	9	125 %
Financement des consortia (millions €)	0,15	0,94	527 %
Mobilités des consortia	96	633	559 %

L'enveloppe financière attribuée à la mobilité du secteur de l'éducation des adultes affiche une hausse de 9 % en 2020 et atteint 2,7 millions d'euros.

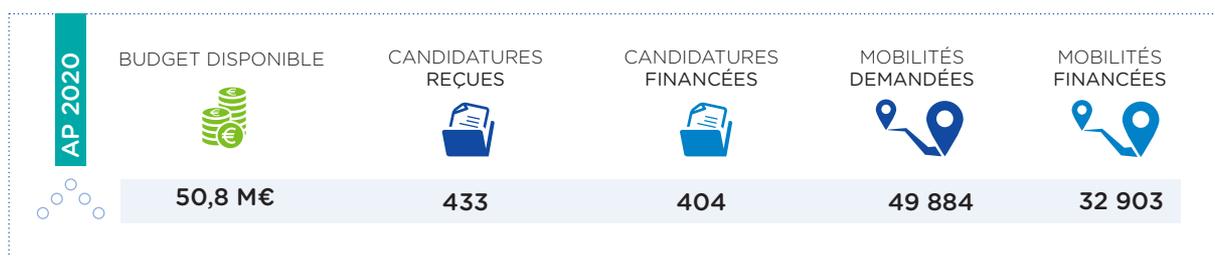
Tous les projets de qualité<sup>3</sup> ont été financés en 2020, soit 34 projets pour organiser 1 236 mobilités de formateurs.

Le financement des projets en consortium représente 52 % du financement global sur le secteur de l'éducation des adultes et mobilise 51 % des mobilités totales.

Les activités programmées durant les mobilités se répartissent comme suit :

- ▶ 66 % en stages d'observation ;
- ▶ 32 % pour suivre une formation en Europe ;
- ▶ 2 % pour assurer une mission de formation à l'étranger.

## SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



3 - Les projets ayant obtenu une note  $\geq 60/100$  avec au moins la moyenne sur chacun des critères d'évaluation sont considérés comme des projets de qualité.



<b>FORMATION PROFESSIONNELLE - MOBILITÉ</b> <b>Candidatures reçues</b>	<b>AP 2019</b>	<b>AP 2020</b>	<b>VARIATION</b> <b>2019-2020</b>
Nombre de candidatures reçues	473	<b>433</b>	<b>-8 %</b>
Mobilités demandées	48 552	<b>49 884</b>	<b>3 %</b>
Nombre de candidatures en consortium	87	<b>99</b>	<b>14 %</b>
Demande financière des consortia (millions €)	45,6	<b>49,4</b>	<b>8 %</b>
Mobilités demandées dans les consortia	26 582	<b>34 439</b>	<b>30 %</b>
Demande financière globale (millions €)	77,4	<b>78,2</b>	<b>1 %</b>



<b>FORMATION PROFESSIONNELLE - MOBILITÉ</b> <b>Candidatures financées</b>	<b>AP 2019</b>	<b>AP 2020</b>	<b>VARIATION</b> <b>2019-2020</b>
Nombre de projets financés	451	<b>404</b>	<b>-10 %</b>
Mobilités totales financées	31 721	<b>32 903</b>	<b>4 %</b>
Candidatures en consortium financées	86	<b>97</b>	<b>13 %</b>
Financement des consortia (millions €)	28,5	<b>31,2</b>	<b>9 %</b>
Mobilités des consortia	19 718	<b>22 298</b>	<b>13 %</b>

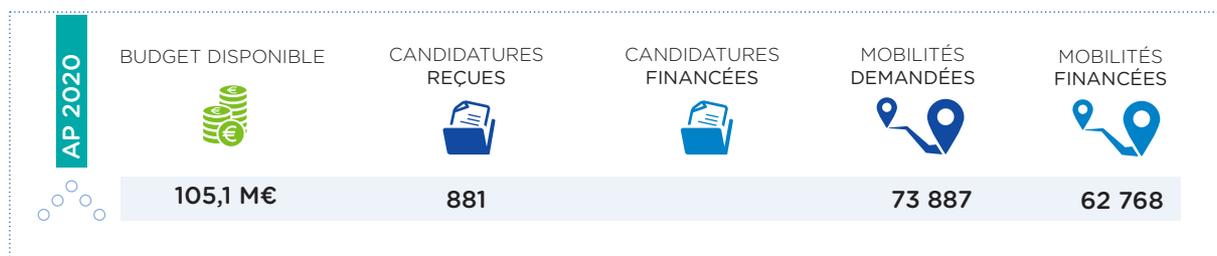
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b> <b>Nombre de mobilités financées</b>	<b>AP 2019</b>	<b>AP 2020</b>	<b>VARIATION</b> <b>2019-2020</b>
Mobilités courtes apprenants	21 736	<b>21 776</b>	<b>-</b>
Mobilités longues apprenants Erasmus pro	1 986	<b>2 199</b>	<b>11 %</b>
Mobilités - Visite de planification	104	<b>118</b>	<b>13 %</b>
Mobilités - Formation du personnel	2 612	<b>2 470</b>	<b>-5 %</b>
Mobilités - Enseignement	282	<b>498</b>	<b>77 %</b>
Accompagnateurs	5 001	<b>5 842</b>	<b>17 %</b>
Total Mobilités	<b>31 721</b>	<b>32 903</b>	<b>4 %</b>

La demande financière des projets en consortium augmente de 8 % et atteint 49,4 millions d'euros en 2020. La demande financière des consortia représente 63 % de la demande financière globale. Parmi les 433 candidatures reçues, 51 dossiers ont été déposés par des organismes détenteurs de la charte pour la mobilité de la formation professionnelle pour une demande financière de 17,1 millions d'euros. Tous les projets de qualité ont été financés en 2020, soit 404 projets pour organiser 32 903 mobilités. On observe une hausse de 77 % des mobilités d'enseignement du personnel. 97 projets en consortium sont sélectionnés pour un montant global de 31,2 millions d'euros et 22 298 mobilités, ce qui représente 68 % des mobilités totales.

LES MOBILITÉS  
D'ENSEIGNEMENT  
DU PERSONNEL  
SONT EN HAUSSE DE  
**77 %**

## SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### LES MOBILITÉS EN EUROPE



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MOBILITÉ INTRA-EUROPEENNE Candidatures reçues	AP 2019	AP 2020	VARIATION 2019-2020
Nombre de candidatures reçues	859	881	3 %
Mobilités demandées	71 430	73 887	3 %
Nombre de candidatures en consortium	42	42	-
Demande financière des consortia (millions €)	10,7	10,9	2 %
Demande financière globale (millions €)	116,8	125,5	7 %

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MOBILITÉ INTRA-EUROPÉENNE Nombre de mobilités demandées	AP 2019	AP 2020	VARIATION 2019-2020
Mobilités étudiants - Études	38 664	38 387	-
Mobilités étudiants - Stages	25 819	27 953	8 %
Mobilités des personnels - Formation	3 359	4 036	20 %
Mobilités des personnels - Enseignement	3 588	3 511	-2 %
Total	71 430	73 887	3 %



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MOBILITÉ INTRA-EUROPÉENNE Nombre de mobilités accordées	AP 2019	AP 2020	VARIATION 2019-2020
Mobilités étudiants - Études	34 117	34 200	-
Mobilités étudiants - Stages	20 606	22 493	9 %
Mobilités des personnels - Formation	2 421	2 735	13 %
Mobilités des personnels - Enseignement	2 800	2 740	-2 %
Total	59 944	62 168	4 %



Les candidatures déposées en consortium sont stables et concernent 42 organismes. Le nombre des mobilités de stages des étudiants est en hausse régulière, avec une augmentation de 8 %.

## SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### LES MOBILITÉS HORS EUROPE



La mobilité internationale de crédits peut s'effectuer entre les 34 pays du programme Erasmus+ et les pays partenaires du reste du monde regroupés dans différentes régions géographiques.

Avec 216 candidatures reçues, la France se place en première position des pays du programme, devant l'Allemagne qui a reçu 159 candidatures et la Pologne, 139 candidatures.

Les demandes de financement concernent 87 pays et l'ensemble des instruments financiers de la politique extérieure de l'Union européenne. Cette année, les demandes financières sont supérieures au budget disponible pour toutes les régions.

Le nombre de mobilités demandées augmente, en particulier les mobilités de stages (+ 32 %).

LA FRANCE SE PLACE EN PREMIÈRE POSITION DES PAYS DU PROGRAMME AVEC

 **216**  
CANDIDATURES



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MOBILITÉ INTERNATIONALE Nombre de mobilités demandées	AP 2019	AP 2020	VARIATION 2019-2020
Mobilités étudiants - Études	7 390	7 189	-3 %
Mobilités étudiants - Stages	1 856	2 454	32 %
Mobilités des personnels - Enseignement	5 458	5 433	0 %
Mobilités des personnels - Formation	3 329	3 562	7 %
Total	18 033	18 638	3 %



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MOBILITÉ INTERNATIONALE Nombre de mobilités accordées	AP 2019	AP 2020	VARIATION 2019-2020
Mobilités étudiants - Études	1 977	1 857	-6 %
Mobilités étudiants - Stages	383	619	62 %
Mobilités des personnels - Enseignement	1 624	1 557	-4 %
Mobilités des personnels - Formation	745	1 067	43 %
Total	4 729	5 100	8 %

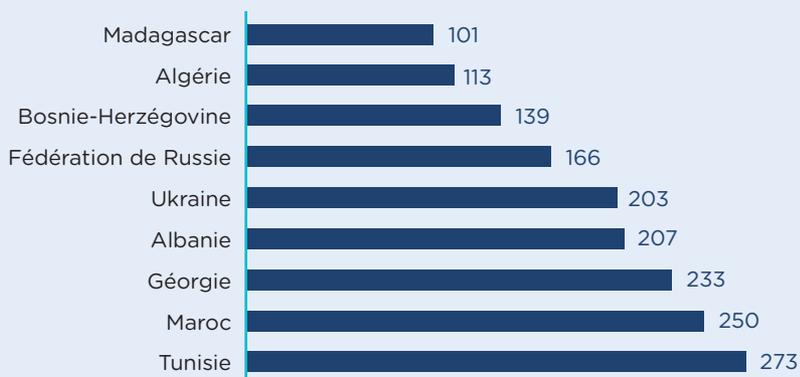
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MOBILITÉ INTERNATIONALE DE CRÉDITS	AP 2019	AP 2020	VARIATION 2019-2020
Mobilités entrantes accordées	2 972	3 246	9 %
Mobilités sortantes accordées	1 757	1 854	6 %
Total des mobilités accordées	4 729	5 100	8 %

La mobilité entrante financée représente 64 % de la mobilité totale accordée.

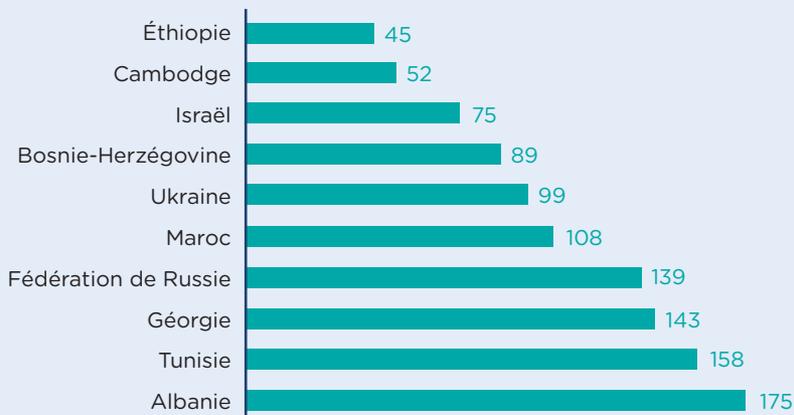
TOP 20 DES DESTINATIONS INTERNATIONALES POUR LES MOBILITÉS ENTRANTES ET SORTANTES

PAYS	NOMBRE DE MOBILITÉS FINANÇÉES
Tunisie	431
Albanie	382
Géorgie	376
Maroc	358
Russie	305
Ukraine	302
Bosnie-Herzégovine	228
Israël	155
Algérie	150
Afrique du Sud	143
Madagascar	139
Cambodge	123
Japon	107
Éthiopie	91
Palestine	88
Colombie	85
Canada	83
Cameroun	79
Haïti	75

TOP 10 DES DESTINATIONS INTERNATIONALES POUR LES MOBILITÉS ENTRANTES



### TOP 10 DES DESTINATIONS INTERNATIONALES POUR LES MOBILITÉS SORTANTES



## SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### ACCREDITATION DE CONSORTIUM



Un consortium permet d'organiser toutes les formes de mobilités : mobilités d'études et de stage pour les étudiants, d'enseignement et de formation pour les personnels de l'enseignement supérieur. La structure coordinatrice doit demander une accréditation, afin que l'Agence nationale évalue la capacité financière et opérationnelle du consortium. En parallèle, une candidature Mobilité de l'enseignement supérieur et/ ou Mobilité internationale de crédits doit également être adressée à l'Agence nationale pour obtenir un financement.

En 2020, l'Agence a reçu 10 demandes d'accréditation de consortium qui ont toutes été acceptées.

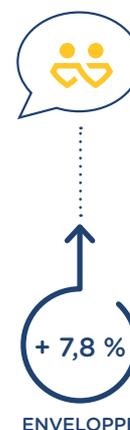
## LES PARTENARIATS



PARTENARIATS

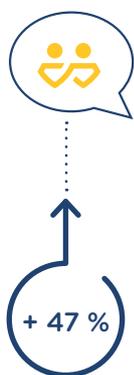
NOMBRE DE CANDIDATURES REÇUES PAR SECTEURS	2019	2020	VARIATION 2019-2020
Échanges scolaires	308	342	11 %
Enseignement scolaire	33	83	152 %
Formation professionnelle	95	123	29 %
Enseignement supérieur	39	60	54 %
Éducation des adultes	89	149	67 %
<b>TOTAL</b>	<b>564</b>	<b>757</b>	<b>34 %</b>

PARTENARIATS Enveloppe budgétaire par secteur en millions d'€	2019	2020	VARIATION 2019-2020
Échanges scolaires	33,2*	36,2*	9 %
Enseignement scolaire			
Formation professionnelle	10,3	10,6	3 %
Enseignement supérieur	8,6	9,2	7 %
Éducation des adultes	11,6	12,6	9 %
<b>TOTAL</b>	<b>63,7</b>	<b>68,7</b>	<b>7,8 %</b>



ENVELOPPE

\* Enveloppes budgétaires initiales avant péréquation par la Commission européenne.



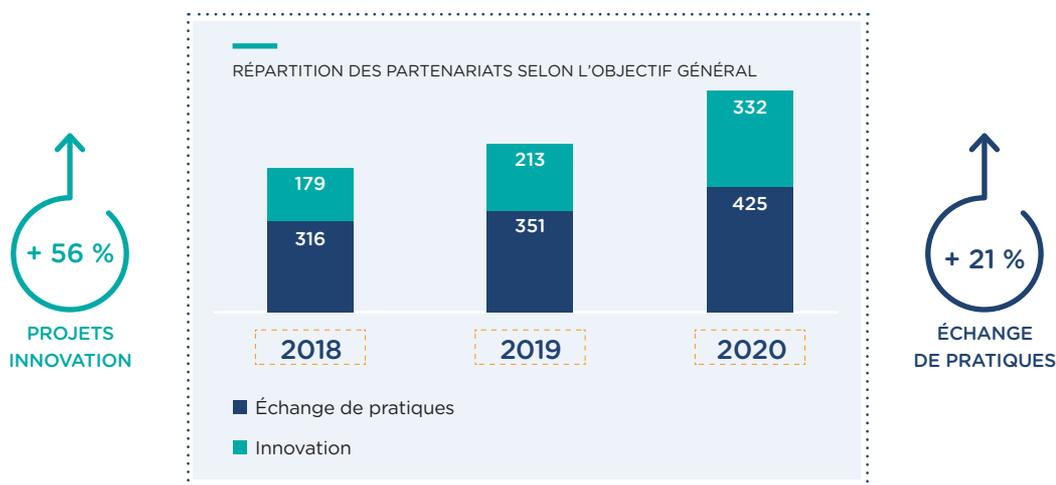
DEMANDE FINANCIÈRE

PARTENARIATS Demande de financement par secteur en millions d'€	2019	2020	VARIATION 2019-2020
Échanges scolaires	30,9	38,3	24 %
Enseignement scolaire	9	20,9	134 %
Formation professionnelle	25,9	33,3	29 %
Enseignement supérieur	13,2	21,2	61 %
Éducation des adultes	22,3	35,1	57 %
<b>TOTAL</b>	<b>101,3</b>	<b>148,9</b>	<b>47 %</b>

## PROJETS D'ÉCHANGES DE PRATIQUES ET D'INNOVATION

Depuis 2016, les partenariats se déclinent en deux catégories en fonction de l'objectif prioritaire du projet : favoriser les échanges de pratiques ou développer l'innovation.

Les projets de développement de l'innovation affichent une hausse de 56 % et représentent 44 % des partenariats (38 % en 2019).



## FINANCEMENT DES PROJETS COORDONNÉS PAR LA FRANCE

PARTENARIATS par secteur	Candidatures reçues 2020	Candidatures financées 2020	% de sélection des projets de qualité*
Échanges scolaires Erasmus+	342	211	66 %
Enseignement scolaire	83	40	57 %
Formation professionnelle	123	47	44 %
Enseignement supérieur	60	28	55 %
Éducation des adultes	149	64	50 %
<b>TOTAL</b>	<b>757</b>	<b>390</b>	<b>58 %</b>

\* Ratio : projets financés / nombre de projets avec une note supérieure ou égale à 60 pouvant être financés.

L'Agence a reçu 757 candidatures de partenariats coordonnés par la France ; 390 projets sont financés, soit un pourcentage de sélection des projets de qualité de 58 %. Le nombre de projets financés est pratiquement identique à celui de 2019 (397).

## FINANCEMENT DES PROJETS COORDONNÉS PAR LA FRANCE PAR TYPE DE PARTENARIAT

PARTENARIATS Nombre de candidatures financées	ÉCHANGES DE PRATIQUES			INNOVATION		
	2019	2020	Variation 2019-2020	2019	2020	Variation 2019-2020
Échanges scolaires Erasmus+	244	<b>211</b>	-14 %	-	-	-
Enseignement scolaire	6	<b>9</b>	50 %	24	<b>31</b>	29 %
Formation professionnelle	14	<b>20</b>	43 %	28	<b>27</b>	-
Enseignement supérieur	-	-	-	27	<b>28</b>	-
Éducation des adultes	9	<b>25</b>	178 %	46	<b>39</b>	-15 %
<b>TOTAL</b>	<b>273</b>	<b>265</b>	-	<b>125</b>	<b>125</b>	-

### FOCUS

#### ÉCHANGES SCOLAIRES ERASMUS+

Depuis 2018, les projets d'échanges scolaires Erasmus+ concernent les projets entre établissements scolaires de la maternelle au lycée niveau baccalauréat (sections générales, technologiques et professionnelles - hors BTS). Ils impliquent les équipes éducatives et les élèves. Les établissements travaillent sur une thématique commune avec un ou plusieurs établissements en Europe et organisent des mobilités d'élèves et d'enseignants entre les pays partenaires. Les projets sont encouragés à utiliser la plateforme en ligne eTwinning pour travailler ensemble avant, pendant et après les activités de mobilité

du projet.

L'Agence reçoit et évalue les candidatures des coordinateurs français dans un premier temps, puis finance tous les établissements français retenus, qu'ils soient coordinateurs ou partenaires dans des projets coordonnés par des établissements étrangers du programme.

*NB : dans le nouveau programme Erasmus+, ce type de projets évolue vers deux actions : les projets de mobilité (l'Action clé 1) pour la mobilité des élèves et les partenariats à petite échelle (Action clé 2) pour les coopérations thématiques entre établissements.*



ÉCHANGES SCOLAIRES ERASMUS+	2018	2019	2020
Établissements français coordinateurs	176	<b>244</b>	<b>211</b>
Établissements français partenaires	238	<b>271</b>	<b>285</b>
Nombre total d'établissements français financés	414	<b>515</b>	<b>496</b>

En 2020, les acteurs de la Culture se sont projetés vers l'horizon 2021-2027 ouvert par le prochain programme : 79 des 82 établissements de l'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture qui étaient déjà chartés ont déposé et obtenu leur renouvellement de charte. Cette année a aussi été significative sur le sujet inédit de l'accréditation Erasmus+ pour les acteurs de la culture relevant du secteur éducation des adultes et les acteurs du patrimoine relevant de la formation professionnelle.

Avant que la crise sanitaire ne survienne, deux événements ont permis mettre en avant les synergies entre les programmes Erasmus+ et Europe Créative : à l'École des Beaux-Arts et à l'École d'Architecture de Marseille (journée organisée sur les financements européens pour les acteurs culturels du grand quart Sud-Est) et à l'occasion du Fipadoc 2020. Le Festival international du film documentaire, dont l'Agence est partenaire, a permis d'organiser des ateliers avec les professionnels du documentaire et des enseignants et de décerner le Prix Erasmus+. Ce prix récompense un film européen portant un regard original de la jeunesse sur le monde contemporain, ses différentes cultures, peuples et pays. Son jury était composé de Rea Apostolides, productrice du film *Les enfants d'Erasmus*, Sébastien Legay, auteur et réalisateur du film *Erasmus, notre plus belle année*, et Anna Feillou, réalisatrice ; c'est à l'unanimité qu'il a choisi *For Eunice* du jeune réalisateur belge Jaan Stevens.

La crise sanitaire a ensuite durement touché les acteurs de la culture. Aussi de nombreuses actions ont-elles été organisées à distance, notamment via les développeurs Erasmus+ culture, pour promouvoir l'appel à projets complémentaire initié par la Commission européenne sur l'éducation au numérique et la créativité artistique et culturelle, suscitant quatre projets de partenariat éducation au numérique et douze sur l'action créativité artistique.

Cette année 2020 a vu de nombreux projets déposés sur cet enjeu, des actions de partenariat tout particulièrement : cinq projets sont sortis lauréats de la sélection dans les secteurs de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, et deux projets à destination des acteurs associatifs de l'éducation des adultes.

À noter aussi, la participation de Laure Coudret-Laut à une formule revisitée des *Journées Europe Créative* dans un débat radiophonique #RadioCommons sur le thème « Apprendre, Rechercher ».

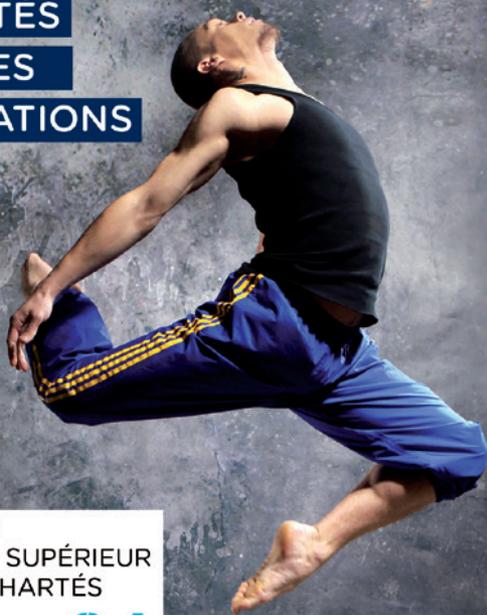
Enfin, la relation entre l'Agence et le ministère de la Culture a été renforcée puisque le ministère figure désormais parmi les administrateurs du GIP. La nouvelle programmation 2021-2027 sera ainsi porteuse de nouvelles collaborations au bénéfice de tous les acteurs de la culture, de la création artistique et du patrimoine.





Erasmus+

DES OPPORTUNITÉS  
INTERNATIONALES  
POUR LES FORMATIONS  
DE LA CULTURE



82

ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
DE LA CULTURE CHARTÉS  
ERASMUS +

24

MILLIONS D'EUROS  
ENTRE 2014 ET 2020

16 200

MOBILITÉS ERASMUS +



Témoignages,  
exemples de projets :

[agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)

Agence Erasmus France / Éducation Formation



Erasmus+

Publicité parue dans le journal Le Monde du 1<sup>er</sup> décembre 2020.

## LES PARTENARIATS

Afin de répondre aux conséquences de la pandémie de Covid-19, la Commission européenne a financé un appel à projets exceptionnel pour des partenariats : en France, sur le volet éducation et formation, 9,4 M€ pour des projets portant sur l'éducation numérique et 6,2 M€ pour des projets soutenant la créativité culturelle et artistique.

OFFRE/DEMANDE EN MILLIONS D'€ DES PARTENARIATS SUR LE NUMÉRIQUE AP 2020



**Les partenariats pour la préparation à l'éducation numérique** concernent l'enseignement scolaire, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur : ces projets visent à soutenir les systèmes d'éducation et de formation et à favoriser l'apprentissage à distance, notamment en aidant les enseignants à développer des compétences numériques et en préservant la nature inclusive des possibilités d'apprentissage.

Le taux de sélection en termes financiers s'élève à 35 %.

**Les partenariats pour la créativité culturelle et artistique** concernent l'enseignement scolaire et l'éducation des adultes : ces projets visent à améliorer le développement des aptitudes et des compétences qui renforcent la créativité, et contribuent à la résilience et à la reprise des secteurs culturels et créatifs.

Le taux de sélection en termes financiers s'élève à 36 %.

OFFRE/DEMANDE EN MILLIONS D'€ DES PARTENARIATS SUR LA CRÉATIVITÉ AP 2020



La demande financière globale pour l'ensemble des partenariats de cet appel s'élève à 44,5 millions d'euros pour une enveloppe disponible de 15,6 millions d'euros.

PARTENARIATS NUMÉRIQUES	BUDGET 2020	DEMANDE FINANCIÈRE	RATIO OFFRE/DEMANDE
Scolaire	3,3	8,1	41 %
Éducation & formation professionnels	2,8	11,4	25 %
Enseignement supérieur	3,2	7,6	42 %
<b>Numérique TOTAL</b>	<b>9,4</b>	<b>27,2</b>	<b>35 %</b>

PARTENARIATS CRÉATIVITÉ	BUDGET 2020	DEMANDE FINANCIÈRE	RATIO OFFRE/DEMANDE
Scolaire	2,9	4,7	61 %
Éducation des adultes	3,4	12,7	27 %
<b>TOTAL</b>	<b>6,2</b>	<b>17,3</b>	<b>36 %</b>

<b>TOTAL DES PARTENARIATS</b>	<b>15,6</b>	<b>44,5</b>	<b>35 %</b>
-------------------------------	-------------	-------------	-------------

L'Agence a reçu un total de **198 candidatures** : 115 candidatures pour le numérique et 83 pour la créativité. La part des projets d'innovation est de 88 %, soit le double de la proportion observée dans le premier appel à propositions 2020 (44 % de projets d'innovation).

Le tableau ci-dessous présente le nombre des candidatures par secteur ainsi que la répartition des projets d'innovation et d'échanges de pratiques.

PARTENARIATS THÉMATIQUES - Candidatures reçues			
ACTION	TOTAL	INNOVATION	ÉCHANGE DE PRATIQUES
Numérique scolaire	38	32	6
Numérique éducation et formation professionnels	49	48	1
Numérique enseignement supérieur	28	28	-
<b>TOTAL</b>	<b>115</b>	<b>108</b>	<b>7</b>
Créativité scolaire	22	15	7
Créativité éducation des adultes	61	52	9
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>	<b>67</b>	<b>16</b>
<b>TOTAL DES PARTENARIATS</b>	<b>198</b>	<b>175</b>	<b>23</b>

Les candidats ont la possibilité de choisir une durée entre 12 mois et 24 mois pour la mise en œuvre de leur projet.

Les subventions sont plafonnées à 150 000 euros pour les projets de 12 mois et 300 000 euros pour les projets de 24 mois<sup>4</sup>.

91 % de l'ensemble des projets, soit 180 projets sur 198, ont opté pour une durée de 24 mois.

Pour le numérique, le budget moyen demandé est de 236 352 €. Pour la créativité, il est de 208 784 €.

Les tableaux ci-dessous présentent le top 10 des pays partenaires du programme pour chaque type de partenariat. On retrouve pratiquement les mêmes pays partenaires quel que soit le thème du partenariat avec le trio de tête Espagne, Italie et Grèce. Les projets impliquent également d'autres partenaires français dans 90 projets, soit dans 45 % de l'ensemble des partenariats déposés. Un partenariat est composé en moyenne de 5 à 6 membres.

#### TOP 10 DES PAYS PARTENAIRES POUR LES PARTENARIATS DU NUMÉRIQUE

PAYS	NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS
Espagne	63
France	56
Italie	53
Grèce	43
Turquie	32
Belgique	30
Portugal	29
Roumanie	28
Allemagne	27
Chypre	18

#### TOP 10 DES PAYS PARTENAIRES POUR LES PARTENARIATS DE LA CRÉATIVITÉ

PAYS	NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS
Italie	69
Espagne	37
Grèce	35
France	34
Roumanie	24
Portugal	22
Turquie	22
Belgique	16
Allemagne	16
Royaume-Uni	13

Pour l'ensemble des partenariats du numérique et de la créativité, on compte 41 pays partenaires dans les projets portés par un coordinateur français : 32 pays du programme et 9 pays tiers.

PAYS TIERS	TOTAL GÉNÉRAL
Fédération de Russie	11
Ukraine	3
Canada	2
Albanie	1
Arménie	1
Brésil	1
Israël	1
Afrique du Sud	1
Suisse	1
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>



4 - La durée pouvait s'étendre jusqu'à 36 mois avec un plafond de 450 000 euros dans le cadre de l'appel à propositions habituel des partenariats.

## ► PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR L'AGENCE EACEA\*

### LES MASTERS CONJOINTS ERASMUS MUNDUS

Les masters conjoints Erasmus Mundus sont des programmes d'études intégrés mis en œuvre par un consortium d'établissements européens d'enseignement supérieur. Ils concernent toutes les disciplines et accordent des bourses aux meilleurs étudiants du monde.

En 2020, on note une baisse du nombre des candidatures françaises déposées en tant que coordinateur : 17 contre 31 en 2019, ce qui n'empêche pas la France de maintenir sa position de leader européen sur cette action. Sur les 46 masters conjoints Erasmus Mundus sélectionnés, 31 impliquent au moins un établissement français, dont

11 en coordination. La France est ainsi présente dans 67 % des projets sélectionnés. Avec un financement de 87,8 M€, la France conserve sa première place en nombre de masters en coordination (11) devant la Belgique (6), l'Espagne (5) et le Portugal (5). De plus, 55 % des candidatures françaises sont sélectionnées, contre 46 % à l'échelle européenne.

Entre 2014 et 2020, 141 masters conjoints Erasmus Mundus impliquant des établissements français (coordinateurs ou partenaires) ont été sélectionnés. Sur ce nombre, 80, soit plus de la moitié, étaient sélectionnés pour la première fois.

#### LISTE DES MASTERS CONJOINTS ERASMUS MUNDUS 2020 COORDONNÉS PAR LA FRANCE :

► *Chemical Nano-Engineering* porté par l'Université Aix-Marseille

► *European Master in Advanced Solid Mechanics* porté par l'Université de Lille

► *BIO&PHArmsaceutical Materials science European Master* porté par l'Université de Lille

► *European Joint Masters in Management and Engineering of Environment and Energy +* porté par l'Institut Mines-Telecom

► *Radiation and its Effects on MicroElectronics and Photonics Technologies* porté par l'Université Jean Monnet Saint-Étienne

► *Neurasmus: a European Master in Neuroscience* porté par l'Université de Bordeaux

► *Nanomedicine for Drug Delivery* porté par l'Université de Paris

► *Large Scale Accelerators and Lasers* porté par l'Université Paris-Saclay

► *Erasmus Mundus Master Program in Plant Breeding* porté par l'Institut Polytechnique UniLaSalle

► *Choreomundus - International Master in Dance Knowledge, Practice and Heritage* porté par l'Université Clermont Auvergne

► *Erasmus Mundus Master in Sustainable Catalysis* porté par l'Université de Poitiers



LA FRANCE CONSERVE  
SA PREMIÈRE PLACE EN  
NOMBRE DE MASTERS EN  
COORDINATION



\* Agence executive Éducation, Audiovisuel et Culture.

# LES PROJETS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ

PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR L'AGENCE EACEA\*

Les projets de renforcement de capacité impliquent des établissements d'enseignement supérieur du programme Erasmus+ et des pays partenaires du voisinage de l'Est et du Sud, des Balkans occidentaux, de l'Asie Centrale, de la Russie, de l'Asie, de l'Amérique latine et des pays de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique et de la zone Irak, Iran, Yémen. Ils soutiennent la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur avec trois grandes priorités : réforme des curricula, de la gouvernance ainsi que le renforcement du lien entre enseignement supérieur et société (monde du travail inclus).

En 2020, environ 1/5 des projets sélectionnés impliquent des établissements français, une proportion stable : deux projets en coordination et 35 projets en tant que partenaires. On constate une augmentation du nombre de projets sélectionnés impliquant au moins un établissement français avec les pays du voisinage du Sud et de l'Est et l'Afrique du Sud. En revanche, une baisse est observée pour les pays d'Amérique latine.

Les financements Erasmus+ alloués en 2020 pour les projets de renforcement des capacités dans lesquels la France est impliquée s'élèvent à 31 M€.

## LES PROJETS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ 2020 COORDONNÉS PAR LA FRANCE :

► *StrENgtHening skills and training expertise for TunisiAN and MorroCan transition to industry 4.0 Era* porté par l'Université Lumière Lyon 2



► *Women Entrepreneurs in the Maghreb* porté par l'Institut de préparation à l'administration et à la gestion



\*Agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture.

# LES ALLIANCES DE LA CONNAISSANCE

## ► PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR L'AGENCE EACEA\*

En 2020, 30 projets européens d'alliances de la connaissance ont été sélectionnés sur 216 candidatures déposées, pour un budget total de 29,1 M€.

Parmi eux, le projet coordonné par l'Université catholique de Lyon sur le management de la complexité, *Processing Complexity with Emotional, Sensorial and Spiritual capacities*. C'est le troisième projet coordonné par une structure française depuis le début de la programmation après *Foodlab* en

2014 porté par la CCI du Vaucluse et *Acoustic* en 2019 porté par l'Université du Mans.

Au total, 13 organisations françaises sont impliquées dans les 10 alliances sélectionnées en 2020 dont l'Institut Mines-Telecom, présent dans trois projets.

La France est donc présente dans plus d'un projet sur trois en 2020, ce qui traduit une progression régulière de l'implication de ses établissements dans les alliances de la connaissance depuis 2014.



# LES ALLIANCES SECTORIELLES DES COMPÉTENCES

## ► PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR L'AGENCE EACEA\*

Axées sur le développement de compétences répondant aux évolutions du marché du travail et à ses besoins, les Alliances sectorielles favorisent le développement ou l'adaptation de cursus de formation professionnalisant, propres à un secteur économique. À ce titre, les établissements d'enseignement supérieur sont également présents dans les partenariats impliqués dans ces projets. 12 Alliances sectorielles ont été sélectionnées en 2020, pour un budget de 30 M€.

Les projets sélectionnés pour le lot 1 sont au nombre de six ; ils visent la conception et la mise en œuvre d'enseignements et de formations professionnalisantes, pour un budget de 6 M€. Deux de ces projets sélectionnés impliquent des partenaires français, *Wellness and Spa Tourism Sectoral Skills' Development* dans le secteur du bien-être et *European Qualifications & Competences for the Vegan Food Industry* dans le domaine de l'agro-alimentaire vegan.

Le lot 2 comprend six projets, financés à hauteur d'environ 4 M€ chacun, soit un budget total de 24 M€ ; ils répondent au *Blueprint*, stratégie définie par la Commission européenne pour faire face aux évolutions du marché du travail et aux besoins en compétences qui en découlent. Ce lot 2 concerne en 2020 six secteurs économiques et associe 16 organisations françaises : Blockchain, Patrimoine culturel, cybersécurité, secteur de l'équipement et du transport ferroviaires, entreprises sociales d'insertion professionnelle, services de logiciels.

Parmi eux figure le premier projet d'Alliance sectorielle coordonné par une organisation française depuis le début de la programmation 2014-2020, l'Université Lyon 1 Claude Bernard. Ce projet vise à développer les compétences en matière de Blockchain : *A Blueprint for Sectoral Cooperation on Blockchain Skill Development*.

La France est donc présente dans deux projets d'Alliance sectorielle sur trois.

\*Agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture.

Donnant suite au Discours de la Sorbonne puis au Sommet social européen de 2017 (Göteborg, Suède), la Commission européenne a lancé en 2018 et 2019 deux appels à projets pilotes dans le cadre de l'action des alliances Universités européennes qui ont mis l'Europe au cœur des stratégies des établissements d'enseignement supérieur.

Les Universités européennes, alliant au minimum trois établissements européens, doivent contribuer à une Europe plus unie et plus forte. Ouvertes sur le monde, elles doivent réunir une nouvelle génération d'Européens, capables de coopérer avec différentes cultures, dans différentes langues, au-delà des frontières et des disciplines.

les transformations sociétales (y compris l'inclusion) ou encore la santé.

La France figure parmi les pays les plus dynamiques avec 47 établissements impliqués dans 28 alliances et 15 % du nombre total d'étudiants. La France et l'Allemagne sont par ailleurs des partenaires privilégiés au sein des alliances. La France a plusieurs autres partenaires de choix en Europe (Italie, Espagne, Suède, Hongrie, et dans une moindre mesure la Pologne et le Portugal). L'Allemagne privilégie pour sa part des alliances avec l'Espagne, la France et l'Italie.

Les 41 alliances sélectionnées représentent un banc d'essai pour la transformation des

universités en Europe grâce au développement d'un diplôme européen, de statuts d'université européenne et d'étudiant européen (cf. Initiative carte étudiante européenne p. 99). L'enjeu est désormais celui de la mise en œuvre de ces alliances et de leur déploiement.

**Des établissements français particulièrement présents dans les actions d'Erasmus+**

L'Agence a établi un panorama des établissements français qui ont participé aux



À la suite de l'appel 2018, un premier ensemble de 17 alliances Universités européennes avaient été sélectionnés en 2019.

À la suite du second appel 2019, 24 alliances supplémentaires ont été sélectionnées en 2020 pour un budget de 168 M€, dont 48 M€ au titre du programme Horizon 2020. La sélection 2020 a permis d'intégrer à l'expérimentation des universités plus petites et aux profils plus variés. Ainsi, si l'on y trouve toujours des universités figurant dans le haut des classements internationaux, on constate également l'entrée d'établissements de renommée plus modeste.

Les 41 Universités européennes rassemblent aujourd'hui un total de 294 établissements implantés dans 32 pays et représentent près de sept millions d'étudiants, soit 18 % des étudiants de l'espace européen. La majorité des alliances n'a pas de thématique dominante et met en avant des sujets transversaux, par exemple l'éducation et la citoyenneté, le numérique, l'environnement,

premières Universités européennes selon leur utilisation des différentes actions Erasmus+. Ces établissements exploitent ainsi un large éventail d'actions du programme Erasmus+ : mobilités, partenariats, masters conjoints Erasmus Mundus, activités Jean Monnet et de renforcement des capacités, alliances de la connaissance... Ces projets permettent aux établissements français d'internationaliser leurs formations et leurs pratiques pour les étudiants, professeurs et personnels, mais aussi de déployer une stratégie d'attractivité et de coopération à l'échelle mondiale. Ainsi les établissements français engagés dans les Universités européennes mènent en moyenne quatre actions Erasmus+ : 53 % ont des masters Erasmus Mundus, 32 % participent aux activités Jean Monnet, 36 % sont dans un partenariat stratégique et 57 % mènent des projets de renforcement de capacité de leurs partenaires hors Europe.

Initiée par la Commission européenne, EPALE soutient l'accès à la formation des adultes les plus éloignés de l'emploi et les moins diplômés. En France, elle est mise en œuvre par l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation. Cet outil collaboratif est destiné aux formateurs, chercheurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, collectivités... Fin 2020, 80 000 professionnels européens issus d'une trentaine de pays, dont 3 500 en France, s'étaient inscrits pour apprendre les uns des autres et débattre autour des enjeux de la formation tout au long de la vie. Les utilisateurs français ont valorisé plus de 1 600 contenus depuis la création d'EPALE.

En cette année marquée par la pandémie de Covid-19, l'Agence a cherché à maintenir le lien entre ces professionnels : lancement d'un appel à contributions sur les leviers pour favoriser l'inclusion numérique, diffusion d'une discussion à l'échelle européenne sur les compétences numériques. La version anglaise de l'article « Se former et être accompagné pendant le Covid-19 : quels enjeux et réponses en termes d'innovation ? » a été lue par 1 200 professionnels européens. Ces activités se sont traduites par une augmentation importante du nombre d'utilisateurs français inscrits (une centaine



par mois) et de leur engagement sur la plateforme EPALE (+ 28 %) ainsi que sur le compte LinkedIn dédié (+ 800 abonnés).

Pour traiter de l'actualité de l'éducation et la formation, l'Agence s'est entourée de cinq coordinateurs thématiques spécialisés sur l'inclusion numérique, la démarche projet, la qualité en formation, les transitions professionnelles et l'éducation populaire. Ces coordinateurs et des représentants de l'Agence ont participé à des ateliers de l'Université d'hiver de la formation professionnelle portant sur les actions de formation en situation de travail (AFEST) et les tiers-lieux apprenants. En septembre, une rencontre thématique a été organisée à distance abordant les liens entre territoires, inclusion et formation.





Une restitution sur EPALE permet de retrouver les vidéos, les outils collaboratifs, les illustrations et les articles de fond.

EPALE participe à l'implantation du programme Erasmus+ en favorisant l'identification d'organismes partenaires en Europe et en proposant des actions d'accompagnement des organismes à la démarche-projet : un webinaire, une communauté de pratiques en ligne et des articles présentant des exemples de projets Erasmus+. Les #ErasmusDays et les cinq ans d'EPALE ont été des occasions de valorisation des projets portant sur l'éducation des adultes et la formation professionnelle en Europe : l'exposition numérique « Éducation & formation des adultes à travers l'Europe »<sup>1</sup> a été téléchargée plus de 500 fois par les acteurs du terrain et les réseaux professionnels en Europe.

En 2021, EPALE sera encore plus intégrée au nouveau programme Erasmus+ en traitant de priorités européennes : la transition numérique et écologique, l'éducation aux médias, les tiers-lieux apprenants. Par ailleurs, EPALE intensifiera son action concertée avec les autres outils et réseaux Erasmus+ : AEFA, Europass, eTwinning, développeurs Erasmus+.



1 - Télécharger l'exposition au format numérique : <https://we.tl/t-CSwYCLy3CQ>



# Résultats 2020

## LES PROJETS DE SOUTIEN À LA RÉFORME DES POLITIQUES PUBLIQUES

EUROPASS ● EUROGUIDANCE ● CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS



En 2020, le comité Compétences orientation mobilité (COM), qui coordonne les activités d'Europass, d'Euroguidance et du Cadre européen des certifications (CEC), a travaillé à mettre en œuvre la nouvelle plateforme Europass lancée

officiellement par la Commission européenne en juillet. À ce titre, le COM a accueilli Pôle emploi international dont les synergies avec EURES sont essentielles pour faire d'Europass un réel outil d'employabilité.



La conférence de lancement du nouvel Europass a été organisée conjointement avec le réseau Euroguidance et France Compétences le 30 septembre. Cet événement en distanciel a réuni 454 personnes et la vidéo en streaming a été visionnée plus de 500 fois. Ouvert par une intervention vidéo du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'événement a mis en lumière, à travers des témoignages d'utilisateurs, de professionnels, de professeurs et d'élèves, l'intérêt de l'utilisation d'Europass pour faire reconnaître toutes les compétences quels que soient les contextes d'éducation. Les nouveautés de la plateforme ont été également montrées.

La nouvelle plateforme Europass :

- ▶ un portfolio de compétences rénové, moderne et convivial avec un profil de compétences en ligne, un espace « bibliothèque », un module de création de CV et de lettres de motivation ;
- ▶ des propositions d'offres de formation et d'emploi en Europe adaptées au profil ;
- ▶ de l'information de qualité et à haute valeur ajoutée sur la formation et l'éducation en Europe ;
- ▶ un cadre pour l'édition de documents numériques sur les compétences.

En trois mois, 635 000 comptes Europass ont été créés en Europe ; la plateforme Europass a généré 2 524 701 vues. Une vidéo de présentation de la plateforme est disponible sur le nouveau site.



635 000

COMPTES EUROPASS CRÉÉS  
EN 3 MOIS

L'Agence, Centre national Europass, a tout au long de l'année assuré des activités de promotion de la nouvelle plateforme à distance auprès de différents acteurs : les évaluateurs de projets Erasmus+, le Cercle national des développeurs Erasmus+, le réseau eTwinning, les experts ECVET, la plateforme

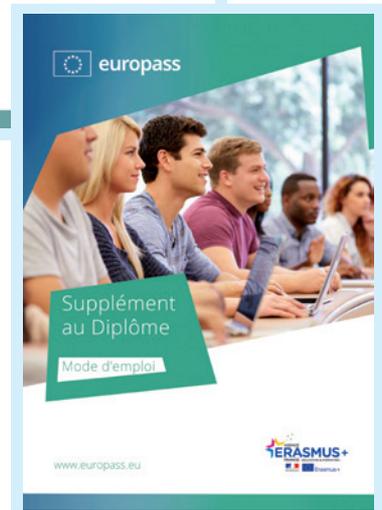
EOLE Occitanie... Des conférences *live* ont été organisées avec l'Université Paris Saclay et le réseau Toute l'Europe lors des #ErasmusDays, et avec la Commission européenne pour la semaine *Your Skills your job*.

L'Europass Mobilité est de plus en plus plébiscité par les porteurs de projets avec une forte progression en début d'année 2020 : + 45 % en janvier, + 62 % en février par rapport à 2019. Ce document, qui détaille les compétences développées acquises à l'étranger, est très utile au bénéficiaire pour valoriser son expérience de mobilité. 15 545 Europass Mobilité ont été délivrés sur l'année 2020 (une baisse de 45 % étant liée au contexte de crise sanitaire).

Le Supplément au certificat est disponible sur le nouveau site de France Compétences. Un onglet Europass, présent sur chaque certification, permet de le télécharger gratuitement et de comprendre les compétences acquises lors d'une certification de la formation professionnelle.

[https://www.francecompetences.fr/recherche\\_certificationprofessionnelle](https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle)

Un nouveau guide a été réalisé pour aider les établissements d'enseignements supérieur à délivrer le Supplément au diplôme, document obligatoire qui recense l'ensemble des compétences du diplômé, qu'elles soient académiques ou acquises en dehors du cadre académique.



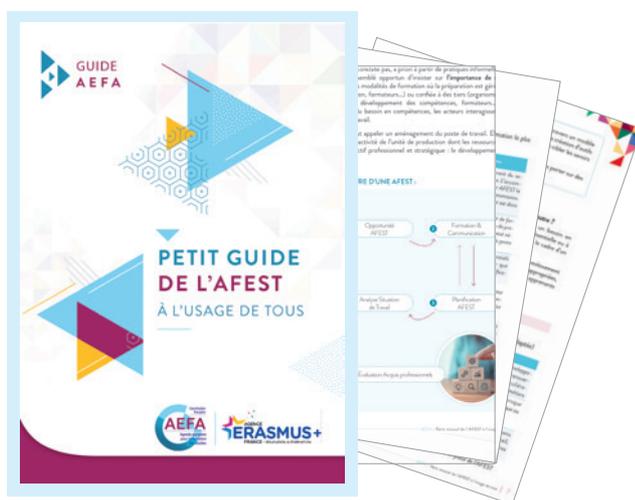
Le développement des compétences des professionnels de l'orientation est une priorité du réseau Euroguidance. Cela s'est traduit notamment par :

- ▶ la mise à disposition du module d'autoformation DINAMO sur les questions de mobilité internationale ; il comptabilise 944 utilisateurs. 141 badges ont été délivrés. Une version anglaise pour l'un des modules a été créée et suivie par 67 utilisateurs ;
- ▶ la mise à disposition de nouvelles ressources sur le site [euroguidance-france.org](http://euroguidance-france.org) (684 575 utilisateurs, soit + 14,37 % et 1 380 993 pages consultées) ;
- ▶ de nombreuses formations assurées à distance dans des centres de Formation des psychologues de l'Éducation nationale (CFPsyEN) ;
- ▶ l'organisation d'une *peer-review* les 22 et 23 septembre à Paris avec les Centres nationaux Euroguidance d'Irlande et d'Estonie et avec les autorités de tutelle de l'Agence et les parties prenantes ;
- ▶ une newsletter mensuelle étoffée et modernisée envoyée à plus de 800 contacts.



944

UTILISATEURS DU MODULE D'AUTOFORMATION DINAMO



L'équipe de l'AEFA était présente aux Universités d'hiver de la formation professionnelle de Centre Inffo en janvier 2020 afin d'animer un espace ressources autour des deux dernières productions des groupes de travail : le guide « Reconnaître les compétences transversales en situation professionnelle » et le « Petit guide de l'AFEST à l'usage de tous ».

Le guide AFEST a par ailleurs été mis en avant lors d'un atelier avec sept OPCO qui présentaient leurs démarches pour intégrer l'AFEST dans leurs parcours de formation. Il a été beaucoup apprécié, étant un des premiers outils pratiques à être publié sur le sujet, et a été reconnu comme un outil adaptable par les OPCO qui s'en sont saisis.

Les travaux sur l'AFEST ont continué en 2020 : à la suite du succès du guide, de nouveaux partenaires ont rejoint la démarche, notamment des entreprises et des OPCO. Depuis janvier 2020, le groupe de travail poursuit l'objectif d'outiller les entreprises ne disposant pas de ressources dédiées au développement des compétences afin qu'elles puissent déployer l'AFEST.

Cet objectif se décline en trois points :

- ▶ la mise en œuvre de la méthode AFEST au sein d'entreprises du secteur de l'insertion et du handicap ;
- ▶ la création de trois outils sur les étapes du diagnostic de faisabilité, de l'analyse de l'activité et enfin de la mise en place des séquences réflexives ;
- ▶ la collecte des avis et critiques des professionnels au niveau national et européen sur la méthodologie AFEST.

Enfin, un nouveau groupe de travail sur l'inclusion numérique a été lancé en 2020. Il réunit des acteurs de la formation (INSUP, Uniformation), des représentants de la médiation numérique (PIMMS Bordeaux, HUBIK, La Mêlée) et des institutions clefs (ANCT, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, PIX, Agence nationale de lutte contre l'illettrisme). Partant du constat que l'inclusion numérique touche aussi les salariés, de

nombreuses organisations publiques et privées doivent élaborer des stratégies d'inclusion numérique pour soutenir leurs collaborateurs dans des pratiques numériques en constante évolution. D'ici fin 2021, l'objectif de ce groupe de travail consiste à définir et expérimenter une fonction de référent aux usages numériques dans les organisations.



## ECVET

### LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELS LORS D'UNE MOBILITÉ À L'ÉTRANGER



ECVET est une méthodologie qui permet aux apprenants de la voie professionnelle initiale (lycéens et apprentis) de faire évaluer, transférer et reconnaître plus facilement leurs acquis d'apprentissage, à la suite d'une période de stage ou de formation effectuée dans un pays d'Europe. ECVET s'inscrit dans une démarche d'assurance qualité de la mobilité des apprenants, en lien avec l'autorité certificatrice nationale, pour l'obtention d'une certification professionnelle.



44

SESSIONS DE FORMATION,  
DONT UNE TRENTAINE EN DISTANCIEL

Les activités d'ECVET-France sont cofinancées par l'Union européenne et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. La coordination de l'équipe nationale des experts ECVET- France est assurée par l'Agence. Au cours de la période 2020, l'Agence Erasmus+ et l'équipe nationale d'experts ECVET ont poursuivi leur stratégie de démultiplication de la méthodologie auprès des porteurs de projets, notamment avec de nombreuses sessions de formation à distance

auprès des personnels des académies (DAREIC, IEN, DAET, DAFPIC).

À la suite de l'adoption, fin novembre 2020, d'une nouvelle recommandation du Conseil de l'Union européenne sur l'enseignement et la formation professionnels, les missions de l'équipe nationale d'experts ECVET vont progressivement évoluer pour intégrer un plus large panel d'outils européens qui contribuent à la qualité des projets Erasmus+.

#### ECVET - FRANCE : UNE ÉQUIPE D'EXPERTES ET D'EXPERTS À VOTRE SERVICE



Christelle Banse  
Référente mobilité et coordinatrice pédagogique à l'ICFA de la CCI de Bordeaux



Maria Corona Fernandez  
Responsable du service mobilité européenne et coordinatrice pédagogique au lycée Gustave Eiffel de Bordeaux



Thierry Joseph  
Administrateur de l'ADAPEI de l'Ain, en charge des relations internationales



Habib Marande  
Chargé de mission au ministère du Travail



Christine Rott  
Chargée de mission des Affaires européennes au ministère des Sports



Raymond Rocher  
Inspecteur honoraire de l'Éducation nationale du 2<sup>e</sup> degré, Enseignement technique de l'académie de Versailles



Suzy Salakian  
Chargée de mission auprès de l'Association nationale pour la formation automobile (ANFA)

30

PROJETS ACCOMPAGNÉS

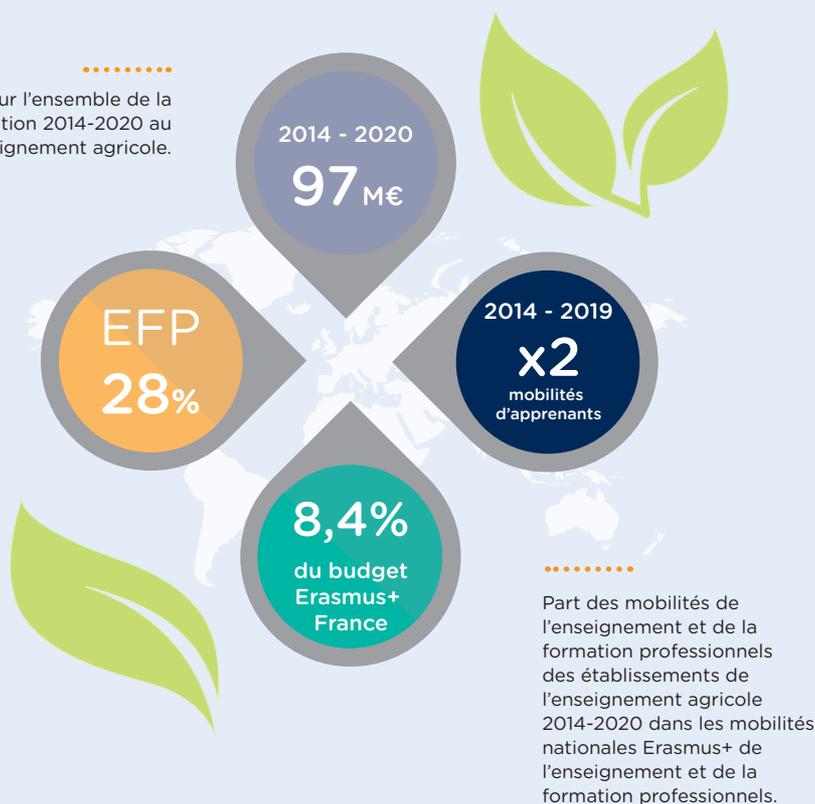


L'année 2020 a été l'occasion d'établir un bilan de l'implication de l'enseignement agricole dans le programme Erasmus+ tout au long de la programmation 2014-2020.

97 M€ ont été attribués aux établissements de l'enseignement agricole depuis 2014, soit 8,4 % du budget national Erasmus+, alors que les effectifs de ces établissements représentent

3 % des effectifs nationaux. 36 000 jeunes des établissements de l'enseignement agricole sont ainsi partis en mobilité Erasmus+ depuis 2014. Ces mobilités ont été multipliées par deux sur cette période. La part des mobilités de la formation professionnelle représente 28 % des mobilités nationales de ce secteur éducatif.

Sur l'ensemble de la programmation 2014-2020 au profit de l'enseignement agricole.



Les acteurs du monde rural sont également partie prenante de ce programme : l'approche européenne enrichit les projets dans ces territoires et contribue à favoriser leur développement au bénéfice de leurs habitants. C'est dans cette perspective qu'un partenariat s'est noué en 2020 entre l'Agence Erasmus+ et le Réseau rural national, celui-ci étant à l'appui de la politique de développement rural financée par le FEADER (Fonds européen agricole de développement rural). La participation de l'Agence à des

webinaires organisés pour ce réseau a fait connaître plus largement les possibilités du programme pour les territoires.



<https://www.reseaurural.fr/le-reseau-rural-francais/les-webinaires/webinaire-erasmus-et-developpement-rural>

**WEBINAIRE - ERASMUS + et développement rural - 10 décembre 2020****LES CHIFFRES CLES****87**  
inscritsFRANCE  
ALLEMAGNE  
BELGIQUE**14** Régions dont  
Corse,  
Mayotte,  
PACA**9** intervenants**1h30**  
de vidéo**86 vues**  
Post webinaire  
au 12/1/2021**LES THEMES ABORDES**

Le programme européen Erasmus + vise à faciliter l'acquisition de compétences pour tous les publics, bien au-delà de la sphère des étudiants. Il peut s'agir d'expériences de mobilité mais aussi de projets menés en collaboration avec des partenaires européens pour éclairer par une approche partagée, des sujets très divers. Ces projets peuvent s'ancrer dans les territoires ruraux et enrichir ainsi les démarches des acteurs locaux : associations, collectivités, structures de l'économie sociale et solidaire notamment.

Au travers de témoignages d'acteurs du développement rural français et européens, ce webinaire visait à montrer la plus-value des projets Erasmus +.

EN SAVOIR PLUS



Un autre partenariat a été développé cette année avec l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole. Ce partenariat a permis d'intervenir pour la première fois auprès des futurs enseignants des établissements agricoles, afin de les former à ces projets européens et leur donner le goût de l'ouverture internationale.

La collaboration avec Moveagri, plateforme d'échange d'expériences de jeunes de l'enseignement agricole dans le cadre de la coopération européenne et internationale, a permis de s'appuyer sur ces jeunes pour véhiculer auprès de leurs pairs l'intérêt de telles expériences et donner plus de visibilité à Erasmus+. Cela s'est traduit par la participation de l'Agence à plusieurs événements, remise de prix en mars, webinaire ainsi que formation des enseignants à l'utilisation de la plateforme lors des #ErasmusDays en octobre.

<https://moveagri.ning.com>



2020 est une année record pour les #ErasmusDays avec 5 024 événements organisés les 15, 16 et 17 octobre derniers. Une quatrième édition qui se démarque aussi par son rayonnement, puisque 84 pays se sont investis. Ce succès traduit le désir des citoyens du monde de dépasser les difficultés liées à la crise sanitaire pour partager et célébrer les valeurs européennes véhiculées par le programme Erasmus+. Plus de 125 millions de personnes ont été touchées par les #ErasmusDays grâce aux médias et aux réseaux sociaux (source Kantar Media).

Placés sous les hauts patronages du président de la République française, M. Emmanuel Macron, du Parlement européen et de la Commission européenne, ces #ErasmusDays ont été l'occasion de :

- ▶ fédérer les pays en Europe et dans le monde autour du programme Erasmus+ et des valeurs européennes ;
- ▶ incarner les projets soutenus par l'Europe grâce à l'implication des acteurs et des bénéficiaires d'Erasmus+ ;
- ▶ promouvoir le futur programme Erasmus+ 2021-2027 et de sensibiliser l'opinion publique à ses nouveaux enjeux ;
- ▶ donner la parole aux jeunes et de faire connaître leurs aspirations ;
- ▶ mobiliser les territoires et les acteurs locaux, les associations, les entreprises, les élus ou encore les médias derrière les projets européens.

En France, près de 1 100 événements ont été organisés :

- ▶ 426 dans l'enseignement scolaire ;
- ▶ 252 dans l'enseignement supérieur ;
- ▶ 159 en formation professionnelle ;
- ▶ 26 dans l'action sociale, l'économie sociale et solidaire ;
- ▶ 211 dans le secteur de la jeunesse et du sport.

En plus des activités traditionnellement organisées, comme les expositions, les concours photo, les dégustations culinaires, les inaugurations de plaques Erasmus+ (625 plaques « Bonne pratique » ont été adressées par l'Agence) ou encore les portes ouvertes, un nouveau type d'évènement a vu le jour avec la pandémie : les événements numériques ou hybrides. Ce succès démontre la capacité d'adaptation et le volontarisme dont les acteurs du programme ont fait preuve.

En plus des 34 pays du programme Erasmus+, 50 autres pays se sont investis dans les #ErasmusDays cette année : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Barbade, Bhoutan, Biélorussie, Birmanie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Cambodge, Chili, Colombie, Costa-Rica, Égypte, El Salvador, Equateur, Géorgie, Honduras, Inde, Indonésie, Israël, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kosovo, Libye, Malaisie, Maroc, Moldavie, Mongolie, Monténégro, Népal, Nicaragua, Ouzbékistan, Palestine, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Russie, Singapour, Sri Lanka, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Ukraine, Vietnam. À cette liste officielle, s'ajoutent les pays qui n'ont pas été comptabilisés car ils n'ont pas enregistré leurs événements sur le site officiel dédié aux #ErasmusDays (par exemple, le Niger, le Rwanda, le Tadjikistan et la Corée du Sud).

L'engagement de ces pays démontre combien Erasmus+ est un *soft power* efficace pour l'Union européenne. De la Russie à la Palestine, de l'Azerbaïdjan à la Biélorussie... Les #ErasmusDays soulignent le rôle fondamental joué par l'Union européenne dans les enjeux démocratiques et le dialogue international malgré les tensions.

Tous les événements sont visibles sur la carte mondiale des #ErasmusDays :



# Résultats 2020

## LES ACTIVITÉS JEAN MONNET

### PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR L'AGENCE EACEA\*

Les activités Jean Monnet favorisent l'enseignement, la recherche et la réflexion dans le domaine des études européennes dans le monde. Les études européennes comprennent l'étude de l'Europe dans sa globalité, le rôle de l'Union européenne à l'ère de la mondialisation, la promotion d'une citoyenneté européenne active et du dialogue entre les citoyens et les cultures. Ainsi, toutes les disciplines peuvent être concernées.

Le nombre de candidatures françaises a doublé entre 2014 et 2020 : 13 candidatures en 2014 contre 28 en 2020, mais elles restent peu nombreuses en comparaison de l'Italie (150 candidatures en 2020).

En 2020, seulement six projets sont coordonnés par un établissement français, soit un taux de sélection de 21,4 %. En revanche, l'implication des établissements français comme partenaires dans les réseaux ou projets Jean Monnet est importante : elle passe de deux participations en 2019 à sept en 2020.



# 429 421€

FINANCEMENT Erasmus+  
ALLOUÉ EN 2020 POUR LES PROJETS  
JEAN MONNET FRANÇAIS SÉLECTIONNÉS

### LISTE DES PROJETS JEAN MONNET 2020 COORDONNÉS PAR LA FRANCE :

- ▶ Chaire *Le sport passeur d'Europe*  
**Université de Strasbourg**
- ▶ Chaire *La gouvernance de la durabilité urbaine intégrée en Europe : échelles, acteurs et citoyenneté*  
**Université de Strasbourg**
- ▶ Projet *Transcultural Europe in the Global World*  
**Université Paris Nanterre**
- ▶ Chaire *Principe du Procès en Europe*  
**Université Clermont Auvergne**
- ▶ Chaire *Instruments juridiques de la souveraineté économique européenne*  
**Université Paris XII Val de Marne**
- ▶ Module *European summer School on Positive Impact and Responsibility*  
**Université de Recherche Paris Sciences et Lettres**

DEPUIS 2014

10

MODULES



29

CHAIRES



21

RÉSEAUX



7

CENTRES  
D'EXCELLENCE



3

SOUTIENS  
AUX ASSOCIATIONS

IMPLIQUANT DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS QUI ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS.



## PARTIE 4

# EXEMPLES DE PROJETS





# QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS ERASMUS+

La présentation de trois des quatre projets ci-après est issue de l'*Atlas territorial de la mobilité européenne et internationale*. Co-publié avec Régions de France et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ce rapport dresse un panorama de la mobilité internationale des étudiants, des chercheurs, des personnels de l'enseignement supérieur et des élèves de la formation professionnelle, français ou accueillis en France. En plus de consolider des données nationales, il offre un focus sur chacune des 18 régions métropolitaines et d'Outre-mer.



La présentation du quatrième projet provient du Bilan 2014-2020, Erasmus+ pour l'enseignement agricole. Fruit d'une collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, cette publication expose l'implication des établissements d'enseignement agricole dans le programme Erasmus+ pour la période 2014-2020. Leur participation dans les différentes actions Erasmus+ et leur mobilisation dans les opérations de valorisation des projets et de promotion du programme y sont détaillées.

## La médiathèque Erasmus+

Retrouvez toutes nos publications dans notre médiathèque en ligne : études, bilans, rapports, guides, tutoriels, rapports d'activités, vidéos et autres supports de communication. Vous pourrez les consulter en ligne ou bien les télécharger (un format haute définition est proposé pour l'impression).

<https://agence.erasmusplus.fr/mediatheque>

**FICHE IDENTITÉ DU PROJET**

**Titre du projet :** *Sharing the World : Disability and Displacement*

**Thématique :** citoyenneté / inclusion

**Secteur :** enseignement scolaire

**Nature du projet :** projet de partenariat entre établissements scolaires

**Nom du porteur de projet :** OGEC Sainte Croix – Saint Euverte (Orléans - Loiret)

**Durée du projet :** 24 mois (du 01/09/2017 au 31/08/2019 )

**Subventions Erasmus+ :** 24 045 €

**PAYS PARTENAIRES :** Lettonie / Portugal / Roumanie / Slovaquie / Slovénie / Turquie

**TITRE : Construire ensemble un monde plus inclusif**

Avec le projet *Sharing the World*, sept établissements scolaires européens se sont unis pour sensibiliser leurs élèves et professeurs aux problématiques d'intégration des enfants réfugiés ou en situation de handicap, et pour échanger de bonnes pratiques. « *Quatre mobilités d'apprentissage ont eu lieu en Roumanie, Slovaquie, Slovénie et France* », détaille Florina Pricop, professeure d'anglais à l'OGEC Sainte Croix – Saint Euverte. L'occasion d'organiser des activités communes, comme la création d'un livre de cuisine pour aborder la question des différences culturelles, ou l'initiation de rencontres avec des partenaires locaux (tels que l'ADAPEI\* ou la Croix-Rouge)...

« *Une subvention complémentaire du Conseil régional nous a permis d'emmener une classe entière de CAP en Slovénie pour la première fois, dont certains jeunes en situation de handicap. Ils ont adoré. Beaucoup souhaitent y revenir en stage* », ajoute Florina Pricop. Et de se réjouir que certaines initiatives lancées durant le projet aient perduré : « *C'est le cas de cours de théâtre mis en place en France avec l'ADAPEI. En Lettonie, notre partenaire garde ses liens avec un orphelinat local : les élèves ont effectué une collecte pour offrir des cadeaux aux enfants à Pâques !* »

\*Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales.

**+ POUR ALLER PLUS LOIN :** <http://sharingtheworld.net>



**FICHE IDENTITÉ DU PROJET****Titre du projet** : Mobilité innovante dans la voie professionnelle 2017 (MOBinov)**Thématique** : employabilité**Secteur** : enseignement et formation professionnels**Nature du projet** : projet de mobilité**Nom du porteur de projet** : Région Hauts-de-France**Durée du projet** : 24 mois (du 01/09/2017 au 31/08/2019)**Subventions Erasmus+** : 566 960 €**PAYS PARTENAIRES** : Allemagne / Espagne / France / Hongrie / Irlande  
Italie / Royaume-Uni**TITRE : MOBinov, outil stratégique régional pour la réussite des jeunes****Une démarche transversale**

La mobilité des jeunes est un moyen privilégié de sécuriser leur parcours de formation et d'assurer leur insertion professionnelle. C'est pourquoi, dans leur délibération de juin 2017, les élus de la Région Hauts-de-France ont acté la mobilité comme axe prioritaire de la stratégie régionale de relations internationales. Et pour donner corps à cet objectif, la Région s'est notamment appuyée sur son projet Erasmus+ MOBinov qui s'adresse aux jeunes engagés dans la voie professionnelle et dont l'édition 2016 avait profité à 145 jeunes et 42 formateurs et personnels. Dès le départ, le choix a été fait d'une démarche transversale bénéficiant aussi bien aux lycéens professionnels qu'aux apprentis et stagiaires de la formation professionnelle. La Région coordonne ainsi un consortium ré-

unissant une trentaine d'établissements de différentes natures : lycées professionnels, CFA et organismes de formation.

**Montée en charge**

L'édition 2017 de MOBinov a permis la mobilité de 554 personnes : 430 jeunes et 124 enseignants et formateurs accompagnateurs. D'une durée de deux à quatre semaines, les mobilités organisées ont concerné 13 destinations et ont inclus, pour la première fois, deux élèves en situation de handicap issus de classes ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire). Forte des bons retours des bénéficiaires, la Région espère poursuivre sa dynamique. En effet, la quasi-totalité des jeunes participants porte un regard positif sur son expérience et 80 % d'entre eux estiment que leur mobilité a renforcé leur employabilité.

**TÉMOIGNAGE**

**Salvatore Castiglione, vice-président de la Région Hauts-de-France en charge des Solidarités avec les territoires et des Relations internationales**

« Désormais, la Région est bien identifiée comme acteur central du développement de la mobilité apprenante. Elle copréside, avec l'État, le Comité régional de la mobilité européenne et internationale (COREMOB) installé en 2018. Le travail collaboratif mené dans le cadre de cette instance, qui réunit tous les acteurs de la mobilité, a permis, notamment, la tenue, au siège de la Région, en juin 2019, d'une journée régionale Erasmus + à laquelle ont assisté plus de 300 personnes. »

**+ POUR ALLER PLUS LOIN :** <https://europe-en-hautsdefrance.eu/la-region-mise-a-lhonneur-par-le-programme-erasmus>

**FICHE IDENTITÉ DU PROJET**

**Titre du projet :** *Flood Risks Management and Resilience in Europe (HydroEurope)*

**Thématique :** gestion de l'eau

**Secteur :** enseignement supérieur

**Nature du projet :** projet de partenariat

**Nom du porteur de projet :** Université Nice Sophia Antipolis (aujourd'hui intégrée à l'Université Côte d'Azur)

**Durée du projet :** 36 mois (du 01/09/2015 au 31/08/2018)

**Subventions Erasmus+ :** 296 652 €

**PAYS PARTENAIRES :** Allemagne / Belgique / Espagne / Pologne  
Royaume-Uni

**TITRE : Former la jeune génération à la gestion des crues**

Grâce aux technologies, il est possible d'anticiper les crues et d'en réduire les impacts. Prolongement d'une initiative lancée en 2002, le programme intensif *HydroEurope* (2015-2018) a réuni six universités européennes. Il a permis de produire des ressources pédagogiques et une méthode d'apprentissage collaborative qui ont été intégrées à un module de formation auquel 300 étudiants de niveau master issus du monde entier ont participé. Ces jeunes se sont notamment retrouvés en France pour travailler par équipe sur un cas concret : la crue du Var de 1994. Décliné sur d'autres continents à travers les projets *HydroAsia* et *HydroLatinAmerica*, et prolongé par le pro-

jet de partenariat Erasmus+ *WaterEurope* (2018-2021), *HydroEurope* intègre une stratégie globale de l'université. Depuis vingt ans, celle-ci multiplie les partenariats européens et internationaux autour de la thématique de la gestion de l'eau : projets de recherche européens, master Erasmus Mundus *EuroAquae +*, master conjoint *EK-Hydro* associant une université de la Corée du Sud notamment. « *Les projets s'alimentent les uns les autres* », explique Philippe Gourbesville, professeur à Polytech Nice-Sophia. « *Cela nous permet de nous enrichir de la vision de nos partenaires, car la problématique de la gestion de l'eau a une forte dimension géographique. C'est très positif !* »

**+ POUR ALLER PLUS LOIN :** <https://www.youtube.com/watch?v=82YoORTtU2A&t=68s>





## FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** *EducLocalFOOD*

*Teaching local and sustainable food systems*

**Thématique :** circuits courts en alimentation

**Secteur :** enseignement et formation professionnels

**Nature du projet :** projet de partenariat

**Nom du porteur de projet :** Centre d'enseignement zootechnique - Bergerie Nationale (Rambouillet)

**Durée du projet :** 36 mois (du 01/09/2018 au 31/08/2021)

**Subventions Erasmus+ :** 349 431 €

**PAYS PARTENAIRES :** Autriche / Italie / Portugal / Slovénie

## TITRE : EducLocalFOOD mise sur la formation pour une alimentation plus durable

### Faire évoluer l'enseignement technique agricole

« Garantir à tous un accès à une alimentation diversifiée et de qualité. » Dès sa prise de fonction, en juillet 2020, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, a mis en avant l'importance de ce défi. Pour répondre aux problèmes de malnutrition et d'obésité, aux enjeux environnementaux et à la précarité des agriculteurs, les systèmes alimentaires doivent en effet évoluer. Convaincus que la formation est l'une des clés pour y parvenir, cinq établissements européens, dont trois universités, se sont unis, en 2018, autour du projet Erasmus+ *EducLocalFOOD*. Ensemble, ils œuvrent à la création d'un kit pédagogique sur les systèmes alimentaires locaux et durables pour outiller les enseignants et formateurs de l'enseignement et de la formation agricoles.



### Associer des lycées agricoles

Les partenaires ont réalisé trois études, consultables sur le site Internet du projet : une analyse comparative sur les systèmes alimentaires locaux et durables dans chacun de leurs pays, une autre sur les pratiques pédagogiques innovantes qui y sont mises en place, et un diagnostic des besoins en outils de formation. Ils y ont été aidés par des enseignants de lycées agricoles issus des cinq pays partenaires. Ils testeront auprès de leurs élèves une première version des modules de formation et soumettront des pistes d'amélioration. Le kit conçu sera prêt et diffusé en 2021.



### TÉMOIGNAGE

**Anne-Laure Weber,**  
référente coopération internationale au CEZ - Bergerie Nationale

« Notre travail a été rythmé par des réunions transnationales entre équipes projet et par des rencontres de formation auxquelles ont assisté des enseignants cibles. En tout, 53 mobilités ont été engagées dans le cadre d'*EducLocalFOOD*. En raison de la crise sanitaire, les prochaines rencontres seront dématérialisées. À l'issue du projet, nous prévoyons d'organiser un événement de diffusion dans chaque pays partenaire pour communiquer sur notre kit pédagogique auprès des acteurs des territoires : associations, établissements d'enseignement, relais de l'administration et décideurs. »



# PARTIE 5

## BILAN ERASMUS+ 2014-2020





# BILAN ERASMUS+ 2014-2020

Près de 740 000 mobilités depuis la France (Éducation, Formation, Jeunesse et Sport) auront été financées sur la période. La France est le premier pays d'envoi des jeunes en Erasmus+. C'est pour chacun ou chacune une expérience souvent irremplaçable d'apprentissage, de découverte et de citoyenneté européenne.

Le programme 2014-2020 a également permis de mettre en place de nouvelles expérimentations :

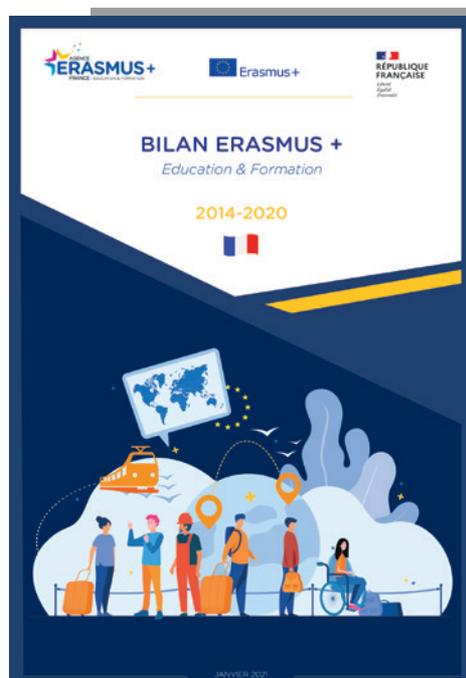
- ▶ Pour l'enseignement et la formation professionnels, la mobilité longue des apprentis.
- ▶ Pour l'enseignement supérieur, les alliances Universités européennes, consortia d'établissements d'enseignement supérieur européens qui contribuent à une Europe plus unie et plus forte, ouverte sur le monde, et qui promeuvent des valeurs européennes communes. Elles révolutionnent la qualité et la compétitivité dans l'enseignement supérieur et favorisent son rayonnement dans le monde. La France s'est largement positionnée sur ces alliances et participe à 28 des 41 alliances sélectionnées au niveau européen depuis leur lancement en 2019.
- ▶ L'expérimentation de la mobilité hybride, des mobilités mixant activités virtuelles et mobilités physiques. Le contexte sanitaire inédit a été évidemment un accélérateur de ces nouveaux modèles.
- ▶ Pour l'enseignement scolaire, des projets d'échanges scolaires qui ont permis de financer plus de 30 000 mobilités impliquant des élèves et avec un corps enseignant très actif sur ces projets.
- ▶ Pour l'éducation des adultes, le programme a permis l'émergence de projets nombreux sur l'économie sociale et solidaire.
- ▶ Des expérimentations également sur la créativité et le numérique qui ont fait l'objet d'appels à projets complémentaires, sur financements supplémentaires.

Le principe des chartes et des accréditations, qui vont se généraliser dans le futur, permettra de déployer la mobilité des apprenants, des enseignants, des formateurs, des personnels éducatifs dans une perspective de long terme. La mobilité européenne doit être encore mieux intégrée aux parcours de formation.



## 740 000

**MOBILITÉS FINANÇÉES  
DEPUIS LA FRANCE SUR LA PÉRIODE  
2014-2020**



# ÉVOLUTION DU FINANCEMENT

## PROGRAMME ERASMUS+ 2014-2020



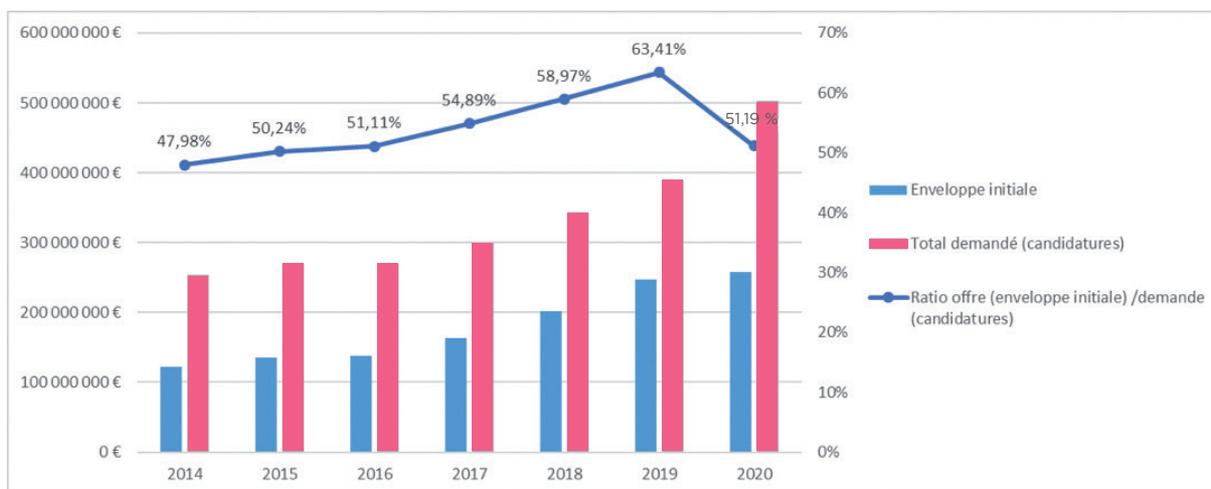
Sur l'ensemble de la période 2014-2020, l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation a alloué les fonds européens pour un total d'environ 1,225 milliard d'euros.

La répartition des fonds par appel à propositions et actions clés est décrite ci-dessous :

APPELS À PROPOSITIONS	APPEL 2014	APPEL 2015	APPEL 2016	APPEL 2017	APPEL 2018	APPEL 2019	APPEL 2020	TOTAL 2014-2020
Action clé 1 Projets de mobilité	93 M€	103 M€	104 M€	124 M€	151 M€	179 M€	189 M€	<b>943 M€</b>
Action clé 2 Projets de partenariats	26 M€	26 M€	27 M€	33 M€	42 M€	55 M€	74 M€	<b>282 M€</b>
<b>TOTAL</b>	<b>119 M€</b>	<b>128 M€</b>	<b>131 M€</b>	<b>157 M€</b>	<b>193 M€</b>	<b>234 M€</b>	<b>263 M€</b>	<b>1 225 M€</b>

Sur l'ensemble de la période, la demande de financement Erasmus+ est restée supérieure à l'offre proposée par le programme.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la demande de financement par rapport aux fonds alloués.

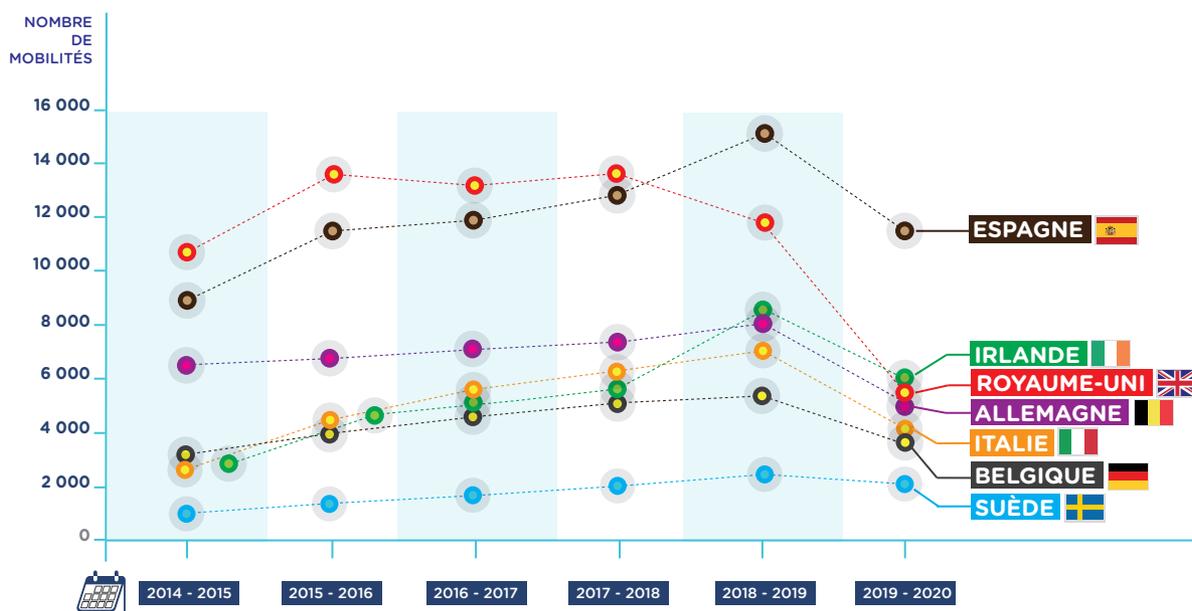


# ÉVOLUTION DES DESTINATIONS ERASMUS+ 2014-2020

Plusieurs faits méritent d'être soulignés quant à l'évolution des mobilités par destinations (limité aux 10 premières destinations) :

- ▶ L'année académique 2019-2020 enregistre une baisse des mobilités pour l'ensemble des destinations, en lien avec la crise sanitaire ;
- ▶ Les mobilités vers le Royaume-Uni, en baisse régulière depuis 2016-2017, enregistrent une baisse plus importante que les autres destinations ;
- ▶ L'Irlande devient le deuxième pays d'accueil des mobilités de l'année académique 2019-2020.

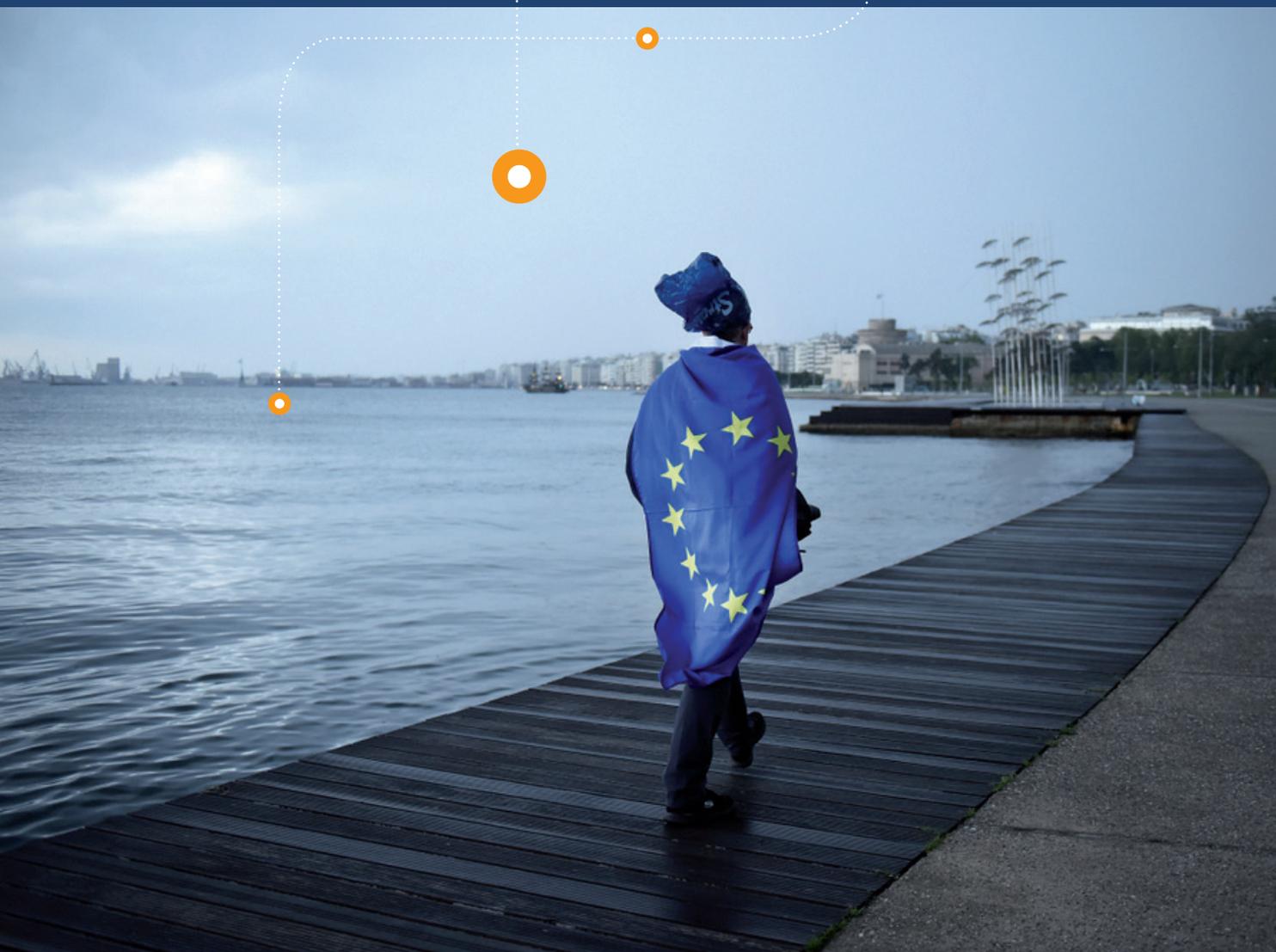
DESTINATIONS FAVORITES PAR ANNÉE ACADÉMIQUE





# PARTIE 6

## PROGRAMME ERASMUS+ 2021-2027





# ERASMUS+ 2021-2027



Le programme Erasmus+ 2021-2027 est toujours structuré en trois actions-clés :

- l'Action clé 1 pour effectuer des stages, enseigner, observer des pratiques en Europe et à l'international ;
- l'Action clé 2 pour conduire des projets de partenariats autour d'un sujet commun dans le but d'échanger des pratiques, de développer des méthodes d'apprentissage innovantes, d'élaborer des cursus européens. Ces projets peuvent réunir des organismes variés tels que des associations, des universités, des établissements scolaires, des CFA, des entreprises, des collectivités territoriales, etc. ;
- l'Action clé 3 pour financer des projets de soutien à la réforme des politiques publiques.

Les pays éligibles au programme Erasmus+ pour 2021-2027 sont les 27 pays de l'Union européenne et les pays tiers associés auxquels l'ensemble des actions du programme est ouvert.

C'est un programme plus ouvert qui a vocation à faire participer les apprenants les moins favorisés. Il est également plus accessible grâce au numérique, à la digitalisation (Initiative carte étudiante européenne) et la généralisation des mobilités hybrides qui combinent mobilités physiques et activités à distance. Le programme s'ouvre désormais à l'international pour les publics de l'enseignement et de la formation professionnels, tels que les lycéens professionnels et les alternants.

C'est également un programme plus ambitieux. Il va non seulement financer les mobilités d'apprenants et de personnels, mais aussi permettre aux acteurs d'un territoire de mettre en place une véritable stratégie d'ouverture à l'Europe et à l'international grâce à la nouvelle modalité qu'est l'accréditation pour le scolaire, l'éducation et la formation professionnels, l'éducation des adultes.

C'est enfin un programme plus responsable qui favorise la transition environnementale en encourageant l'éducation au développement durable et l'utilisation des transports à faible empreinte carbone sur l'environnement lorsque c'est possible.



À travers cette initiative, le programme Erasmus+ accélère sa mue vers un Erasmus digital.

En s'appuyant sur l'application mobile officielle du programme, Erasmus+ s'adapte aux valeurs et usages de la nouvelle génération née avec le numérique.

L'initiative vise également à tirer profit des nouvelles technologies :

- pour faciliter et alléger la charge de gestion administrative de la mobilité Erasmus+ dans les établissements ;
- pour simplifier l'accès des étudiants au programme Erasmus+ et aux services qui leur sont dédiés.

Le calendrier de déploiement européen s'étale sur plusieurs années et sera favorisé par les expérimentations conduites dans les universités européennes.

L'année 2020 a été un jalon particulièrement important. Les établissements ont déployé les différentes dimensions de l'Initiative carte étudiante européenne dans le cadre des attendus de nouvelles chartes Erasmus+ de l'enseignement supérieur (ECHE), sésame pour les financements des mobilités étudiantes Erasmus+.

Par ailleurs, l'Agence a décliné tout au long de l'année un plan d'accompagnement, en particulier avec les réseaux et opérateurs du numérique et de l'informatique. Elle a mis en place un groupe d'utilisateurs Erasmus digital. Avec une bonne représentativité, ce groupe rassemble les parties prenantes institutionnelles nécessaires au déploiement de l'initiative (gouvernance des établissements d'enseignement supérieur, services en charge des relations internationales, de la scolarité, de la formation et des systèmes d'information).



# L'APPEL À CANDIDATURES 2020 POUR LES ACCRÉDITATIONS

## SCOLAIRE, ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS, ÉDUCATION DES ADULTES

Dans le cadre du nouveau programme 2021-2027, l'accréditation Erasmus constitue une étape préalable à la participation des organismes à la future Action clé 1 de soutien à la mobilité européenne et internationale des apprenants et des personnels pour les trois secteurs éducatifs suivants :

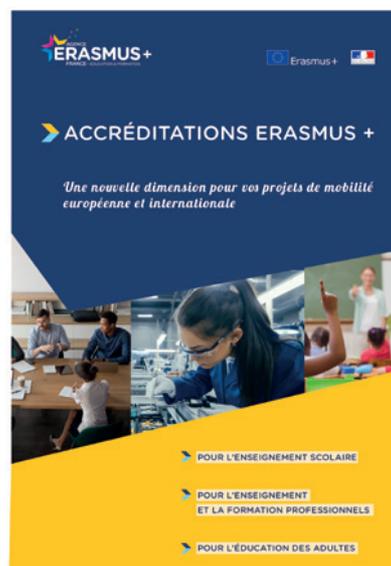
- ▶ enseignement scolaire ;
- ▶ enseignement et formation professionnels ;
- ▶ éducation des adultes.

L'obtention de l'accréditation autorise un accès facilité aux financements des activités de mobilité durant les sept années du programme à compter de 2021.

L'accréditation Erasmus+ peut être demandée pour une seule organisation ou pour un consortium de mobilité.

Pour le secteur de la formation professionnelle, les organismes détenteurs de la charte de mobilité enseignement et formation professionnels Erasmus+ en cours de validité ont eu la possibilité en 2020 de déposer une candidature simplifiée dans la mesure où la nature du portage reste identique.

Un organisme ne peut soumettre qu'une seule candidature d'accréditation dans chacun des trois secteurs.

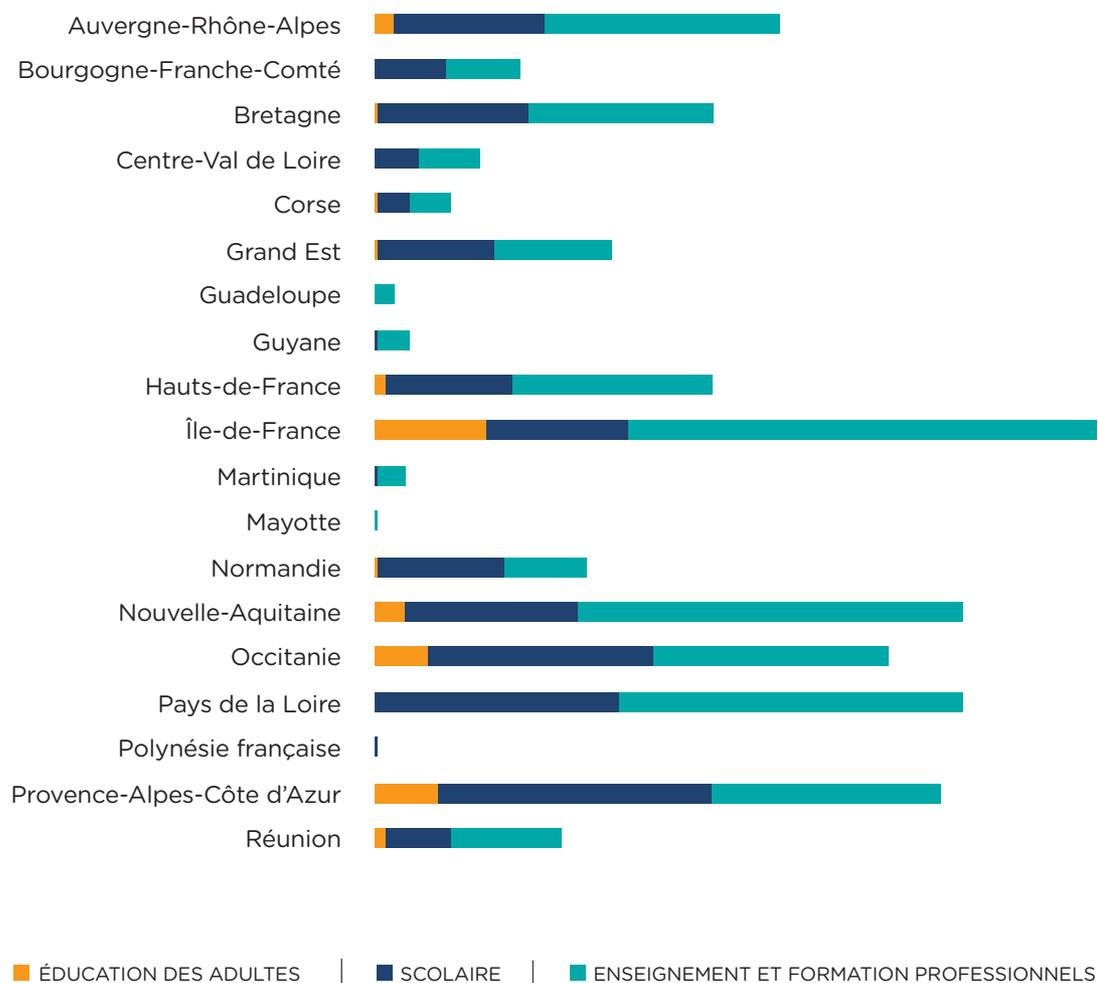


## RÉSULTATS DE L'APPEL À CANDIDATURES

L'Agence a reçu 623 demandes d'accréditation sur les trois secteurs. Les candidatures pour une accréditation de consortium représentent en moyenne 26 % du nombre global de candidatures.

ACTION	NOMBRE DE CANDIDATURES REÇUES	NOMBRE DE CANDIDATURES ORGANISME INDIVIDUEL	NOMBRE DE CANDIDATURES CONSORTIUM	% NOMBRE DE CANDIDATURES CONSORTIUM
Accréditations scolaires	238	189	49	21 %
Accréditations Enseignement et Formation professionnels	341	247	94	28 %
Accréditations Éducation des adultes	44	25	19	43 %
<b>TOTAL</b>	<b>623</b>	<b>461</b>	<b>162</b>	<b>26 %</b>

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES DEMANDES D'ACCREDITATION AP 2020



Toutes les régions, y compris les Outre-mer, sont représentées dans cet appel à candidatures. Les cinq régions de tête en termes de nombre de candidatures reçues sont l'Île-de-France (87), les Pays de la Loire (71), la Nouvelle-Aquitaine (71), Sud-PACA (68) et l'Occitanie (62).

## NOMBRE D'ORGANISMES ET CANDIDATURES MULTIPLES

Les 623 demandes d'accréditation ont été déposées par 570 organismes.  
51 organismes ont déposé des candidatures multiples.

SECTEURS	NOMBRE D'ORGANISMES
SCOLAIRE + ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS	49
ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS + ÉDUCATION DES ADULTES	7
SCOLAIRE + ÉDUCATION DES ADULTES	3
SCOLAIRE + ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS + ÉDUCATION DES ADULTES	2

51

ORGANISMES  
ONT DÉPOSÉ  
DES CANDIDATURES  
MULTIPLES

## NOUVEAUX ORGANISMES DANS LE PROGRAMME

La demande d'accréditation est ouverte à tous les organismes éligibles, qu'ils soient expérimentés ou nouveaux dans le programme. Le schéma ci-dessous présente le taux des organismes qui n'ont jamais déposé de projets Erasmus+ avant la demande d'accréditation.

Sur le secteur de la formation professionnelle, 37 organismes n'ont jamais déposé de candidatures sur Erasmus+. Pour le secteur scolaire, 60 organismes. Pour le secteur de l'éducation des adultes, 13 organismes.



TAUX DES ORGANISMES NOUVEAUX ENTRANTS DANS LE PROGRAMME PAR SECTEUR

ENSEIGNEMENT  
ET FORMATION  
PROFESSIONNELS



ENSEIGNEMENT  
SCOLAIRE



ÉDUCATION  
DES ADULTES



## CANDIDATURES DES GIP OU DES RECTORATS

Toutes les régions académiques ont déposé au moins une demande d'accréditation sauf la Corse, la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique. Le graphique ci-dessous présente les candidatures déposées par les régions académiques sur les secteurs de l'Enseignement scolaire et de la Formation professionnelle.

RÉGION ACADÉMIQUE	ACCREDITATION SCOLAIRE	ACCREDITATION ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS
<b>AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</b>		
GIP FIPAG AC-GRENOBLE	1	1
<b>BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ</b>		
GIP FTLV AC-BESANÇON	1	
GIP-FTLV AC-DIJON	1	
<b>BRETAGNE</b>		
GIP-FAR AC-RENNES		1
<b>CENTRE-VAL DE LOIRE</b>		
GIP FTLV IP AC-ORLÉANS-TOURS	1	1
<b>GRAND EST</b>		
GIP FC AC-REIMS		1
GIP FCIP ALSACE AC-STRASBOURG	1	
GIP FTLV AC-NANCY-METZ	1	1
RECTORAT AC-REIMS	1	
<b>HAUTS-DE-FRANCE</b>		
GIP FCIP AC-LILLE	1	1
GIP FORINVAL AC-AMIENS	1	1
<b>RÉUNION</b>		
RECTORAT AC-RÉUNION	1	1
<b>ÎLE-DE-FRANCE</b>		
GIP FCIP AC-CRÉTEIL	1	
GIP FCIP AC-PARIS	1	1
GIP FCIP AC-VERSAILLES	1	1
<b>NORMANDIE</b>		
GIP FCIP NORMANDIE	1	1
<b>NOUVELLE-AQUITAINE</b>		
GIP FCIP AC-POITIERS	1	1
GIP FCIP AQUITAINE AC-BORDEAUX	1	1
RECTORAT AC-LIMOGES	1	1
<b>OCCITANIE</b>		
RECTORAT AC-MONTPELLIER	1	1
RECTORAT AC-TOULOUSE	1	1
<b>PAYS DE LA LOIRE</b>		
GIP FCIP AC-NANTES	1	1
<b>PROVENCE-ALPES-CÔTES D'AZUR</b>		
GIP FCIP AC-AIX-MARSEILLE	1	1
GIP FCIP AC-NICE		1

40 demandes d'accréditation ont été déposées par 13 régions académiques. Certaines régions académiques déposent plusieurs candidatures qui émanent des différentes académies la constituant.

## CANDIDATURES DES RÉGIONS



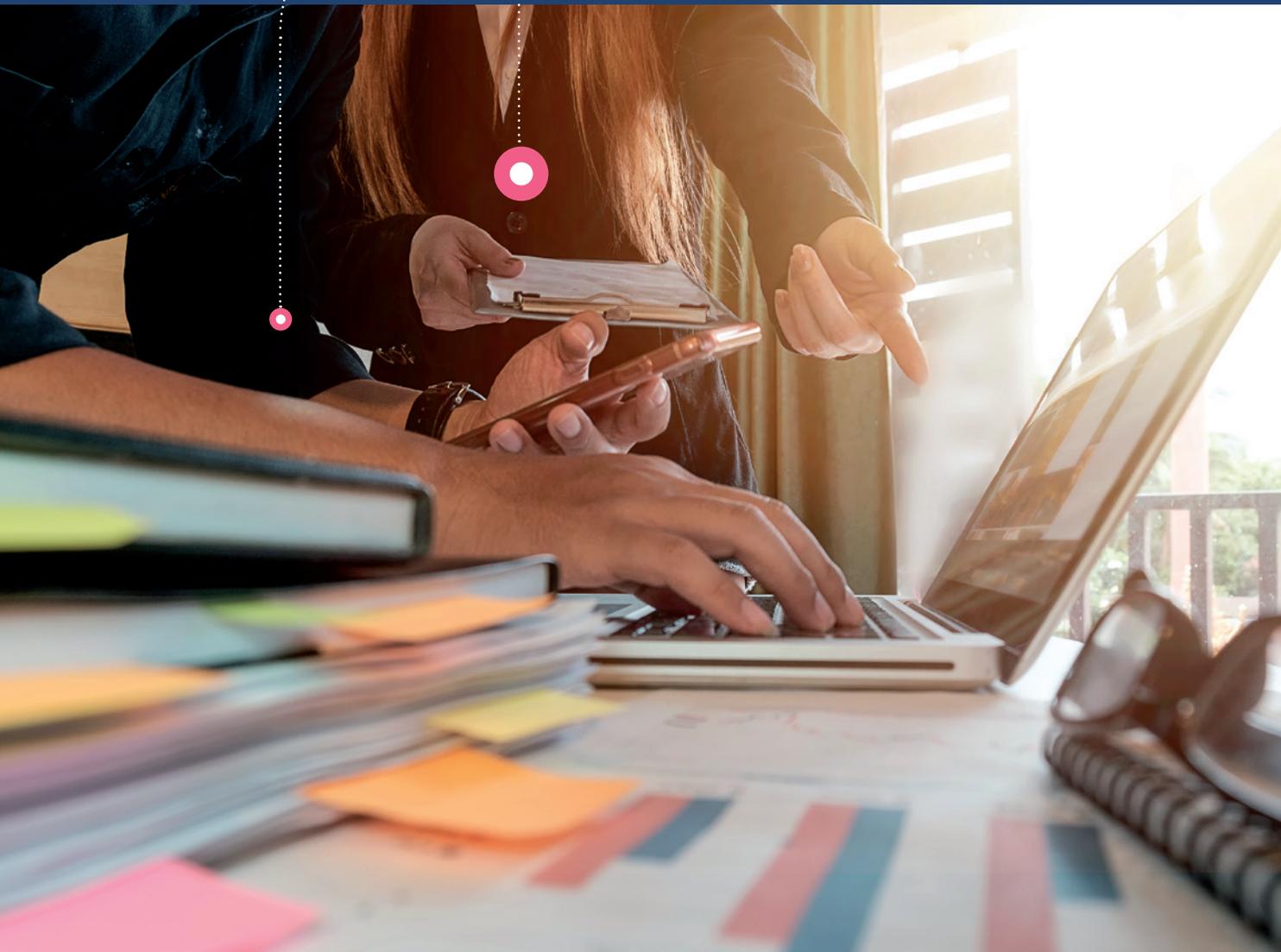
Six Régions ont déposé une demande d'accréditation sur le secteur de la formation professionnelle : Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.





# PARTIE 7

## ANNEXE





# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2020 portant approbation de la modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « Agence Erasmus+ France/Education Formation »

NOR : ESR2018212A

Par arrêté du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, du ministre de l'économie, des finances et de la relance, de la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, de la ministre de la culture, de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et du ministre de l'agriculture et de l'alimentation en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020, les modifications de la convention constitutive du groupement « Agence Erasmus+ France/Education Formation » sont approuvées.

Les adhésions au groupement « Agence Erasmus+ France/Education Formation », de l'université de Chambéry, de la région Centre-Val de Loire, des associations Régions de France et Villes universitaires de France, sont approuvées.

La convention constitutive du groupement « Agence Erasmus+ France/Education Formation » est prorogée pour une durée indéterminée.

La convention constitutive modifiée, dont un extrait figure en annexe, peut être consultée par toute personne intéressée au siège du groupement, sur son site Internet et auprès du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

#### ANNEXE

##### Extraits de la convention constitutive modifiée

###### *Dénomination*

La dénomination du groupement est « Agence Erasmus+ France/Education Formation ».

###### *Zone géographique*

L'activité du groupement s'étend sur tout le territoire national.

###### *Objet*

Le groupement a pour objet :

- de promouvoir et mettre en œuvre des programmes et dispositifs européens relatifs à l'éducation et à la formation professionnelle initiale et continue sur l'ensemble du territoire national, notamment les volets éducation et formation du programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport Erasmus+, les dispositifs Europass, Euroguidance, ECVET, EPALE, et l'Agenda Européen pour l'Education des Adultes, ainsi que, le cas échéant, des fonds nationaux complémentaires aux financements Erasmus+ et des fonds européens pour lesquels des synergies seraient mises en œuvre avec Erasmus+, notamment dans le champ de la réduction des inégalités sociales, de genre et territoriales ;
- de veiller, en cohérence avec les politiques nationale et européenne en la matière, à une mise en œuvre aussi respectueuse que possible de l'environnement des programmes et dispositifs européens dont il s'occupe ;
- de promouvoir au niveau national les actions centralisées Erasmus+ mises en œuvre par l'Agence exécutive « Education, audiovisuel et culture » (EACEA) ;
- de veiller, conjointement avec l'agence chargée du volet jeunesse du programme, à la gestion coordonnée de la mise en œuvre du programme Erasmus+ au niveau national, en particulier grâce au Comité Permanent Erasmus+ ;
- de mettre en commun des ressources nécessaires à l'animation et à la réalisation des objectifs de ces programmes européens ;
- de gérer les fonds dévolus à ces missions dans le respect du règlement relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union européenne et du règlement établissant Erasmus+ ;

- de veiller à l'articulation et à la cohérence de la mise en œuvre des programmes de l'Union européenne avec les politiques nationales de l'éducation, de la formation, de l'emploi, de la recherche, de la culture, du numérique, notamment de promouvoir et d'accompagner la mise en place de politiques en faveur de la mobilité européenne et internationale des publics concernés aux échelles nationale et infranationale ;
- de définir des objectifs, de mesurer l'impact des programmes et des dispositifs et de procéder à leur évaluation interne ;
- de poursuivre la mise en œuvre et clore la gestion des programmes précédemment pris en charge par le groupement ;
- de fournir aux ministères de tutelle toute information qu'ils solliciteront sur la mise en œuvre des programmes européens dont le groupement assure la gestion ;
- de développer de façon partenariale, notamment avec les collectivités territoriales, l'observatoire Erasmus+ comme centre de ressources sur la mobilité européenne et internationale autour d'Erasmus+ et de produire des connaissances et des données au niveau national dans les domaines de la mobilité et de l'internationalisation des établissements d'éducation et de formation.

#### *Membres*

Etat, représenté par le ministre chargé des affaires étrangères, le ministre chargé de la formation professionnelle, le ministre chargé de l'éducation nationale, le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre chargé de la culture et le ministre chargé de l'enseignement agricole ;

Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) ;

Centre international d'études pédagogiques (CIEP) ;

Sorbonne Université ;

Université de Bordeaux ;

Conférence des Présidents d'Universités (CPU) ;

Université Chambéry ;

Régions de France ;

Région Centre-Val de Loire ;

Association des Villes Universitaires de France (AVUF).

#### *Adresse du siège du groupement*

Le siège du groupement est établi au 9, rue des Gamins, CS 71965, 33088 Bordeaux Cedex.

#### *Durée*

Le groupement est constitué pour une durée indéterminée.

#### *Régime comptable*

Le groupement est soumis aux dispositions des titres I<sup>er</sup> et III du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

#### *Régime actuellement applicable aux personnels propres*

Les personnels propres sont soumis aux dispositions du décret n° 2013-292 du 5 avril 2013 relatif au régime de droit public applicable aux personnels des groupements d'intérêt public.

#### *Règles de responsabilité des membres entre eux et à l'égard des tiers*

Dans leurs rapports entre eux, les membres sont tenus aux obligations du groupement à proportion de leur contribution aux charges du groupement. Dans leurs rapports avec les tiers, les membres ne sont pas solidaires. Ils sont responsables des dettes du groupement à hauteur de leur contribution aux charges du groupement.

#### *Capital*

Le groupement est constitué sans capital.

#### *Répartition des voix*

Tous les membres du groupement participent, par leurs représentants, aux décisions de l'assemblée générale, en étant répartis au sein des trois collèges du groupement :

- le collège de l'Etat qui détient 51 % des droits de vote ;
- le collège des opérateurs de l'éducation, de la formation et de l'orientation qui détient 29 % des droits de vote ;
- le collège des collectivités territoriales qui détient 20 % des droits de vote.

Retrouvez la convention dans son intégralité :

<https://agence.erasmusplus.fr/agence-erasmus/presentation-agence-erasmus>



**AGENCE ERASMUS + FRANCE / EDUCATION & FORMATION**

9, rue des Gamins  
CS 71965  
33088 BORDEAUX CEDEX

05 56 00 94 00

<https://agence.erasmusplus.fr>

@ErasmusplusFR



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Erasmus+**